





# MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE

FONDÉE EN 1831 ET RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 10 NOVEMBRE 1850



**TOME LXXXII**

**2022**

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE HAUTE-GARONNE

**TOULOUSE**

HÔTEL D'ASSÉZAT - Place d'Assézat - 31000 TOULOUSE

### ***Comité de lecture et d'impression de ce volume***

Daniel CAZES, conservateur en chef honoraire du Musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse et de la basilique Saint-Sernin

Quitterie CAZES, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Virginie CZERNIAK, maître de conférences en histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès

Jacques DUBOIS, maître de conférences d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Pierre GARRIGOU GRANDCHAMP, docteur en histoire de l'art

Pascal JULIEN, professeur d'histoire de l'art moderne honoraire à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Stéphane PIQUES, docteur en histoire, chercheur associé FRAMESPA à l'Université de Toulouse 2 - Jean-Jaurès

Henri PRADALIER, maître de conférences en histoire de l'art médiéval honoraire à l'Université de Toulouse 2 Jean-Jaurès

### ***Coordination éditoriale***

Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCELLÈS

### ***Relecture, correction et harmonisation***

Louis PEYRUSSE

### ***Illustration de couverture***

Plan du *castellum* de Castel Bielh. DAO C. Viers.

### ***Abréviations***

AC Archives communales (suit le nom de la commune).

AD Archives départementales (suit le nom du département).

AM Archives municipales (suit le nom de la commune).

AMM *Archéologie du Midi Médiéval*.

AN Archives nationales (Paris).

BM Bibliothèque municipale (suit le nom de la commune).

BM Bulletin monumental.

Bnf Bibliothèque nationale de France (Paris).

BSAMF *Bulletin de la Société Archéologique du Midi de la France*.

CAF *Congrès Archéologique de France*.

MASIBLT *Mémoire de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse*.

MSAMF *Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France*.

*Achevé d'imprimer sur les presses  
de l'imprimerie Escourbiac  
81304 Graulhet  
Juillet 2024  
Dépôt légal : octobre 2024*

Mise en page  
 art'air-éd.  
atelier de mise en forme des livres  
Pascale et Marc Balty - [www.artair-edition.fr](http://www.artair-edition.fr)

## ***Comité scientifique***

Claude ANDRAULT-SCHMITT, professeure d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Poitiers (CESCM)  
Philippe ARAGUAS, professeur d'histoire de l'art médiéval honoraire à l'université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Michel BATS, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Marc BOMPAIRE, directeur de recherche au CNRS au centre de recherches Ernest-Babelon et directeur d'études à l'École pratique des hautes études  
Brigitte BOISSAVIT-CAMUS, professeure émérite d'archéologie médiévale et d'histoire de l'art médiéval de l'Université de Paris Nanterre  
Jordi CAMPS, conservateur en chef au musée national d'art catalan (MNAC) de Barcelone  
Manuel CASTIÑEIRAS, Directeur du Département d'Art et Musicologie à l'Université Autonome de Barcelone  
Yves ESQUIEU, professeur émérite d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Provence  
Jean-Michel GARRIC, attaché principal de conservation du patrimoine, chef de service du Musée des Arts de la table, abbaye de Belleperche  
Christian GENSBEITEL, Maître de conférence en histoire de l'art médiéval à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Jean GUYON, directeur de recherche honoraire au CNRS  
Étienne HAMON, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Picardie-Jules Verne, TRAME  
Alexia LEBEURRE, maître de conférences en histoire et histoire de l'art moderne et contemporain à l'Université de Bordeaux 3 - Michel de Montaigne  
Patrick LE ROUX, professeur émérite d'histoire antique à l'Université de Paris 13  
Émilie D'ORGEIX, directrice d'études à l'EPHE  
Daniel PARENT, archéologue du bâti à l'Inrap Auvergne - Rhône-Alpes  
Patrick PÉRIN, conservateur général honoraire du Patrimoine, Directeur honoraire du musée d'archéologie nationale et du Domaine du château de Saint-Germain-en-Laye  
Philippe PLAGNIEUX, professeur d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Franche-Comté et à l'École nationale des chartes  
Gérard PRADALIE, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
François RECHIN, professeur en archéologie romaine et histoire ancienne à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour  
René SOURIAU, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès  
Jean-Louis VAYSETTES, ingénieur de recherche au S.R.A. d'Occitanie  
Éliane VERGNOLLE, professeure honoraire d'histoire de l'art médiéval à l'Université de Besançon, vice-présidente de la Société française d'archéologie

## **SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU MIDI DE LA FRANCE HÔTEL D'ASSÉZAT - PLACE D'ASSÉZAT - 31000 TOULOUSE**

Tél. 05 61 23 67 98

Fondée en 1831, la Société Archéologique du Midi de la France réunit des historiens de l'art ou archéologues qui étudient et font connaître les « monuments » du Midi de la France. Ses travaux, communications et discussions, sont publiés chaque année dans un volume de *Mémoires*.

Sa bibliothèque, qui s'enrichit annuellement et depuis un siècle et demi de plus d'une centaine d'échanges avec des institutions françaises et étrangères, est ouverte tous les mardis de 14 heures à 18 heures (sauf pendant les vacances scolaires).

*Sur internet :*

**<http://societearcheologiquedumidi.fr/>**

Une présentation de la Société, un compte rendu régulier de ses séances, des articles en ligne, une série de podcasts disponibles sur la chaîne YouTube de la Société ([https://www.youtube.com/channel/UCB511xfpQZm-HTmIujJ8DA/about#:~:text=La%20Société%20Archéologique%20du%20Midi,membres%20de%20cette%20illustre%20institution](https://www.youtube.com/channel/UCB511xfpQZm-HTmIujJ8DA/about#:~:text=La%20Société%20Archéologique%20du%20Midi,membres%20de%20cette%20illustre%20institution)...))...

Pour commander les numéros anciens (40 euros + frais d'envoi), envoyez un courriel à la Société Archéologique ([samf@societearcheologiquedumidi.fr](mailto:samf@societearcheologiquedumidi.fr)), avec vos nom, prénom et adresse.



# SOMMAIRE

## **Mémoires**

|                                                                                                                              |     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Jean-Charles BALTÿ                                                                                                           |     |
| ELIMBERRIS / AUGUSTA AUSCIORUM et la culture classique . . . . .                                                             | 17  |
| Catherine VIERS                                                                                                              |     |
| La fouille du site de Castel Bielh (Hautes Pyrénées) . . . . .                                                               | 45  |
| Gilles SÉRAPHIN                                                                                                              |     |
| L'abbatiale de Souillac dans l'architecture romane d'Aquitaine . . . . .                                                     | 61  |
| Céline LEDRU                                                                                                                 |     |
| Les éléments structurants des chapiteaux du deuxième atelier de la Daurade à Toulouse, proposition d'analyse . . . . .       | 87  |
| Emmanuel GARLAND                                                                                                             |     |
| Le décor peint de l'église d'Eget, en vallée d'Aure . . . . .                                                                | 103 |
| Hortense ROLLAND FABRE                                                                                                       |     |
| Les châsses en bois peint en France méridionale (XIX <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècles) . . . . .                        | 127 |
| Bernard SOURNIA                                                                                                              |     |
| Le rond-point picard et champenois de la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne . . . . .                                        | 149 |
| Michelle FOURNIÉ,                                                                                                            |     |
| Dévotions mariales à la Daurade au Moyen Âge et dans les temps modernes : autels, chapelles, confréries et statues . . . . . | 169 |
| Jean-Michel LASSURE                                                                                                          |     |
| Pommevic (Tarn-et-Garonne), un lot de céramiques du XVII <sup>e</sup> siècle . . . . .                                       | 199 |

## **Varia**

|                                                                              |            |
|------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Bernard SOURNIA                                                              |            |
| Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 1 . . . . . | 225        |
| Bernard SOURNIA                                                              |            |
| Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 2 . . . . . | 229        |
| <b>Bulletin de l'année académique 2021-2022 . . . . .</b>                    | <b>233</b> |



## BULLETIN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2021-2022

établi par

Patrice CABAU, Coralie MACHABERT, Anne-Laure NAPOLÉONE et Maurice SCHELLÈS

### SÉANCE DU 5 OCTOBRE 2021

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire adjointe ; Mmes Czerniak, Jaoul, MM. Balty, Cazes, Lassure, Macé, Sournia, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Dumoulin, Ledru, Viers, MM. Kerambloch, Mattalia, Séraphin, membres correspondants.

Excusés : Mmes Cazes, Nadal et Pradalier, MM. Garrigou Grandchamp et Scellès.

Le Président exprime sa vive joie de retrouver les rites qui tissent la sociabilité de notre Compagnie. Contrairement à ce qui avait été annoncé par courriel, depuis le 9 août, nous ne sommes plus tenus de vérifier les QR codes, tant que nous sommes moins de 50 membres présents dans nos locaux habituels. Il annonce par ailleurs que le calendrier des séances de l'année est bouclé, et pourra donc être mis en ligne très prochainement.

Louis Peyrusse rappelle également que nous recevons vendredi la Société française d'archéologie pour l'organisation du congrès qui aura lieu dans le Gers. Le 20 novembre se tiendra par ailleurs – toujours dans nos locaux –, une journée d'étude à la mémoire d'Émile Cartailhac, Président de notre Société de 1914 à 1921. Enfin, l'Hôtel d'Assézat accueillera à partir de demain et jusqu'au 8 octobre un colloque international de jeunes chercheurs sur le thème *Corps et pouvoir, le corps dans l'art politique des temps modernes*.

Au titre des courriers reçus, c'est une invitation au vernissage de l'exposition du Musée des Augustins *Théodule Ribot* qui nous a été envoyée ; il se tiendra vendredi 15 octobre à 18 h. Par ailleurs, la **stèle néolithique de Montels** est partie rejoindre la grande exposition internationale qui se tient actuellement au Musée national suisse de Zurich, où elle restera jusqu'au mois de janvier prochain ; nous attendons toujours le catalogue. Enfin, dans le cadre des conférences extraordinaires organisées par notre consœur Valérie Dumoulin, une communication sur les chroniques de Guilhem Pelhissou sera donnée par Laurent Macé, vendredi 15 octobre à 18 h 30 aux Jacobins.

Louis Peyrusse signale pour finir les dons de livres effectués au bénéfice de la bibliothèque de la Société :

Virginie Czerniak et Charlotte Riou (dir.), *Toulouse au XIV<sup>e</sup> siècle, histoire, art et archéologie*, publié aux PUM ;

Virginie Czerniak, *Les peintures de la chapelle Saint-Antonin* ;

Géraldine Mallet (dir.), *Yvette Carbonell-Lamothe : la passion du patrimoine*.

Le Président rappelle qu'Yvette Carbonell-Lamothe a été un de nos membres éminents, ayant longtemps occupé le poste de Secrétaire générale, notamment à un moment où la situation était difficile pour notre Société.

Il annonce que nous avons reçu la candidature de Mme Coralie Machabert au titre de membre correspondant, et rappelle que celle-ci a été primée en 2020 pour sa thèse intitulée : *La vie artistique à Toulouse de 1939 à 1958*. Cette candidature doit encore être examinée par le Bureau avant d'être soumise au vote.

C'est la candidature de Mme Hortense Rolland, dont le mémoire de Master II a été également primé, qui est présentée aujourd'hui avec le rapport de Virginie Czerniak. À l'issue du vote, Mme Hortense Rolland est élue membre correspondant de notre Société. Le Président se réjouit à la perspective de voir de jeunes candidats intégrer notre Compagnie.

Puis il passe la parole à notre Bibliothécaire-Archiviste Christian Péligré pour un rapport faisant *Le point sur la numérisation du Bulletin et des Mémoires de la SAMF*.

À la demande de notre Président, j'ai examiné attentivement les collections numérisées du *Bulletin* et des *Mémoires* qui sont aujourd'hui consultables en ligne, soit en allant directement sur le site *Gallica* de la BnF, soit en passant par le site de la Société archéologique ; certains membres de notre Compagnie ou certains chercheurs auraient en effet constaté des lacunes, des oublis, des « trous » dans la numérisation de ces volumes : les *Mémoires*, publiés de 1832 à 2009 et consultables en ligne, représentent près de 18 000 pages ; quant aux *Bulletins*, d'abord publiés séparément des *Mémoires*, ils ont été numérisés de 1880 jusqu'à 1974. Sauf erreur de ma part, et à moins que l'on ne me fournisse un contre-exemple, je n'ai pas réussi à trouver la moindre lacune dans la série des *Mémoires*. En revanche, j'ai constaté que trois fascicules du *Bulletin* (publiés en 1888, 1889, 1890, portant respectivement les numéros 1, 3 et 5 de la série in-8°) ainsi que l'année académique 1930-1931 (2<sup>e</sup> série, n° 49, séances du 18 novembre 1930 au 9 juin 1931), avaient échappé à la campagne de numérisation : soit au total 300 pages. Cet oubli représente environ 1 % de l'ensemble des collections numérisées. Je pense qu'il ne serait pas trop difficile de les numériser nous-mêmes et de compléter ainsi les collections de la Société Archéologique mises à la disposition des chercheurs.

Guy Ahlsell de Toulza souhaite que l'on fasse plutôt une demande à la BnF, car les fichiers numériques réalisés en interne seraient beaucoup trop lourds à gérer.

C'est ensuite au tour de Gilles Séraphin de présenter sa communication sur la *Chronologie de l'abbatiale de Souillac : nouvelles hypothèses* :



VUE DE L'INTÉRIEUR DE LA NEF DE L'ÉGLISE ABBATIALE DE SOUILLAC.  
CL. G. SÉRAPHIN.

Conséquence des nouvelles hypothèses chronologiques proposées pour le clocher-porche de Moissac (cf. *Congrès Archéologique de France : Tarn-et-Garonne*, 2014), un nouveau regard sur l'abbatiale de Souillac conduit à recentrer sur le Limousin l'aire d'influence dans laquelle s'inscrit cette église à file de coupoles. Ce recentrage, qui renouvelle des étalonnages stylistiques jusqu'à présent orientés vers le Languedoc, n'est pas sans conséquence sur le scénario chronologique que l'on peut proposer pour le chantier du XII<sup>e</sup> siècle et, plus largement, pour la chronologie des nefs à files de coupoles de l'Aquitaine orientale.

Le Président remercie notre confrère pour cette communication foisonnante et retient deux idées principales : la première est que le Limousin est aussi créateur que le Languedoc, et la seconde, qu'il faut envisager des dates tardives qui mettent singulièrement à mal la chronologie générale de la sculpture romane qui voudrait que la rencontre du Languedoc et de la Bourgogne se fasse à Saint-Denis. Dans cette démonstration, Louis Peyrusse se dit gêné par l'utilisation de la typologie. Les comparaisons, poursuit-il, sont très convaincantes d'un point de vue formel, mais rien ne permet de déterminer la source, le centre créateur. Il manque donc à son sens des dates.

Gilles Séraphin répond que les comparaisons présentées s'appuient d'abord sur celles déjà effectuées par les chercheurs et en particulier Évelyne Proust, dont le travail avait principalement attiré son attention. Il précise également qu'il a bien sillonné la région pour trouver les édifices cités en exemple et qu'il peut affirmer que les caractéristiques dont il a été question ne se trouvent nulle part ailleurs. Il y a donc

bien, selon lui, un foyer centré sur le Limousin. Il a pu noter d'autre part que les sculpteurs de Souillac utilisaient un calcaire blanc local, dont la carrière n'a pas été encore localisée, qu'ils semblent avoir employé partout où ils ont œuvré. On le retrouve

par exemple à Vigeois, à plus de 50 km. Ils paraissent, par ailleurs, avoir également travaillé vers le Nord-Est, vers le Cantal. Certains d'entre eux sont donc allés jusqu'à Moissac en passant par Cahors. Gilles Séraphin précise qu'il ne cherchait pas particulièrement à identifier un centre créateur mais plutôt à définir un contexte : celui du Bas-Limousin lui paraît évident et le plus cohérent, selon lui, serait que cette architecture et cette sculpture proviennent de cette région et non de Moissac et de Cahors.

Daniel Cazes se dit intéressé par la remise en question d'une terminologie qui ne peut plus être utilisée aujourd'hui, comme le terme de « languedocien » qui nous renvoie aux travaux de Raymond Rey et d'Élie Lambert, et qu'il faut désormais bannir en reprenant les études de ces édifices. Il est aussi difficile, poursuit-il, de se situer en utilisant les termes de « roman » et de « gothique ». Par exemple, les séries de chapiteaux à « langues » lisses qui garnissent les angles des corbeilles et qui s'articulent dans de grandes échancrures sont tantôt situés à une époque, tantôt à une autre selon les régions de France où on les trouve.

À l'invitation du Président, Daniel Cazes poursuit avec le compte rendu de sa visite annuelle des **propriétés de la Société à Martres-Tolosane**. En faisant le tour de celle de Chiragan, il a pu constater que tout allait bien. Le fermier entretient en effet le terrain et respecte nos derniers accords, c'est-à-dire qu'il ne laboure plus, se contentant d'y maintenir une prairie avec des vaches. Le terrain est bordé d'arbres le long du canal du moulin et de la Nause qui continue à déverser dans la Garonne l'eau qui était amenée dans l'Antiquité sur le site de Chiragan par un aqueduc. Aucune trace d'excavation sauvage n'a été notée, contrairement à l'année dernière. Avec la municipalité élue récemment et dirigée par Loïc Gojard, qui est très attentif à notre patrimoine, nous gardons pour projet de clôturer complètement les terrains avec l'aide de subventions de la Mairie ; ce sera la seule façon d'éviter les intrusions sur le site de Chiragan. C'est son adjoint, M. Philippe Arasse, chargé du tourisme, qui nous a envoyé un courrier pour nous annoncer que le projet de se greffer au sentier *Via Garona* – très fréquenté à l'heure actuelle – est remis à l'ordre du jour. Il s'agirait de faire une boucle à partir du pont de Mauran, en suivant la rive gauche de la Garonne, longeant le site de Chiragan, rejoignant le quartier de Saint-Vidian et le barrage de Martres et permettant de récupérer le chemin sur la rive droite. La Mairie a donc besoin d'un accord écrit de la Société Archéologique pour avancer dans ce projet. Le 14 octobre se tiendra une réunion à la mairie de Martres où Daniel Cazes représentera la Société.

Le deuxième point présenté par Daniel Cazes est celui de la parcelle de Bonan, qui se trouve aussi à Martres mais à l'opposé de Chiragan, c'est-à-dire au nord de la commune. Cette parcelle de 5 011 m<sup>2</sup> a été acquise par notre Société en 1942 à la demande d'un ou de plusieurs membre(s) dont nous n'avons pas retrouvé la trace car le dossier concernant cette parcelle a disparu. À cette date, le Président Joseph Calmette a bien signé l'acte de vente (que nous avons toujours dans nos archives) et des membres de la Société, qui restent à identifier, y ont effectivement fait des fouilles. Cependant, on ne sait rien sur ce qui a été trouvé et aucune publication ne semble avoir été faite à la suite de ces investigations. Il faut attendre 1972 pour que M. Louis, alors Trésorier de la Société, réclame par courrier les fermages de cette parcelle mise en culture par M. Delort. Puis, en 2000, à l'occasion d'un échange de parcelles, la Mairie a produit des extraits cadastraux qui nous ont permis de redécouvrir cette parcelle qui n'est pas inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, contrairement à celles de Chiragan. Il faudra donc identifier précisément cette parcelle, qui est recouverte de blé comme les parcelles environnantes, et ceux qui la mettent en culture. Les chemins qui permettaient d'y accéder sont pour l'un cultivé (!) et pour l'autre anormalement interdit par l'exploitant d'une gravière mitoyenne.

Le Président propose dans un premier temps de déterminer les confronts sur les matrices cadastrales, puis de rencontrer les fermiers qui mettent la parcelle en culture, et enfin d'essayer d'évaluer le potentiel archéologique de celle-ci. Il faudra alors faire intervenir le Service régional de l'Archéologie.

Au titre des informations diverses et suite au problème soulevé lors de la dernière séance de l'année académique précédente, notre Trésorier montre à l'assemblée **différents types de logos élaborés durant l'été**. Dans une optique plus moderne et plus graphique que le profil de médaille utilisé traditionnellement sur les cartons d'invitation, une option du type de ceux de l'Académie a été prise et un graphiste a proposé une série de modèles d'Athéna. L'un d'eux a retenu l'attention du Président et le Trésorier projette toute une déclinaison de ce modèle avec les inscriptions « SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE » en rectangle ou à côté, avec ou sans la devise. Il demande à l'assemblée de se prononcer sur ces modèles.

Laurent Macé regrette que le modèle retenu soit sans œil, faisant remarquer qu'il serait gênant qu'une Société Archéologique soit « aveugle ». Le Président répond que l'œil proposé était larmoyant, et également gênant. Daniel Cazes regrette que finalement le logo proposé soit très proche de celui de l'Institut et rappelle que nous avons eu pendant trois ans un conflit avec l'Académie de Carcassonne qui avait copié notre sceau. Il pense que, le bicentenaire de notre Société approchant, il serait judicieux qu'elle se dote d'un logo original : peut-être faut-il en finir avec Athéna et trouver quelque chose qui la caractérise vraiment, un monument sauvé par elle par exemple. Il propose de lancer un concours d'idées parmi les membres. Laurent Macé ajoute que certains d'entre nous ont des talents de dessinateur et qu'il serait bien de leur demander de nous faire des propositions ; il faut, selon lui, solliciter nos propres ressources. Le Président rassure l'assemblée : aucune décision n'a été prise pour l'instant, et nous prendrons le temps nécessaire à la réflexion.

## SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2021

Présents : M. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire adjointe ; Mmes Fournié, Jaoul, MM. Catalo, Cazes, Testard, membres titulaires ; Mmes Ledru, Rolland, MM. Kerambloch, Mattalia, Rigault, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Czerniak, Pradalier et Viers, MM. Balty, Garland, Garrigou Grandchamp, Péligny, Scellès, Sournia, Surmonne et Tollon.

Invité : M. Alexandre Mille, conservateur du patrimoine et paléontologue au Muséum d'Histoire naturelle de Toulouse.

Le Président ouvre la séance en saluant Hortense Rolland, récemment élue membre de notre Société, et Alexandre Mille, notre invité, et poursuit par les informations diverses. Il informe les membres que la Bibliothèque municipale, Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine, restaurée il y a une dizaine d'années par l'architecte des bâtiments de France Dominique Letellier, est aujourd'hui interdite d'accès pour des raisons de sécurité. En effet, des fragments de maçonnerie tombent de la coupole.

Parmi les bonnes nouvelles de l'actualité, Louis Peyrusse nous annonce que le **château de Ginestous**, grande bâtisse du XVII<sup>e</sup> siècle élevée dans la périphérie toulousaine, va être sauvé grâce à Emmaüs et grâce à un chèque conséquent de la Fondation du Patrimoine.

Au titre des courriers reçus, la **stèle de Montels**, actuellement à Zurich, va faire l'objet d'une visite virtuelle avec une production vidéo à 360 degrés, intégrant de nombreuses informations sur l'objet. Elle sera présentée dans la série *Hommes sculptés dans la pierre* qui sera disponible sur le site web du Musée national suisse. Une autorisation nous a été demandée pour intégrer notre stèle à ce projet. Louis Peyrusse a répondu favorablement à cette demande au nom de la Société. Le lien nous sera envoyé une fois la production réalisée ; il sera alors largement diffusé.

La bibliothèque vient par ailleurs de recevoir un don extraordinaire de Maurice Scellès : les dix volumes du glossaire de du Cange dans une édition superbement reliée de 1733. Le du Cange, rappelle le Président, forme un lexique du Moyen Âge. Il comprend 6 volumes constituant le dictionnaire et 4 volumes de supplément. Louis Peyrusse exprime sa reconnaissance au donateur au nom de la Société car il s'agit d'un exemplaire superbe : même si on le trouve actuellement en ligne, il nous sera désormais possible de savourer le plaisir de le feuilleter dans notre bibliothèque.

Étant donné le nouveau fonctionnement de relecture et de mise en ligne des procès-verbaux de la Société, Louis Peyrusse demande aux membres s'il est désormais nécessaire de consacrer du temps à les relire en début de séance comme on le faisait jusque-là, dans la mesure où les intervenants sont invités à chaque fois à vérifier la transcription de leurs propos. Cela permettrait, selon le Président, de gagner du temps pour la séance du jour. Daniel Cazes approuve ce système, à condition bien sûr que tous les intervenants soient sollicités et surtout que ceux qui ont des remarques à faire les transmettent rapidement. Dans ce sens, il propose que tous les membres soient informés par courrier de ce nouveau système, de façon à les inviter à consulter régulièrement nos procès-verbaux sur le site de la Société et à réagir au plus tôt.

La parole est alors à Céline Ledru pour une communication intitulée ***Le chapiteau ME 148, l'Incrédulité de saint Thomas et la Traditio Legis du Musée des Augustins, hypothèses sur les abaques des chapiteaux de la Daurade***, publiée dans ce volume (t. LXXXII) de nos *Mémoires* :

Le deuxième atelier de la Daurade de Toulouse a œuvré entre 1120 et 1130 à la sculpture des chapiteaux du cloître du prieuré. Le cloître a été détruit au XIX<sup>e</sup> siècle. Une partie des chapiteaux historiés sont conservés au Musée des Augustins de Toulouse.

Ayant constaté une erreur de description sur le chapiteau représentant la *Transmission de la Loi*, la question de l'identification de la scène se pose.

La communication présentera une hypothèse d'interprétation des éléments considérés comme ornementaux des abaques des chapiteaux, en s'appuyant sur une méthode statistique. Ces hypothèses permettent de réexaminer l'identification de la scène représentée sur le chapiteau n° inv. Me 148.

Louis Peyrusse remercie notre consœur pour cet exposé très intéressant. Il fait remarquer qu'elle présente dans sa communication une sémiotique des éléments qui n'attirent pas l'attention spontanément dans les chapiteaux historiés, car ils appartiennent au registre décoratif, et que l'on expliquait *a priori* autrement. Les gaufres, par exemple, étaient interprétées comme une reprise des techniques des arts précieux. Cependant, si ce n'est pas seulement une organisation plastique, est-on sûr de cette volonté de fidélité au texte ?

Selon Céline Ledru, il s'agit soit d'une fidélité au texte, soit d'une volonté de pousser le détail le plus loin possible, ou bien encore, d'un jeu intellectuel entre personnes connaissant le code. Quant aux fonds gaufrés, notre consœur avoue avoir travaillé sur ce détail mais n'en avoir trouvé que très peu d'exemples. Par ailleurs, pour conforter son hypothèse, elle a regardé de nombreuses collections de chapiteaux et a pu constater l'existence de plusieurs séries de systèmes. Dans des cloîtres espagnols par exemple, on note soit la présence de tours et d'arcatures, quand la scène se déroule à l'intérieur de la cité, alors qu'aucun arrière-plan n'est représenté pour indiquer l'extérieur, soit des arbres qui meublent le fond quand la scène se déroule en dehors d'une ville alors que rien n'est représenté en fond quand on se situe à l'intérieur de celle-ci. Dans le cas du chapiteau présenté, il semble qu'il y a une conjugaison des deux permettant de pousser le détail dans la représentation. Notre consœur rappelle que son analyse reste une proposition d'interprétation, alimentée par l'apparition systématique de ces détails. Pour elle, cela traduirait la volonté – émanant sans doute du commanditaire –, d'être au plus près du texte et de signifier sa finesse sur l'espace restreint offert autour des scènes sculptées du chapiteau.

Daniel Cazes dit avoir suivi la communication avec beaucoup d'attention. Il se rappelle avoir en effet rapproché ces fonds gaufrés des chapiteaux de la Daurade avec des objets d'orfèvrerie et le travail du métal (il croit se souvenir qu'Émile Mâle a été le premier à noter la transposition du travail du métal sur la sculpture). Dans le cas de la scène de l'arrestation du Christ, la gaufrure est plus fine et serait plutôt interprétée comme la vibration de la lumière émanant des torches puisque la scène se passe de nuit. Enfin, concernant les arcatures, les crénelages et les tours, il lui semblait plus simplement que cela permettait de situer la Passion à Jérusalem. Cette représentation architecturale – parfois très fantaisiste – est celle traditionnellement adoptée par les sculpteurs pour représenter la ville sainte. Son interprétation n'allait pas plus loin, mais il reconnaît que notre consœur a raison de soulever ces questions.

Céline Ledru répond que certaines petites scènes ou détails posent des problèmes d'interprétation. En effet, les arcatures représentent la cité, mais les tours crénelées ne sont pas toujours présentes. Peut-on qualifier ce détail d'aléatoire, compte tenu de la finesse de la représentation sculptée qui par ailleurs foisonne de détails ? Le plus raisonnable, selon elle, serait de penser qu'il s'agit d'un choix délibéré. En outre, sur les chapiteaux qu'elle a étudiés, Emmaüs, comme Jérusalem, est représentée par des arcatures et des tours. Il manque enfin la couleur, qui a pu donner d'autres informations.

Sur le chapiteau habituellement interprété comme étant la représentation de *l'Incrédulité de saint Thomas* et pour lequel notre consœur propose de voir *l'Apparition du Christ aux bons apôtres*, Émeric Rigault aimerait avoir quelques développements. Il se dit particulièrement convaincu par la comparaison avec la miniature exposée au cours de la communication et se demande si d'autres exemples sculptés contemporains de ce thème sont connus. Céline Ledru reconnaît ne pas avoir cherché dans cette direction, bien qu'elle ait noté l'existence, en Espagne, d'un chapiteau décoré de cette scène dont la composition est cependant bien différente.

Louis Peyrusse donne ensuite la parole à Guy Ahlsell de Toulza pour une communication sur *l'église Saint-Amans de Rabastens*, qui a récemment fait l'objet d'un diagnostic archéologique.

Notre Président remercie notre confrère pour son reportage abondamment illustré et demande à Jean Catalo de nous livrer son interprétation sur le mobilier.

Notre confrère évoque les dernières planches montrant le mobilier métallique trouvé sur le site par les riverains. Il s'agit dans tous les cas de boucles médiévales, en grande partie des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, qui ne peuvent provenir que d'un cimetière. La dernière boucle décorée est selon lui exceptionnelle. Guy Ahlsell de Toulza confirme que tous ces objets seront déposés au Musée de Rabastens et étudiés par notre confrère Alexis Corrochano. Ce matériel exceptionnel, continue Jean Catalo, complète ce qu'il savait déjà du site. Il tient à préciser d'abord que les opérations de sondages de diagnostic, très encadrés, effectuées par l'Inrap, ont été faites sous la prescription des Services de l'État et qu'elles sont destinées à estimer la qualité des vestiges, leur profondeur et l'épaisseur de la zone qu'ils occupent. Les tranchées permettent par ailleurs de donner une représentativité de la surface du site. Si c'est un cimetière, il faut donner une idée de la densité, du nombre de tombes (que l'on trouve en multipliant le nombre de tombes trouvées dans les tranchées par la surface du site). L'opération de diagnostic consiste donc à tester la nature des vestiges par les sondages. Les sarcophages trouvés aux abords de l'église Saint-Amans sont des cuves en pierre de type médiéval et non de type mérovingien. Le caractère exceptionnel de ce site, outre l'église et le cimetière qui l'entoure, consiste également en vestiges d'habitat situés de part et d'autre, l'ensemble étant cohérent et particulièrement bien conservé. La céramique recueillie est du XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle avec des éléments comparables avec des poteries trouvés à Brens, ou des cruches très caractéristiques découvertes sur le site du village déserté de Montaigut (Lisle-sur-Tarn). Ce contexte XII<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle correspondrait à l'abandon du site puisqu'aucune tombe, aucun vestige plus récent n'ont été trouvés. Quant aux vestiges plus anciens, il faudra attendre les fouilles pour les évaluer plus précisément. Il faut noter que la densité des tombes n'est pas aussi importante qu'au cimetière Saint-Michel de Toulouse, exemple de cimetière paroissial médiéval. Guy Ahlsell de Toulza fait remarquer que les nombreux sarcophages sous le sol de l'église témoignent d'une phase plus ancienne. Jean Catalo déclare qu'il faut se méfier des sarcophages, qui sont des contenants que l'on réutilise sans arrêt, et qui ne correspondent donc pas forcément au premier état de l'église.

Guy Ahlsell de Toulza dit avoir rencontré le Maire de Rabastens vendredi dernier, à qui il a présenté le diaporama de l'opération de diagnostic. Celui-ci n'a pas caché son étonnement mais a déclaré ne rien pouvoir faire sans moyens. Une association de sauvegarde et de mise en valeur a donc été montée, notamment avec les familles de toutes les fermes voisines dont les ancêtres ont été enterrés sur le site. Catherine Viers doit par ailleurs venir faire une étude de l'église. Il serait souhaitable de faire revenir l'église dans le domaine public en rachetant l'ensemble à sa propriétaire.

Il faut par ailleurs demander la protection des M.H. de l'église pour les peintures.

Jean Catalo fait remarquer que, dans le cadre archéologique, la loi est assez claire : si le diagnostic a été lancé, c'est que certains éléments du dossier ont conduit le SRA à le prescrire pour avoir des informations supplémentaires sur le potentiel archéologique. Ces informations seront données quand le rapport sera rendu ; le SRA donnera alors son accord, ou non, en fonction du projet du futur propriétaire. Si ce projet est agricole, donc altérera le sol sur 20 cm, le Service devrait logiquement intervenir. On propose alors des fouilles au propriétaire qui seront financées par lui ou par le FNA, sinon le projet est arrêté. Il reste donc difficile de dire aujourd'hui ce qu'il va advenir du site car c'est l'État qui va juger de la faisabilité du projet envisagé.

Faut-il alors demander la protection des M.H. demande Guy Ahlsell de Toulza ? Jean Catalo fait remarquer que la protection ne toucherait alors que le bâtiment, alors qu'il s'agit d'un site complet et homogène : église, cimetière et habitat. L'idéal serait de conserver le site entier.

Daniel Cazes demande pourquoi la municipalité n'a pas préempté au moment de la vente. Guy Ahlsell de Toulza répond que le prix de mise en vente (108 000 euros) correspond au triple de la valeur de la parcelle estimée par la SAFER (35 000 euros), et la Mairie ne pouvait l'acquérir à ce prix. Le Maire a donc demandé à notre Trésorier de faire sa présentation dans la salle de cinéma de Rabastens à destination de la population et du Conseil municipal. Jean Catalo remarque qu'il serait judicieux de demander aux archéologues de faire cette présentation en leur laissant le temps nécessaire pour donner toutes les explications et en découplant les problèmes patrimoniaux des problèmes administratifs.

Jean Catalo rappelle qu'aucune information ne peut être livrée tant que le rapport n'a pas été rendu. Il faudra attendre les résultats d'éventuelles analyses C14 et le SRA peut demander un complément d'informations ; le rapport sera donc rendu au plus tôt dans 3 mois. Aucune présentation du site ne devrait donc être faite au public avant la fin de l'étude des archéologues.

## SÉANCE DU 9 NOVEMBRE 2021

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire adjointe ; Mmes Czerniak, Fournié, Merlet-Bagnéris, MM. Cazes, Lassure, Sournia, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Ledru, Rolland, M. Marty, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty et Cazes, MM. Balty, Garland, Penent et Tollon.

Comme cela a été annoncé lors de la dernière séance, le Président déclare que nous ferons désormais l'économie de la lecture du procès-verbal puisqu'il sera accessible sur notre site après relecture des différents intervenants. Il demande à l'assemblée s'il est nécessaire de l'envoyer par courrier électronique à chaque membre. Daniel Cazes pense que cela pourrait être utile, si la mise en ligne devait être retardée, de façon à ce que les membres puissent suivre la vie de la Société. La Secrétaire adjointe répond qu'elle veille désormais à ce que les procès-verbaux de chaque séance soient consultables sur le site avant la suivante.

Au titre des courriers reçus, Louis Peyrusse annonce que le catalogue du Musée national suisse nous est parvenu ; il note que celui-ci est entièrement rédigé en allemand. C'est le jeune préhistorien de l'Université d'Aix-Marseille, Jules Masson-Maurey, que notre Président avait désigné pour rédiger la notice, en l'absence de spécialistes locaux sur l'époque néolithique. Celui-ci soutient d'ailleurs dans quelques jours une thèse sur les stèles du sud de la France, et il était donc, selon lui, la personne toute désignée. Louis Peyrusse a relevé par ailleurs que la **stèle de Montels** est dite provenir du Musée Saint-Raymond, comme dans des catalogues anciens. Daniel Cazes tient à préciser que deux pièces, dont celle-ci, avaient été déposées par notre Société dans le jardin du Musée Saint-Raymond – sans doute à la demande de Mme Labrousse –, mais il les a fait ensuite retourner dans nos locaux, d'une part pour les protéger des déjections canines et ensuite parce que le nouveau programme muséographique du Musée ne comprenait pas l'époque néolithique. Daniel Cazes se dit par ailleurs contrarié par l'inexactitude des cartels et catalogues de certains établissements où les pièces déposées ne sont pas différenciées des autres. Selon la loi, le nom du déposant doit figurer sur les cartels et dans les notices, il en est de même pour les donateurs. L'erreur notée par le Président dans le catalogue d'exposition suisse n'est donc pas étonnante. Le Président poursuit en montrant des cartes postales éditées par le Musée de Zurich où notre stèle de Montels est mise en parallèle avec celle de Saint-Sever-du-Moustier conservée au Musée de Nîmes et une autre provenant du Musée Fenaille de Rodez.

Nous avons ensuite été avertis par courrier électronique d'une manifestation comprenant un colloque et une petite exposition sur *Un demi-siècle d'archéologie à Cahors* qui se tiendront dans la ville les 18 et 19 novembre. Deux de nos membres y participeront : Jean-Luc Boudartchouk et Anaïs Charrier. Le Président nous informe ensuite d'un autre courrier provenant de propriétaires d'une cave médiévale toulousaine située au n° 10 de la rue Tripière. Ces derniers proposent à la Société de venir la visiter. Louis Peyrusse suggère de fixer une date de visite un mardi entre deux séances, peut-être en décembre, après avoir contacté les propriétaires. Un autre courriel nous a été envoyé par Mme Claire Jover, proposant de faire don à la Société d'un morceau de pieu de pile de ponceau, dont la pointe est renforcée par une ferronnerie adaptée, qu'elle a ramassé il y a une trentaine d'années à l'estuaire de La Vèze-sur Ariège.

Le Président rappelle que, le samedi 20 novembre, **hommage sera rendu à la mémoire d'Émile Cartailhac** qui a été un des membres les plus remarquables de notre Société. Cette journée d'étude est organisée par le PCR Cartailhac coordonné par Sandra Péré-Noguès. Par ailleurs, l'Académie des Jeux floraux nous fait savoir qu'elle tiendra un colloque le 18 novembre sur le thème *Qui connaît les poètes aujourd'hui ?* Après le colloque, des lettres de maîtrise seront remises au poète Adonis par Serge Pey et à James Sacré par M. Saint-Paul ; l'après-midi s'achèvera par une conférence de James Sacré : *En suivant mon chemin d'écriture*.

Enfin, Louis Peyrusse nous annonce que **l'hommage à Maurice Prin** que nous projetons d'intégrer au volume double de nos *Mémoires* commence à s'étoffer. Un beau texte a été rédigé sur la vie de notre confrère défunt par Daniel Cazes ; nous attendons d'autres textes de Bruno Tollon, Henri Pradalier, Patrice Cabau, auxquels le Président lui-même propose de se joindre. Il fait d'ailleurs appel aux membres qui possèderaient des photographies pour illustrer cet hommage ; celle de Jean Dieuzaide montrant Maurice Prin sur son vélo, conservée aux Archives municipales, sera demandée.

L'ordre du jour appelle l'examen de la candidature de Mme Coralie Machabert comme membre correspondant. Le Président rappelle qu'elle a été lauréate en 2020 d'un grand prix spécial de la Société Archéologique du Midi de la France pour sa thèse ; à ce titre, elle a vocation à nous rejoindre. Son master 2 était une monographie sur le peintre et acteur de la vie culturelle Christian Schmidt, et sa thèse porte sur la vie artistique à Toulouse de 1939 à 1958. Mme Coralie Machabert est élue membre correspondant de notre Société.

Louis Peyrusse passe enfin la parole à Pierre Marty pour sa communication *Recherches sur la bibliothèque de l'Académie royale de peinture, sculpture et d'architecture de Toulouse*.

Louis de Mondran (1699-1792), le fondateur et historiographe de l'Académie royale de peinture de Toulouse, rapportait dans ses *Mémoires* que 1751 était une année importante pour cette institution. En effet, elle obtenait cette année-là la protection du Roi et le titre d'Académie royale, qui allait lui permettre de devenir pérenne et d'envisager le futur avec ambition. Mondran rapportait encore que c'était « à peu près dans ce même temps qu'un établissement aussi utile que celui de l'Académie des arts concourut pour le progrès des sciences et des arts : ce fut celui d'une grande et belle bibliothèque. »

Cette intéressante mention n'a jusqu'à présent jamais été questionnée. Or, l'existence d'un lieu ou d'une ressource de ce type au sein de cette académie ne serait pas anodine. Aussi, souhaiterions-nous discuter l'existence matérielle de cette bibliothèque. Dans un deuxième temps, nous proposerons une étude des ressources textuelles à disposition des académiciens, et les utilisations qui en étaient faites (légitimation de savoirs, transmission de pratiques artistiques, etc.), à la lumière de documents pour beaucoup inédits, et de comparaisons avec d'autres académies et écoles de dessin actives durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Le Président remercie notre confrère pour cette enquête passionnante qui se révèle malheureusement pour partie décevante, car on s'attend toujours à retrouver des catalogues ou encore à ce que tous les livres restent dans les bibliothèques, ce qui n'a visiblement pas été le cas. Il est surpris de « la civilisation du livre rare » qui vient de nous être décrite. Ces livres sont chers (Périonnet : 150 livres, Pozzo : 100 francs), mais il s'agit bien sûr de grands *in folio*, le Blondel à 28,50 F est bien moins cher. Ce système de bibliothèque « Professeurs-École » évoqué par notre confrère existait ailleurs qu'à l'Académie royale de Toulouse. Il demande si une distorsion importante existait avec les autres institutions officielles connues. Pierre Marty répond que l'on peut noter de grandes différences avec la bibliothèque de l'Académie royale de Paris. De tels lieux mis à disposition des professeurs et des élèves les plus avancés sont connus à Marseille et à Rouen. L'idée de Mondran était de se mettre au niveau de l'Académie de Paris et on peut considérer que les salons toulousains sont une franche réussite. Il pensait pouvoir solliciter l'aide des capitouls pour son projet, mais ceux-ci ne pouvaient apporter aucun financement. Autrement dit, reprend Louis Peyrusse, la bibliothèque de Mondran était alors la seule utilisée. Elle a en effet beaucoup servi, confirme Pierre Marty ; celles de Cammas et de Puymaurin étaient également très importantes, mais aussi celles d'autres personnalités moins connues comme François Lucas. Se pose alors la question de l'approvisionnement, celui des librairies à Toulouse et

plus particulièrement celui de livres d'art. Les correspondances entre professeurs témoignent de demandes de livres adressées aux collègues parisiens. On voit également des réseaux secondaires se mettre en place, notamment entre académies.

À entendre l'exposé qui vient d'être fait, on note, dit Guy Ahlsell de Toulza, que l'Académie des Beaux-Arts était très pauvre, que le prestigieux statut d'Académie royale n'a pas apporté les fonds municipaux espérés et que ce sont de modestes locaux qui ont prêté. Pourtant, le fonds ancien de l'actuelle École des Beaux-Arts était très important, au point que les directeurs successifs cherchaient à s'en débarrasser pour gagner de la place. Les portes étant restées ouvertes et, sans surveillance, elle a malheureusement été pillée. C'est donc au XIX<sup>e</sup> siècle que la bibliothèque s'est étoffée, fait remarquer Virginie Czerniak. Le Président confirme qu'il y eut en effet un apport important à cette époque, qui est venu s'ajouter aux fonds anciens dont on ne connaissait pas la provenance. Mais l'essentiel de la richesse de l'École, ajoute-t-il, était constitué par les modèles, c'est-à-dire les gravures et les plâtres qui étaient soigneusement conservés. Pierre Marty fait remarquer qu'il ne reste pas grand-chose de ces modèles du XVIII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, l'Académie étant peu dotée, les modèles étaient plus souvent réparés que remplacés. Les bonnes volontés comme Mondran et Puymaurin étaient sollicitées pour les achats importants. Ce qui est regrettable, poursuit-il, c'est que Lagarde avait mentionné des inventaires de ces dessins, de ces modèles et de ces livres – c'est d'ailleurs la raison pour laquelle certains ont des annotations en bleu et en rouge –, mais en constatant dans les années 1930 que ces inventaires avaient déjà disparu.

Daniel Cazes demande quelles pouvaient être les ressources, en cette deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, des bibliothèques religieuses en matière de livres d'art, étant donné la multitude de couvents qui existaient à Toulouse. Certaines devaient être très riches (les Augustins, les Dominicains, les Jésuites), dans des communautés où l'on avait le goût des arts et où vivaient parfois des religieux artistes ; il devait bien y avoir quelques-uns des livres dont il a été question. En effet, répond Pierre Marty, on voit arriver certains livres d'art provenant de ces communautés religieuses dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, donc après la Révolution. Cependant, aucune mention de consultation d'ouvrage dans les bibliothèques de ces communautés n'a été relevée dans les sources. On sait seulement que les élèves de l'École du Génie avaient accès à celle du Collège royal. L'Académie des Arts avait passé un accord avec le Collège pour qu'ils puissent assister à certains cours leur permettant de développer des savoirs particuliers et d'avoir accès à une documentation que l'Académie ne pouvait leur offrir. Qu'en est-il de la bibliothèque du clergé de Loménie de Brienne, qui avait lancé un programme public, demande le Président. De la même façon, répond Pierre Marty, aucune mention de consultation ni de correspondance d'élève avec cet établissement n'a été relevée.

Louis Peyrusse fait remarquer que pour faire valoir l'Académie royale auprès des capitouls, on avait mis en avant qu'elle allait surtout former des ouvriers d'art : il ne s'agissait donc pas là d'intellectuels. Pierre Marty reconnaît trouver cette question très intéressante, s'étant d'ailleurs intéressé à la population des élèves qui fréquentaient cette Académie en faisant des relevés systématiques chez les notaires des contrats d'apprentissage de tous les ouvriers, artistes, artisans pour lesquels il était précisé qu'ils fréquentaient l'Académie. Sur les 140 contrats relevés, 70 % environ savaient lire et écrire.

Françoise Merlet-Bagnérès se dit moins pessimiste que notre Trésorier sur le sort de la bibliothèque des Beaux-Arts. Elle a en effet été pillée, mais a également fait l'objet d'une chasse gardée à partir des années 1970. Par ailleurs, il faut noter, selon elle, le rôle essentiel des gravures dans l'évolution de l'enseignement. En effet, quand on parcourt les locaux du Petit Versailles, à l'intérieur du Capitole, on voit que les étudiants de première année avaient des pupitres dont le couvercle se relevait ; les étudiants y conservaient des gravures, parfois de qualité médiocre, qu'on leur avait distribuées. À côté se trouvait le bureau des professeurs garni d'étagères et de livres, et la tradition du prêt d'ouvrage appartenant aux enseignants s'est poursuivie. Le trésor de l'École était constitué par les plâtres du cabinet de sculpture, les moules longtemps gardés permettant aux professeurs d'en refaire des tirages. Les étudiants, notamment ceux de première année, travaillaient donc à partir de gravures qui étaient parfois de piètre qualité. En seconde année, on copiait les plâtres et on démarrait la découverte de la troisième dimension. À la fin du cycle, on travaillait sur les tomes de Dandré Bardon, volumes de planches sur l'histoire du costume. Les cours théoriques sont arrivés aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, et ils étaient rédigés par les professeurs eux-mêmes et conservés par les étudiants. C'est à la fin, lorsque ces derniers devaient trouver un style, que l'on faisait appel aux grandes bibliothèques. Les livres chers sont souvent détenus par les professeurs, annotés, signés et datés de leur main lors de leur don. Quant aux capitouls, ils ont plus investi dans la création de plâtres que dans l'achat de livres. Guy Ahlsell de Toulza ajoute que le prix qui était donné à Toulouse était le porte-crayon en argent du chevalier Rivals, survivance étonnante du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'ailleurs on donnait des livres, comme par exemple l'écorché de Bouchardon conservé à l'École.

Au titre des questions diverses, le Président donne la parole à Jean-Michel Lassure, qui voudrait attirer notre attention sur l'état du **château de Saint-Blancard** (Gers).

Louis Peyrusse demande si l'édifice est hors d'eau et voudrait des informations sur la situation de la propriété. Jean-Michel Lassure répond que quelques effondrements sont déjà à déplorer et que l'édifice appartient à un Anglais ; la commune, quant à elle, voudrait bien trouver une solution. Il semblerait que des tractations soient en cours, mais elles tardent à aboutir.

Louis Peyrusse s'étonne que l'on n'oblige pas le propriétaire à entretenir le clos et le couvert. Virginie Czerniak fait remarquer que, malheureusement, de nombreux châteaux sont dans ce triste état dans le Gers : elle pense en particulier au château de Mansencôme classé Monument Historique et qui menace de s'effondrer. Daniel Cazes déclare que les maires des communes ont la possibilité de prendre un arrêté de péril, et s'il est exécuté, ils ont le droit d'assurer le clos et le couvert du bâtiment sous leur propre autorité et de mettre en œuvre des mesures minimales de consolidation : éviter qu'un mur s'écroule, faire mettre une tôle ondulée en attendant des travaux plus importants sur une toiture. Notre confrère s'étonne que ces mesures ne soient prises que très rarement. Olivier Testard répond que si un maire prend un arrêté de péril, il est responsable de ce qui se passe ensuite. Il doit prendre les travaux aux frais de la commune et à la charge de récupérer, éventuellement, auprès du propriétaire les fonds engagés. Le problème, selon notre confrère, est que les nouveaux propriétaires des châteaux n'ont aucune idée de la charge que cela représente. Concernant le château de Saint-Blancard, Jean-Michel Lassure déclare qu'il est encore temps d'intervenir, mais ce ne sera plus le cas dans quelques années.

### SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2021

Présents : M. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire adjointe ; Mmes Czerniak, Fournié, MM. Cazes, Garland, Lassure, Sournia, Surmonne, Suzzoni, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Ledru, Machabert, Rolland, M. Kerambloch, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Cazes, Dumoulin, M. Balty.

Le Président ouvre la séance en évoquant la journée qui s'est tenue samedi dernier sur le thème : « **Archéologues et archéologie en province sous la Troisième République** » où le personnage d'Émile Cartailhac était à l'honneur. Il se réjouit d'avoir découvert les activités de l'ancien Président de notre Société à Ensérune et au Musée de Monaco. Par ailleurs, les comparaisons effectuées avec d'autres régions ont permis de mesurer l'originalité de la démarche de Cartailhac. Il signale qu'une petite exposition inaugurée à la fin de la semaine dernière autour du personnage se tient à la Bibliothèque universitaire Jean-Jaurès, en attendant celle, vraisemblablement plus complète, qui sera mise en place à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine en janvier.

Louis Peyrusse nous annonce encore qu'il a eu une communication téléphonique avec M. Luca Tori, conservateur en chef du Musée national suisse, qui lui a présenté ses excuses pour les erreurs concernant la provenance de la stèle, que nous avons relevées dans le catalogue d'exposition lors de la dernière séance.

Suite à un courriel qui lui a été adressé par Quitterie Cazes et Michelle Fournié, le Président annonce la tenue d'une **journée d'étude sur saint Jacques, le 10 décembre prochain à la Bibliothèque d'études méridionales**. Il donne la parole à Michelle Fournié qui nous précise que cette manifestation fait suite à l'ouverture des chasses-reliquaires de Jacques le Majeur en 2018, après autorisation du clergé. Elle rappelle que nous sommes censés avoir à Saint-Sernin les corps entiers de Jacques le Majeur et de cinq autres apôtres. Cette ouverture avait donné lieu à une cérémonie de reconnaissance des reliques, puis à des observations et des prélèvements osseux destinés à être analysés. Dans la foulée un séminaire avait été organisé en 2019 à l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès et il avait été prévu de faire des journées d'études une fois reçus les résultats d'analyses des prélèvements osseux effectués dans la grande chasse et dans le buste-reliquaire. Mgr Le Gall a donné l'autorisation de publication des résultats pendant le premier confinement, et la journée d'étude n'a donc pas pu être organisée à ce moment-là en raison du contexte sanitaire. Reporté plusieurs fois, ce projet peut enfin être concrétisé. Cette journée présidée par Quitterie Cazes, Hélène Debax, Dominique Watin-Grandchamp et notre consœur se tiendra le vendredi 10 décembre prochain. Elle précise qu'un intérêt tout particulier sera porté aux résultats des analyses et aux objets accompagnants ces reliques, en particulier les authentiques, ainsi qu'aux contenants. Il sera également question des archives de Saint-Sernin et de leur histoire. Enfin, une visite des cryptes sera organisée sous la direction de Jacques Dubois et de Jean-Louis Rebière.

Le Président reprend la parole et nous dit avoir reçu par courrier une proposition d'article sur le château de Quéribus, par Michèle et Jean-Bernard Gau, qu'il a déclinée puisque statutairement, seuls les articles des membres sont publiés dans nos *Mémoires*. Nous sommes par ailleurs invités par M. Nicolas Lassabe à venir visiter la cave située au n° 10 rue Tripière, qu'il croit romane mais qui est plus vraisemblablement de la fin du Moyen Âge ; un rendez-vous sera pris au mois de décembre.

Nous avons enfin reçu une lettre de candidature de Mme Sylvie Caucanas, historienne et archiviste-paléographe sortie de l'École des Chartes en 1977 avec une thèse sur la seigneurie de Castelnau-de-Lévis en Albigeois. Elle est par ailleurs l'autrice d'une thèse en histoire, sous la direction de Pierre Bonnassie, sur les moulins d'irrigation en Roussillon durant tout le Moyen Âge. Elle a fait une carrière d'archiviste à Saint-Étienne, à Perpignan et surtout à Carcassonne, où elle a été directrice des Archives départementales.

Une invitation au vernissage de l'exposition de photographies de Jean Dieuzaide nous a également été adressée par courrier électronique. Il se tiendra le 4 décembre à 16 h au couvent des Jacobins.

Louis Peyrusse fait enfin circuler un magnifique manuscrit : *Statuts des confréries de contrepontiers de Toulouse*, de 1604, qui a été donné par Émile Cartailhac à la bibliothèque de l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres. Notre bibliothécaire précise qu'il s'agit de la confrérie des contrepontiers ou courtepontiers, deux métiers qui se sont fondus au XVI<sup>e</sup> siècle et qui étaient liés à la fabrication de matelas et de couettes. Il est intéressant de voir qu'on y parle des obligations religieuses de la confrérie ainsi que des règlements de la corporation : la nomination de deux bayles qui étaient chargés de visiter régulièrement les ateliers pour éviter les fraudes, les obligations que devaient remplir les compagnons. La corporation a été fondée en l'église Saint-Antoine du Salin en 1604. Le Président se demande ce que représentent les dessins qui accompagnent le texte : des modèles de courtepointes, de piquetages ?

Louis Peyrusse passe enfin la parole à Jérôme Kerambloch pour une communication consacrée à **La Belle Paule : le mythe et l'histoire** :



HENRI RACHOU, *LA BELLE PAULE*, huile sur toile, salle des Illustres du Capitole. Cl. J. Kerambloch.

Paule de Viguier, passée à la postérité sous le nom de la Belle Paule, est avec Clémence Isaure un des personnages mythiques de la Renaissance toulousaine. Mythique, car bien qu'il s'agisse d'une femme bien réelle qui a laissé quelques traces dans les archives toulousaines, sa biographie est longtemps restée, et reste encore pour le grand public, très largement fabuleuse. Placée au centre d'un certain nombre de séquences historiques qui lui font rencontrer des rois et des reines de France, elle fut un temps une figure incontournable de l'histoire toulousaine. La communication se propose d'éclairer quand et comment cette légende de la Belle Paule s'est progressivement mise en place en plusieurs étapes répondant à des motivations diverses.

Le Président remercie notre confrère pour sa patiente mise à plat des données historiographiques et le démontage du jeu des répétitions de tous les plumitifs qui montrent bien un certain nombre d'impossibilités. Cela évoque les règlements de comptes de Noulet, qui était à l'Académie des Sciences, avec Dumège, au sujet de Clémence Isaure. Les faits décrits sont évidents : il s'agit d'une forgerie en grande partie romanesque, mais il reste, selon Louis Peyrusse, la dimension du mythe. Cette Belle Paule est un double d'Aphrodite, de Vénus, ou la résurgence toulousaine d'Hélène de Troie ; elle n'a pas, contrairement à cette dernière, de pouvoir de magie ou de sorcellerie, mais est douée pour la poésie. Il rappelle qu'un des principaux bâtiments du CHU de Toulouse porte le nom de Paule de Viguier : nous ne sommes donc pas encore sortis de l'ornière romanesque.

Michelle Fournié signale qu'elle a lu tout à fait par hasard un article mentionnant les momies de la Belle Paule,

qui n'ajoute rien à ce qui vient d'être dit, écrit par ses collègues Estelle Martinazzo et Sophie Duhem et qui porte sur les caveaux des Cordeliers, des Jacobins... Les autrices évoquent à cette occasion la présence de la Belle Paule. Louis Peyrusse rappelle qu'aussi bien à Toulouse pour la Belle Paule qu'à Bordeaux pour le caveau de Saint-Michel ou ailleurs, ces évocations se trouvent dans tous les récits de voyages romantiques. D'ailleurs, répond Jérôme Kerambloch, dans *la Mosaïque du Midi* de 1839, il y a un petit récit sur la visite des Cordeliers qui tourne effectivement autour de cette momie. Il signale également à l'assemblée qu'il est preneur de toutes mentions sur le sujet, trouvées dans les dictionnaires universels ou des articles. Jean-Michel Lassure signale Arthur Young et ses visites du Midi de la France.

Après avoir vu que la Belle Paule n'avait jamais rencontré François I<sup>er</sup>, on peut se demander, ajoute notre confrère, quel était l'environnement culturel de la création de cette légende. Louis Peyrusse rappelle que le marquis d'Orbessan faisait partie de ces seigneurs du XVIII<sup>e</sup> siècle qui avaient des connaissances intellectuelles et littéraires non négligeables. Il était à

cheval entre son hôtel de Toulouse et son château en Gascogne. Il ajoute que le tableau de la Belle Paule de Willemsens en 1842, que nous avons vu, était aussi l'ornement principal d'un magasin de mode pour dames. Le peintre l'avait donc vendu à un magasin de nouveautés. Jérôme Kerambloch ajoute que le type physique représenté par Willemsens ressemble beaucoup à ce que Gabriel de Minut écrit dans la Paulegraphie, et qu'il s'était donc bien renseigné avant de la peindre : les hanches plus larges que les épaules, les cheveux blonds bouclés... Le tableau appartient cependant au mouvement romantique, ajoute le Président.

Travaillant sur le dossier de la Belle Paule, Jérôme Kerambloch s'était penché sur l'Hôtel Bénagué, où elle a passé une grande partie de sa vie, qui se trouve rue Tripière à côté du Musée du Vieux Toulouse ; il s'agit de la cave que nous devons visiter. Il montre des photographies de la façade en 1936, en comparaison avec l'état actuel, où il apparaît que des ouvertures ont été ajoutées, puis quelques images de la cave en question en cours de travaux. L'escalier d'accès a été démonté et des céramiques ont été trouvées. Après avoir vu ces photographies, Daniel Cazes se demande quelle est la place de l'archéologie dans ce chantier, la céramique montrant qu'il y a des couches en place. Olivier Testard se pose la question de façon plus générale : pour être passé dans le centre, de la place du Salin à la place des Carmes, il est impressionné par le nombre d'immeubles qui ont été restaurés et qui s'écroulent. Daniel Cazes se dit par ailleurs frappé par le saccage des briques sur les façades que l'on ravale. Les briques sont cassées, on cache sous des enduits tout ce que l'on trouve (les traces de fenêtres ou de portes). Il n'est pas certain qu'un relevé soit fait à chaque fois.

Daniel Cazes voudrait donner une information au sujet de la parution récente d'un ouvrage intitulé *Dictionnaire historique du patrimoine* (Lyon, 2021, éd. Fage), rédigé par Patrice Béghain, ancien directeur des affaires culturelles de notre région, et Michel Kneubühler qui était, à la même époque, chargé d'étude documentaire à la DRAC de Toulouse. Ils sont passés tous les deux à Lyon, à la DRAC Rhône-Alpes, et Patrice Béghain a fini sa carrière au poste important de maire-adjoint chargé des affaires culturelles de la Ville de Lyon. Ayant souvent travaillé conjointement, les deux auteurs ont réuni une information considérable sur le patrimoine, non seulement dans les régions méridionales – il y a beaucoup de mentions et de points de vue critiques et d'informations sur l'Occitanie –, mais aussi sur le reste du pays. Il y a des notices biographiques, d'autres sont dédiées à nos institutions, nos lois concernant le patrimoine, l'archéologie, les musées. Cette masse d'informations et les aspects critiques sont particulièrement intéressants. Daniel Cazes nous en recommande donc la consultation et l'acquisition pour notre bibliothèque, pour la somme de 45 euros. Ce livre a été présenté il y a quelques jours à la librairie *Ombres Blanches*.

## SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2021

Présents : MM. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire adjointe ; Mmes Bessis, Jaoul, MM. Boudartchouk, Cazes, Garrigou Grandchamp, Scellès, Surmonne, Suzzoni, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mme Machabert, membre correspondant.

Excusés : Mmes Balty, Cazes, Czerniak, Fournié, Rolland, MM. Balty, Garland, Kerambloch, Sournia.

Louis Peyrusse remercie les membres d'être venus malgré l'absence annoncée de notre confrère Jean-Charles Balty, qui devait communiquer aujourd'hui.

Le Président propose de commencer cette séance par un devoir de mémoire envers notre confrère Christian Darles décédé en juin dernier et qui n'a pas eu encore d'éloge funèbre. Il passe la parole à Jean-Luc Boudartchouk qui a accepté de nous rendre compte des carrières de notre confrère défunt.

Notre collègue et ami Christian Darles, à l'issue d'une lutte courageuse contre la maladie, s'en est allé le 19 juin de cette année, à Saint-Girons. Ses cendres ont été dispersées en Ariège, au Col du Sarail, le 14 juillet, au milieu des bois, ces bois peuplés de girouettes qu'il affectionnait tant.

Né en 1949, il avait comme beaucoup de Toulousains effectué sa scolarité au Lycée Pierre-de-Fermat, puis avait choisi l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse où il se distingua par un parcours aussi durable que brillant. Devenu architecte DPLG en 1974, il y devint logiquement professeur et l'une des figures majeures de la recherche en architecture. Titulaire d'une thèse obtenue en 2008, il soutint une HDR en 2014 (son mémoire, portant sur ses recherches en Orient était intitulé « L'Antiquité dans le miroir de l'architecture ») ; ce fut la consécration d'un cursus académique qu'il avait mené de main de maître entre l'Orient lointain et le sud-ouest de la France.

Chercheur Associé à l'UMR Travaux et Recherches Archéologiques sur les Cultures, les Espaces et les Sociétés, TRACES 5608 (Équipe RHAdAMANTE et Pôle Afrique), chercheur Associé au Laboratoire de Recherches en Architecture de l'ENSA de Toulouse, membre de l'Académie d'architecture, il était également chevalier de l'Ordre National des Arts et des Lettres. Enfin Christian était, de longue date, membre correspondant de notre Société.

Aussi loin que remontent mes souvenirs d'archéologue, Christian Darles était là, présent et disponible sur tous les sujets, toutes les problématiques. Tout l'intéressait, tout le passionnait, et cette passion allait de pair avec celle de l'échange, de la discussion, et *in fine* de la convivialité. Sans revenir ici sur l'incroyable foisonnement de ses missions de chercheur à l'étranger, ni sur ses recherches passionnantes sur Saint-Lézer alias *Castrum Bigorra* dont il a été un des maîtres d'œuvre de la résurrection, nous rappellerons ici son investissement de plus de 40 ans sur Toulouse antique, depuis les années 1980, au gré de l'actualité de la recherche qu'il accompagnait et soutenait par ses connaissances encyclopédiques et son expérience cosmopolite. Les remparts de Toulouse, les monuments publics de la cité, tous les grands chantiers d'archéologie préventive ont bénéficié des lumières et des conseils de Christian, qui accueillait généreusement en ses locaux, peuplés de milliers de livres, de dessins et de crayons, toutes les équipes et tous les chercheurs.

Au sein de notre Société, il a présenté, toujours en équipe (car il ne concevait le travail qu'en équipe), plusieurs contributions importantes parmi lesquelles, en 2016, un article très documenté sur la porte nord de l'enceinte antique de Toulouse. Cette publication a permis de transmettre, consolider et mettre en perspective la documentation survivante de ce qu'il faut bien appeler l'un des nombreux drames de l'archéologie toulousaine. Plus récemment, Christian avait enrichi de ses belles et subtiles aquarelles l'exposition et le grand catalogue Wisigoths rois de Toulouse, véritables œuvres d'art créées toujours au plus près des équipes de chercheurs. Les travaux en cours et à venir continueront à se nourrir de ses acquis scientifiques, et ses amis et collègues se souviendront longtemps, en souriant, de l'homme du Midi qu'il fut, curieux autant que joyeux, affable autant que généreux.

L'assemblée observe une minute de silence en sa mémoire.

Au titre des courriers reçus, un appel à dons nous a été adressé de la part d'Olivier Poisson pour **la restauration de l'abbaye de Saint-Michel de Cuxa** ; 2,5 millions d'euros sont nécessaires à ce projet. Les travaux touchant le logis du grand sacristain, où vont être présentés les restes de la tribune, sont aujourd'hui achevés. D'autres seront entrepris sur les galeries nord et sud puis encore deux tranches sont prévues d'ici à l'année 2023.

Nous avons enfin reçu un courrier du Maire de Toulouse daté du 29 novembre, en réponse à notre demande de subvention qui a été votée lors de la séance du 22 octobre : 4 000 euros nous ont été accordés. Nous remercions la Ville de Toulouse.

Louis Peyrusse nous annonce ensuite que le Congrès archéologique du Gers se tiendra sur trois jours, du 22 au 27 juin sur un seul thème : *Lieux de pouvoirs en Gascogne aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles*.

Par ailleurs, Pierre Garrigou Grandchamp nous a fait suivre un courriel du Comité français d'histoire de l'art annonçant des soldes du fonds éditorial des publications du Comité historique de la Ville de Paris. Certains de ces ouvrages pourraient bien nous intéresser, en particulier ceux que l'on ne trouve pas dans les bibliothèques toulousaines, comme le *Dictionnaire par noms d'architectes des constructions élevées à Paris aux XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, période 1876-1899* de Dugast et Parizet, ou les ouvrages sur les orfèvres de Mme Bimbenet-Privat, qui sont la base des études sur l'orfèvrerie. Le Président désire s'entretenir avec notre Bibliothécaire pour voir ce qu'il serait possible d'acquérir pour la Société.

Louis Peyrusse présente ensuite un ouvrage que notre confrère P. Garrigou Grandchamp offre à la bibliothèque de la Société :

*Angers. Formation de la ville. Évolution de l'habitat*, publication de l'Inventaire Général, Paris, 2016.

L'ordre du jour appelle l'examen de la candidature de Mme Sylvie Caucanas au titre de membre correspondant. Après lecture par Louis Peyrusse du rapport que lui a fait parvenir Michelle Fournié, Mme Sylvie Caucanas est élue membre correspondant de notre Société.

Le Président donne ensuite la parole à Bruno Tollon pour une communication : ***Quand Pierre Assézat apparaît dans la correspondance diplomatique de Charles IX.***

Il remercie notre confrère pour cette communication qui montre bien, selon lui, comment sept ans après le coup de force protestant, Assézat continue de cristalliser les haines au point de vouloir le « prendre et l'arrêter », suivant des méthodes douteuses. C'est un document très intéressant, poursuit-il, car il y a peu de meneurs protestants que l'on poursuit, et cet écrit témoigne de l'importance du personnage. Il était propriétaire d'un très grand hôtel à Toulouse dans lequel il a finalement très peu vécu ; c'est donc son épouse qui l'a surtout habité. Il est surprenant, ajoute-t-il, de voir comment le système d'exécution de l'époque fonctionne. En effet, répond Bruno Tollon, c'est une époque où la violence a beaucoup d'importance.



VUE DU MONT SAINT-CIRQ. Cl. A.-L. Napoléone.

Louis Peyrusse donne ensuite la parole à Jean-Luc Boudartchouk pour une communication courte : ***Nouvelles données textuelles et archéologiques sur le site du Mont Saint-Cirq (commune de Cahors).***

Le Président remercie notre confrère pour cette exploration. Les dessins de Rouméjoux sont des découvertes importantes : l'enceinte était connue, mais la réapparition de ce matériel de fouille est spectaculaire. Ce n'est malheureusement qu'une réapparition graphique répond Jean-Luc Boudartchouk. Les dessins sont cependant très précis reprend notre Président : nous avons vu qu'il notait toutes les mesures. Daniel Cazes voudrait revenir sur le dessin que notre confrère a appelé « linteau » alors que le dessinateur l'avait intitulé « sarcophage ». En réaffichant l'image, il note la présence d'une frise basse et haute qui exclut en effet l'hypothèse d'un sarcophage et qui pourrait rappeler des vestiges de Thézels. Le conférencier pense également, sous réserve de vérifications, qu'il s'agit d'un relief ancien mentionné dans la littérature des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, qui proviendrait de l'église de la Daurade. Il prévoit encore d'étudier de façon détaillée tous les dessins et les annotations des carnets de Rouméjoux et, une fois ce dépouillement achevé, de se rendre aux archives pour voir quelle est l'économie qui a présidé au rassemblement et à la reliure des feuilles. Cependant, ajoute-t-il, on peut voir d'ores et déjà que certains éléments sont insérés dans un ensemble de dessins de vestiges cadurciens, et on a donc bon espoir de découvrir d'autres éléments inédits. Il sera possible également de croiser ces données avec les quelques informations issues des fouilles effectuées à Cahors et au Mont Saint-Cirq à l'époque. En outre, les antéfixes en terre cuite décorées d'une croix surmontant un visage, représentant probablement la Sainte Face, telles que celle qui a été dessinée par Rouméjoux, appartiennent généralement, lorsqu'elles sont documentées, à un contexte cultuel. Cette découverte est donc particulièrement importante pour le site du Mont Saint-Cirq et conforterait les informations contenues dans le manuscrit de Copenhague de la Vie de saint Didier : le site recèlerait une église.

Pierre Garrigou Grandchamp note qu'il n'y a pas que des fortifications sur ce site et demande si on peut le qualifier de proto-urbain comme ceux que Laurent Schneider a trouvés en Languedoc. Ces sites, répond Jean-Luc Boudartchouk, ont un autre contexte historique et politique, ils sont dans l'orbite du royaume wisigoth d'Espagne. Dans le cas du Mont Saint-Cirq, les constructions d'origine datent du Bas-Empire. Il y a effectivement une ville miniature, un rempart, une église ; le

manuscrit de Copenhague évoque des tours et des maisons et si ce texte s'avère fiable, ce que nous croyons, nous avons sur ce site un complexe de plusieurs hectares que l'évêque Didier a agrandi et fortifié à partir d'éléments préexistants de la fin de l'Antiquité. Maurice Scellès relève que le site ne fait que 100 m sur son plus long côté, ce qui ne fait pas beaucoup. Une ville du Bas-Empire, répond notre confrère, n'a parfois guère plus que 2 ou 3 ha de surface.

Louis Peyrusse voudrait avoir des informations sur ce dessinateur. Pierre Garrigou Grandchamp répond qu'Anatole de Rouméjoux était un propriétaire terrien et qu'il faisait partie de ces aristocrates qui vivaient chez eux, en province ; il a passé sa vie à dessiner. Il était membre de la Société française d'Archéologie, et il a publié dans le *Bulletin Monumental* des articles illustrés de ses dessins. Il est le premier à donner des descriptions des rues de Cahors et de ses maisons médiévales. Il a produit des milliers de dessins, mais on n'en connaît malheureusement que très peu puisqu'il n'a pas publié ceux qui n'illustraient pas ses articles, c'est-à-dire la plus grande partie. Étant périgourdin, il a d'abord dessiné la Dordogne mais également le Quercy. Jean-Luc Boudartchouk ajoute qu'il était correspondant d'Arcisse de Caumont. Daniel Cazes voudrait revenir sur l'antéfixe en terre cuite qui s'inspire, selon lui, de la sculpture provinciale romaine, si bien étudiée par Ranuccio Bianchi Bandinelli, celle qui s'échappe des canons officiels et que l'on voit apparaître aussi bien en Orient que dans le sud de l'Espagne. Selon lui, le sculpteur de la porte Miègeville de Saint-Sernin a vu ce type de sculpture romaine provinciale avec ces personnages aux joues un peu bouffies. D'après ce que j'ai pu lire, répond Jean-Luc Boudartchouk, ces visages représentent la Sainte Face. Ce qui est frappant, reprend le Président, c'est que la croix est bien petite par rapport aux exemples donnés en comparaison. Les antéfixes pris en exemple, précise le conférencier, proviennent de la Gaule centrale et du Nord, mais il en existe d'autres où le motif est décliné dans toutes les tailles. Si le dessin est fidèle, reprend Daniel Cazes, on devine une qualité supérieure à ce que l'on peut voir à Saint-Bertrand-de-Comminges.

Le Président demande à la Secrétaire adjointe de résumer notre visite de la veille des **caves de la rue Tripière** :

À la demande des propriétaires de ces caves, désireux d'avoir des informations et des conseils sur les locaux qu'ils occupent, quelques membres de la Société se sont rendus sur les lieux (cf. Bulletin de l'année académique 2019-2020, vol. LXXX-LXXXI, p. 302-303). Nous avons pu constater que deux croisées d'ogives sont conservées en sous-sol, avec des moulures de profil simplement chanfreinés et des clés de voûte sans décor. Les retombées ne sont pas visibles puisque le sol surhaussé les recouvre. De grandes niches assez profondes s'enfoncent au Nord sous la rue et la porte d'origine ouvrant au Sud est conservée ; elle donne aujourd'hui sur un escalier en vis débouchant dans la cour, dont on peut imaginer qu'il a pris la place de l'ancien degré. Des traces indiquent qu'une troisième croisée d'ogives avait été bâtie à l'Ouest, là où se trouve actuellement une petite salle couverte d'un berceau (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) ; les reprises occasionnées par sa construction apparaissent clairement. Ici donnait l'accès moderne à la cave et les murs de l'escalier montrent de multiples reprises, dont un angle de bâtiment, qui restent aujourd'hui difficiles à interpréter. Cette visite a sans doute été nécessaire pour permettre aux propriétaires de retenir les informations les plus importantes, parmi toutes celles qu'ils avaient eues par ailleurs, à savoir principalement qu'il s'agit d'une construction de la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup> siècle) et certainement pas antérieure. En outre, s'ils envisagent de creuser la cave pour retrouver le niveau d'origine, nous leur avons vivement conseillé d'entrer préalablement en contact avec le Service régional de l'Archéologie.

Martine Jaoul pense avoir visité cette cave il y a une vingtaine d'années et nous indique qu'il y a certainement un dossier d'inventaire sur ces vestiges. Louis Peyrusse fait remarquer que si les deux croisées d'ogives sont bien conservées, le reste de l'édifice est en mauvais état. Pierre Garrigou Grandchamp demande s'il existe un plan de ces caves. Olivier Testard répond que les propriétaires de la cave doivent lui en transmettre un. Le Président ajoute qu'une modélisation 3D de l'immeuble, assez spectaculaire, nous a été montrée.

Louis Peyrusse donne la parole à Daniel Cazes pour la suite de son enquête sur nos **propriétés de Martres-Tolosane** :

Notre « parcelle oubliée de Bonan » (5 120 m<sup>2</sup>) qui se trouve au nord de Martres-Tolosane, est en fait située entre le canal de Saint-Martory et l'autoroute, derrière la gravière mitoyenne du domaine de Pouze. Elle a été acquise par notre Société en 1942, achat mystérieux puisque peu de documents, sauf l'acte de vente que nous conservons dans nos archives, en témoignent. Plusieurs membres de notre Société se sont intéressés à cette parcelle à ce moment-là, ils y ont fait des sondages : elle présentait donc un intérêt. Les photographies aériennes les plus récentes fournies par la Mairie donnent l'impression qu'il y a là une construction antique en forme de « L ». Sur notre parcelle se trouve l'un des corps de ce bâtiment, le reste se trouvant sur deux parcelles mitoyennes appartenant à la Mairie de Martres. On peut donc penser que ces vestiges sont à l'abri. Jusqu'en 1972, le Trésorier percevait un

fermage sur cette parcelle. Puis la Société semble l'avoir oubliée, ainsi que le fermier de cette parcelle. Le problème, à l'heure actuelle, est de renouer un lien avec la personne qui exploite cette terre. Après trois mois d'enquête et avec l'aide de la municipalité de Martres, notre confrère a fini par trouver le nom de la personne qui exploite notre parcelle. Il se propose donc de lui écrire et de la rencontrer. Cette personne est propriétaire de la parcelle voisine et la Mairie de Martres l'autorise à exploiter les siennes. Il n'y a visiblement pas de cultures sur ces terres : il s'agit de prairies destinées à l'élevage de vaches, ce qui est plutôt une bonne nouvelle. À l'occasion de leur future rencontre, Daniel Cazes pense lui proposer de lui laisser utiliser notre parcelle sans droit de fermage à condition qu'il ne l'utilise pas pour la culture. Louis Peyrusse fait remarquer que si la Société a acheté cette parcelle c'est qu'elle a un intérêt archéologique et il faut, selon lui, demander avec la Mairie de Martres son classement au titre des Monuments Historiques.

Une deuxième information, poursuit Daniel Cazes, concerne Chiragan. Il rappelle la mise en place du sentier *Garona* qui va de Toulouse au Val d'Aran et qui passe au niveau de Martres-Tolosane sur la rive droite de la Garonne. Or la Mairie de Martres aimerait bien créer une sorte de boucle permettant de passer sur la rive gauche. Cette boucle longerait notre site de Chiragan ainsi que le quartier de Saint-Vidian pour rejoindre la rive droite au niveau du barrage EDF. À la réunion qui a eu lieu pour ce projet, notre confrère a fait valoir les désirs de notre Société concernant l'emplacement de la passerelle que le Département est obligé de construire entre l'île du Moulin et notre terrain de Chiragan. En effet, l'idée initiale était de la construire sur l'écluse. Or celle-ci étant très ancienne et réutilisant des matériaux antiques, notre confrère a demandé qu'elle soit préservée et que la passerelle soit bâtie en aval. Ce point de vue a été accepté et, au printemps, ce sentier sera mis en place. Par ailleurs, le Département ne fera qu'une signalétique. La Société verra avec la Mairie de Martres s'il est possible d'installer des panneaux explicatifs pérennes sur les sites. Daniel Cazes propose de profiter de l'occasion pour faire une petite excursion sur les lieux au printemps et inaugurer ces nouvelles installations. Cela permettrait aux jeunes membres de visiter les lieux et de leur passer ainsi le flambeau.

Le Président remercie notre confrère pour son enquête et son compte-rendu.

## SÉANCE DU 4 JANVIER 2022

Présents : M. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire adjointe ; Mmes Andrieu, Cazes, Czerniak, Fournié, Jaoul, MM. Cazes, Garland, Garrigou Grandchamp, Scellès, Sournia, Surmonne, Testard, Tollon, membres titulaires ; Mmes Caucanas, Rolland, MM. Kerambloch, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Ledru, Machabert et Pradalier ; MM. Balty et Péligny.

Le Président salue l'assemblée, à qui il présente ses vœux pour cette nouvelle année. Il accueille Sylvie Caucanas nouvellement élue membre correspondant, qui prend séance ce soir.

Au titre des courriers reçus, Louis Peyrusse rappelle qu'on a fait suivre aux membres le lien envoyé par le Musée national Suisse, permettant une visite en 3D de l'exposition sur les stèles néolithiques « Hommes. Sculptés dans la pierre ». Il nous annonce en outre que notre stèle rejoindra la salle des séances le 28 janvier au matin.

Le Président nous avise par ailleurs que deux candidatures au concours nous sont parvenues. Il s'agit tout d'abord de la thèse, envoyée pour l'instant sous la forme d'un fichier numérique, de Jules Masson Mourey, qui a écrit dans le catalogue d'exposition suisse la notice sur notre stèle des Montels. Cette thèse a été soutenue à l'Université d'Aix-Marseille en novembre dernier et porte sur près de 250 stèles néolithiques du sud-est de la France. Sont incluses également celles du Massif central et du Rouergue. Il précise, suite à une remarque de Maurice Scellès, que la version papier de ce travail nous sera envoyée plus tard ainsi qu'une lettre de candidature, selon les règles instaurées pour tous les candidats. Le Président espère que Benjamin Marquebielle voudra bien accepter d'être le rapporteur de ce travail.

Nous avons également reçu un Mémoire de Master 2 rédigé par Marion Ortiz, *Les plafonds peints du château de Pomas (Aude)*, soutenu en juin 2021 à l'Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, sous la direction de notre consœur Virginie Czerniak. Louis Peyrusse précise par ailleurs que nous accepterons les dossiers de candidature jusqu'au 18 janvier (et non jusqu'au 15).

Il signale aussi que la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine de la rue du Périgord a enfin ouvert l'**exposition Cartailhac**. Celle-ci est très riche en documents grâce aux archives de la famille Bégouen. Un petit film est présenté, mais celui-ci prend le personnage par les marges. En effet, François Bon présente l'archéologue pour la partie Université, où Cartailhac n'était qu'un orateur invité. Il est aussi question des décors pariétaux et des relations avec la famille Bégouen.

Son énorme travail dans les revues, les congrès et les sociétés savantes est à peine évoqué. On y voit en revanche les plaques photographiques avec lesquelles il illustrait ses cours publics ainsi que ses notes de préparation, abondamment raturées, témoignant d'une éloquence très Troisième République. Notre Président conseille donc vivement à l'assemblée d'aller voir cette exposition tout à fait remarquable.

Il nous rappelle par ailleurs que nous nous retrouvons dans quinze jours pour une Assemblée générale : c'est donc aujourd'hui la dernière séance qu'il préside. Il fait appel à d'éventuelles candidatures, bien que le Bureau ait déjà sollicité notre consœur Virginie Czerniak. C'est elle qui décidera sans doute si la séance publique se tiendra le 20 ou le 27 mars, si seulement elle peut se tenir.

Notre Trésorier prend la parole pour faire le point sur les cotisations. Il dit avoir envoyé en décembre pas moins de 55 rappels de cotisation, et sur deux années pour plus de la moitié. La covid est incontestablement la cause principale de ce retard. À l'heure actuelle, les cotisations commencent à entrer et nous sommes invités à payer celle de 2022 dès à présent. Nous déplorons cependant la démission d'un de nos membres archéologues, Frédéric Veyssières, qui ne peut plus venir assister à nos séances.

Daniel Cazes demande la parole pour nous transmettre une information qui lui a été donnée par notre confrère Xavier Barral i Altet. Il s'agit d'un double congrès de sigillographie qui aura lieu l'année prochaine. Une partie se tiendra en novembre à Barcelone, organisée par l'Institut d'études catalanes. Elle sera consacrée à la sigillographie médiévale en Catalogne et dans les territoires de la couronne d'Aragon dans un contexte européen. Un autre colloque lui succèdera, toujours en novembre, à Naples, organisé par l'Université Frédéric II, qui traitera plus particulièrement de la sigillographie féminine dans l'Europe méditerranéenne, catalano-aragonaise et angevine. Ce double congrès sera donc très important et constituera un lien entre l'Université de Naples et l'Institut d'études catalanes dans ce domaine de recherche particulier. Daniel Cazes regrette l'absence de notre confrère Laurent Macé, qui aurait été très intéressé par la nouvelle de cette manifestation. L'information lui sera transmise.

Le Président passe enfin la parole à notre confrère Bernard Sournia pour une communication sur ***Le rond-point champenois de la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne***, publiée dans ce volume (t. LXXXII, 2022), de nos *Mémoires* :

À défaut de documents d'archives (incendiés en 1908), l'on se propose de reconstituer la chronologie de la cathédrale par une observation fine du bâtiment lui-même et de situer l'ouvrage par analogie avec quelques-uns des modèles dont s'est inspiré l'architecte de Bayonne. Parmi ces modèles, une importance décisive revient à quelques réalisations du domaine champenois, calqués, parfois, au centimètre et à la moulure près ! Ces emprunts donnent d'intéressants points de repère chronologiques pour situer le chantier bayonnais.

L'analyse architecturale adopte le parti pris d'une sorte de chronique de chantier, procédé d'exposition qui a la propriété de mettre en évidence des enchaînements et des connexions autrement inapparents. Le dessin est un autre auxiliaire de l'enquête, d'une incomparable efficacité heuristique. L'étude, prévue pour embrasser l'histoire entière de la cathédrale, ne s'occupe pour l'instant que d'en reconstituer le projet, d'analyser la construction de son rond-point ainsi que celle, concomitante, du cloître.

Le Président remercie l'orateur pour cette enquête passionnante sur un édifice majeur pour l'implantation de l'architecture du Nord dans le Midi et qui est aujourd'hui si difficile à lire. Il se dit frappé par ce roman de la cathédrale qui nous a été offert, un peu à la manière de Fernand Pouillon dans *Les pierres sauvages*. Cependant, qu'en est-il de la firme rémoise ou champenoise à Bayonne ? Bernard Sournia a le sentiment que l'artiste qui a dessiné les chapelles absidiales est particulièrement talentueux : en témoignent la remarquable qualité d'exécution et sa géométrie impeccable. On sent, selon lui, la présence d'un chef d'équipe exigeant et doué. Il a sans doute fallu, en arrivant sur place, établir le relevé de la vieille cathédrale, effectuer des visées pour bien fixer les axes. Il a fallu également s'enquérir des matériaux pour les maçonneries et les encadrements de baies. Il a fallu enfin calculer la profondeur des fondations. Ce travail préalable a été fait par un « architecte » sans doute accompagné de deux ou trois assistants. S'agissait-il d'une compagnie de maçons champenois ? C'est probable, et elle avait œuvré sur les chantiers d'Amiens et de Reims dans les années 1250-1260. Comment expliquer, reprend Louis Peyrusse, si on a une telle sophistication du dessin architectural, la relative médiocrité de la sculpture ? Notre confrère reconnaît ne pas s'être penché sur le problème de la sculpture. Le portail sculpté du croisillon sud dont il a été question a été construit dans la lancée du cloître par l'équipe des Champenois, mais avec une moindre qualité d'exécution. Enfin, remarque notre Président, visiblement l'évêque et le chapitre avaient les moyens pour lancer un tel chantier et faire appel à une équipe de qualité ; comment, à partir de la documentation publiée au XIX<sup>e</sup> siècle, peut-on juger de l'état du diocèse de Bayonne au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle ? Notre confrère préfère ne pas se lancer dans cette question purement historique.

Virginie Czerniak voudrait savoir quelles archives ont été détruites. Toutes les archives épiscopales, ainsi que celles du chapitre cathédral ont été brûlées en 1908, répond notre confrère, et seules subsistent celles concernant les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle, qui rendent compte quelquefois de l'état du monument avant restauration. Émile Boeswillwald, qui a été

l'architecte diocésain chargé des restaurations à partir des années 1850 et jusque vers 1885, a œuvré sur cette cathédrale avec talent mais sans grand scrupule archéologique. Il a remplacé, par exemple, les remplages flamboyants des fenêtres du transept par des remplages rayonnants.

Virginie Czerniak est admirative devant les dessins réalisés par notre confrère, qui en plus d'être beaux sont très pédagogiques. Bernard Sournia répond que dessiner lui permet de comprendre le monument et de visualiser ses hypothèses. Tout en suivant constamment les conclusions d'Élie Lambert, son propos a surtout été d'étudier en détail le déroulement du chantier, qui n'a pas précisément intéressé É. Lambert, et de faire ressortir des données essentielles sur le processus d'élaboration et d'évolution du projet, le dessin se donnant pour objectif de dresser une image complète et détaillée d'un édifice regrettablement peu connu. Le Président rappelle qu'Élie Lambert a été membre de notre Société au moment où il était réfugié à Toulouse pendant la guerre à cause de la persécution nazie. Il était par ailleurs agrégé d'allemand et s'est passionné pour l'Espagne et l'art musulman. Daniel Cazes ajoute qu'il lui semble qu'Élie Lambert voulait faire de Bayonne une étape dans la diffusion de l'architecture gothique vers les grandes cathédrales de Castille, León, Burgos... Il demande ce que l'on peut en penser aujourd'hui à la lumière des études récentes effectuées sur les cathédrales espagnoles. Bernard Sournia répond qu'en 1234, un comte de Champagne, Thibaut dit « le Chansonnier », devient roi de Navarre, fondant une dynastie qui perdurera sur trois générations avant d'être supplantée par la famille des comtes d'Évreux jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Ces présences françaises en Navarre ont évidemment favorisé la diffusion des formes gothiques outremer. Par ailleurs, la Navarre convoitait Bayonne, où elle ne réussit jamais à s'implanter. Cependant, les Bayonnais, grands navigateurs et grands ingénieurs de marine, prêtaient leurs bateaux aux Navarrais. Ils en ont fourni en particulier aux rois de Navarre pour la Croisade. En retour, ils aidaient militairement les Bayonnais pour défendre leur trafic commercial. Il y a donc des liens très étroits entre Bayonne et la Navarre. Les édifices gothiques du pays navarrais témoignent d'une forte influence de la France du Nord, sinon précisément champenoise. Daniel Cazes pense que c'est plutôt à León que celle-ci se fait sentir et il est vrai que les références rémoises abondent dans cette cathédrale. Nicole Andrieu suppose qu'il pourrait y avoir des archives à Reims, ou des chercheurs qui suivent cette piste.

Pierre Garrigou Grandchamp fait remarquer que Soissons et Amiens étant en Picardie, il faudrait sans doute parler d'une équipe champenoise et picarde, mais peut-on faire la part entre les deux régions ? Les influences les plus marquées proviennent-elles de Reims et de Saint-Nicaise ? L'orateur déclare ne pas vouloir rentrer dans un débat de distinction entre écoles picarde et champenoise, l'influence de Reims restant toutefois dominante à Bayonne. Pierre Garrigou Grandchamp revient sur la question des ressources dont l'orateur a donné quelques éléments dans sa présentation, et il pense que nous sous-estimons à l'heure actuelle la richesse de la ville. Élie Lambert avait le premier signalé la grande série de caves voûtées des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles existant à Bayonne, cas pour ainsi dire unique dans le groupe des villes du sud-ouest de la France. Ces nombreuses caves témoignent de la puissance commerciale de Bayonne ; on peut penser que le chapitre et l'évêque avaient des droits sur ce commerce. Bernard Sournia promet à l'assemblée une autre communication sur la construction de cette cathédrale, faisant suite à celle-ci.

Au titre des questions diverses, Louis Peyrusse donne la parole à notre Trésorier pour nous présenter **la restauration de l'Hôtel Castellane**, où a été créée la Société archéologique du Midi de la France en 1831.

## SÉANCE DU 18 JANVIER 2022

Présents : M. Peyrusse, Président, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire adjointe ; Mmes Andrieu, Bessis, Cazes, Czerniak, Fournié, Jaoul, Pradalier-Schlumberger, MM. Cazes, Garland, Macé, Scellès, Sournia, Stouffs, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Dumoulin, Ledru, Rolland, M. Kerambloch, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Nadal, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Tollon.

Le Président salue l'assemblée puis nous informe des courriers reçus. Un message électronique nous a été adressé par M. Denis Aprville pour attirer l'attention de la Société sur **l'état des ruines de l'église romane de Cadalen**, petite église du Tarn sur laquelle le clocher s'est effondré en 1951 – au moment où l'on entreprenait des travaux pour la consolider –, et dont la sculpture montre l'influence de Saint-Sernin de Toulouse. Marcel Durliat a d'ailleurs fait une notice sur cette église dans *Haut-Languedoc roman* (coll. Zodiaque). Monsieur Aprville s'émue du lierre qui envahit les murs de l'abside et des arbustes qui poussent à l'intérieur des ruines au risque de fragiliser les vestiges du bâtiment. Louis Peyrusse propose que la Société écrive au Maire de la commune de Cadalen, propriétaire de l'édifice, à M. Gironnet, ABF du Tarn et responsable de l'UDAP, et à la conservatrice des Monuments Historiques de la DRAC Occitanie, pour attirer l'attention sur ce problème qui peut se résoudre facilement par la maîtrise de la végétation.

Il suggère que l'on envoie une lettre du type :

Un visiteur régulier de l'église romane de Cadalen a récemment attiré l'attention de la Société Archéologique du Midi de la France sur l'état préoccupant des ruines envahies par la végétation, en particulier des murs couverts de lierre. Un jardin spontané. Après la chute du clocher en 1951 et l'effondrement des voûtes, l'église semble menacée par une nouvelle catastrophe, plus lente à venir, certes, celle de la déstabilisation des murs sous l'action de végétaux divers. Le problème appelle une solution simple que nous vous demandons d'opérer : qu'un entretien soigneux débarrasse les murs médiévaux de toute flore parasite et dangereuse. Nous vous prions de croire...

Maurice Scellès demande si l'édifice est protégé au titre des Monuments Historiques. Le Président confirme que c'est le cas, raison pour laquelle nous pouvons interpeller l'ABF et la CRMH. Quitterie Cazes signale qu'une étude du monument avait été faite par Mélanie Chaillou il y a une dizaine d'années. Il s'agissait d'une commande d'analyse archéologique du bâti de l'église financée par la Mairie. Cela veut dire qu'à une époque la municipalité a eu envie de mieux connaître le monument ; il faut sans doute rappeler cette étude dans le courrier. Louis Peyrusse précise que le Maire a changé en 2020, puis il propose de préparer le courrier qui sera à la signature de son successeur.

Nous avons également reçu par courrier, poursuit-il, les conventions de prêt pour l'exposition Cartailhac, et Sandra Péré-Noguès, qui est une des commissaires de l'exposition, nous fait savoir qu'elle est prête à faire visiter l'exposition aux membres de la Société, par groupes de dix personnes (conformément aux normes sanitaires en vigueur).

Par ailleurs, le CNRS nous a envoyé un questionnaire destiné aux associations. Même si ce n'est pas notre profil, le Président suggère que nous répondions.

Notre consœur Inocencia Queixalós nous a envoyé par mail un annuaire des laboratoires d'analyses français reconnus.

Enfin, l'Institut catholique nous invite à une **exposition Monique Frydman** dans l'espace muséographique Georges-Baccrabère. Elle commence le 20 janvier et se tiendra jusqu'au 19 février de cette année.

Parmi les nouvelles diverses, le don d'un tiré-à-part pour notre bibliothèque :

Jean-Luc Boudartchouk et Jean-Pierre Chambon, « Une confrontation expérimentale entre données linguistiques et données archéologiques : toponymes gothiques et sites goths dans l'ancien diocèse d'Albi », *Revue de linguistique romane*, t. 85, Strasbourg, 2021, p. 3-18.

Par ailleurs, nous avons **reçu de Mme Claire Jover l'extrémité d'un pieu de la pile du ponceau trouvé, il y a plus de 30 ans, au confluent de la Lèze et de l'Ariège**. Daniel Cazes pense qu'il pourrait être antique, le Président le pense plutôt récent, mais il pourrait aussi être médiéval. Avant de l'examiner de plus près, nous remercions Mme Jover pour ce don. Louis Peyrusse rappelle par ailleurs que la stèle des Montels nous reviendra le 28 janvier.

Le Président nous informe de quelques modifications à porter dans notre calendrier de l'année. La séance publique devra en effet être fixée au 27 mars en raison du décalage dû à la mise au point des travaux en commission pour le concours. Les membres de cette commission, dont fait partie le Bureau, se réuniront en visioconférence le 24 février en fin d'après-midi et le vote de la Société se fera le 8 mars. Il restera donc trois semaines pour prévenir nos futurs lauréats. Louis Peyrusse propose également de profiter de la séance publique pour vendre à prix réduits des volumes dont il nous reste des stocks importants, à savoir :

- les volumes du *Congrès archéologique du Quercy* publié par la SFA ;
- les *Mélanges Marcel Durliat* ;
- les *Mélanges Michel Labrousse* ;
- les tirés-à-part de l'étude de Marcel Durliat sur « La sculpture au XI<sup>e</sup> siècle en Occident » ;
- le catalogue de *Toulouse à l'époque romantique*.

En faisant le point sur les travaux présentés au concours, le Président déplore les difficultés qu'il rencontre pour récupérer les envois postaux.

Nous en avons huit soumis au concours cette année, dont deux thèses :

- Jules Masson Mourey, *Images du corps en Méditerranée occidentale : les stèles anthropomorphes néolithiques du Sud-Est de la France (V<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> millénaire)*, thèse de doctorat sous la direction de Maxence Bailly, Université d'Aix-Marseille, 2021 ;

- Marion Ortiz, *Les plafonds peints du château de Pomas (Aude)*, mémoire de Master 2 sous la direction de Virginie Czerniak, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2021 ;
- Nicolas Duthoit, *L'archéologie des grands tracés linéaires en France : le cas de la région Midi-Pyrénées entre les années 1990 et 2000*, mémoire de Master 2 sous la direction de Florent Hautefeuille, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2021 ;
- Carole Dhuicque, *La conservation-restauration de la pierre sculptée à Toulouse (fin XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles)*, mémoire de Master 2 sous la direction de Pascal Julien et Adriana Sénard-Kiernan, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2021 ;
- Valentine Bacconnier, *L'église de Bourg-Saint-Andéol*, mémoire de Master 1 sous la direction de Géraldine Mallet, Université de Montpellier 3, 2021 ;
- Élodie Domain, *Le château de Pibrac de l'humanisme à l'éclectisme*, mémoire de Master 2 sous la direction de Pascal Julien et Adriana Sénard-Kiernan, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2021 ;
- Coline Polo, *Les résidences aristocratiques dans le Comtat Venaissin (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat sous la direction de Guido Castelnuovo, Université d'Avignon, 2021 ;
- Quentin Sintès, *La submersion des vignes et la trajectoire de la monoculture viticole pendant la crise du phylloxéra dans les Pyrénées orientales (1871-1885). Une histoire environnementale des usages de la terre et de l'eau dans le paysage viticole roussillonnais*, mémoire de Master sous la direction de Giacomo Parrinello, Institut d'études politiques de Paris, 2021.

Notre Trésorier se demande si ce dernier travail n'aurait pas plus sa place à l'Académie des Sciences. Maurice Scellès rappelle que nous avons déjà primé une thèse d'Histoire du Droit.

S'étant constituée en Assemblée générale, la Compagnie se voit présenter :

- le rapport moral du Président ;
- le rapport d'activité de la bibliothèque ;
- le bilan financier.

### **Rapport moral du Président**

Au moment où je succédais à Émilie Nadal à la présidence *ad interim* de notre Société, je ne songeais pas que celle-ci allait voir ses activités percutées par un virus couronné dont la virulence mettrait à mal notre programme. On croise les doigts : pour l'instant, le virus, même sous sa forme omicron, n'a conduit aucun de nos membres à l'hôpital. Je regrette, dans ma stupeur d'alors, de ne pas avoir vu venir la pandémie et ne pas être passé plus tôt à la visioconférence, qui eût permis une plus riche moisson de communications, donc d'articles. La Société a vécu dans des circonstances fluctuantes. Nous avons à déplorer la mort en juin 2021 de Christian Darles, des suites d'une longue maladie. Nos rangs se sont étoffés de plusieurs membres correspondants dont quatre anciens lauréats de nos concours, ce qui nous apporte une jouvence appréciée.

Au moment où les Sociétés savantes se posent des questions sur leur présent et leur avenir, je crois qu'il faut voir notre Compagnie comme une réussite. La cohabitation entre historiens, archéologues, historiens de l'art, conservateurs de musées, de l'Inventaire, des Services d'archives, fonctionnaires des Services patrimoniaux et amateurs fonctionne plutôt bien et l'interruption momentanée de nos séances bimensuelles nous a montré combien étaient agréables, non seulement la question au programme (souvent éloignée des préoccupations de chacun), mais aussi la sociabilité, les rencontres, les regards croisés, le protocole au charme désuet, tout ce qui fait la vie d'une Société. Et pourtant, nous ne sommes pas, comme le disait avec humour Émile Cartailhac il y a cent cinquante ans, l'antichambre de l'Académie des Jeux floraux ! Réussite à apprécier – prenons du champ – alors que les institutions patrimoniales nous ont retiré la liberté qui était la nôtre jusqu'en 1940, alors que l'Université et le CNRS ont mis à l'étude les terrains sur lesquels nos confrères du passé étaient des pionniers et bien seuls.

Un élément essentiel de cette réussite : la publication des *Mémoires*. Au superbe volume de 2018 a succédé 2017, édité par Adriana Sénard. La dernière année de la présidence d'Émilie Nadal, 2019, est toujours aux mains de notre Directrice. Le volume double, tome 60-61, 2020-2021, correspondant à ma présidence, est en bonne voie, Anne-Laure Napoléone, notre Secrétaire adjointe, étant à la manœuvre. Il paraîtra cette année. On peut espérer que les retards seront ainsi résorbés.

Que retenir de nos activités, vues autrement que dans les précieux procès-verbaux pour lesquels il faut féliciter Anne-Laure Napoléone. Tout d'abord la célébration du centenaire de la mort d'Émile Cartailhac. La Société a prêté la salle Clémence-Isaure, offert un déjeuner sur le pouce pour une journée d'études coordonnée par Sandra Péré Noguès et Marie Laure Le Brazidec, responsables à l'Université du PCR Cartailhac. J'ai essayé, en introduction de cette journée, de dessiner un portrait de Cartailhac en jeune homme de 22 ans, au moment où il entre à la Société. Dans les communications présentées lors de nos séances, l'Antiquité a une part fort mince (1 communication), le Moyen Âge la place essentielle (10 travaux), l'Époque moderne le suit de près (6). Rien pour

l'époque contemporaine. Il faudra y songer, comme il faudra coordonner dans le futur plusieurs articles sur un même thème pour rendre plus visible notre travail nécessairement éclaté.

Ce bref bilan, très positif, n'existerait pas sans le travail invisible de tous nos membres impliqués dans la bonne marche de notre Société : bibliothèque, édition, envois de volumes, coordination avec l'Hôtel d'Assézat. Je dis à chacune et chacun mes vifs remerciements et ceux de la Société. Qu'il me soit permis de saluer en particulier le dévouement et l'efficacité d'A.-L. Napoléone et la quasi permanence de Guy de Toulza alors que l'Hôtel d'Assézat fonctionne mal du fait de la fermeture pour travaux de la Fondation Bemberg. Je dirai enfin tout le plaisir que j'ai eu à m'occuper de notre Société pendant ces deux années. Comme tout enseignant, j'aurai travaillé à me rendre inutile, la génération des anciens étudiants de Marcel Durliat dans les années 1960-1970 passant logiquement.

### **Rapport d'activité de la bibliothèque**

Nous avons préparé, en 2021, l'expédition des deux volumes de *Mémoires* publiés coup sur coup par la Société Archéologique : le volume LXXVII correspondant à l'année 2017 et le volume LXXVIII de 2018.

Les collections de la bibliothèque se sont enrichies, non seulement à la faveur des échanges de périodiques, mais aussi grâce aux membres qui nous ont fait bénéficier de leurs propres publications ou qui ont donné des ouvrages ayant une affinité particulière avec notre fonds ; je citerai par exemple « les portraits romains » de l'époque des Sévères provenant de la *villa* de Chiragan et conservés au Musée Saint-Raymond ; ce volume a été rédigé par Jean-Charles Balty et Daniel Cazes et coordonné par Pascal Capus ; signalons encore les actes d'un colloque qui s'est tenu en 2017 à l'Hôtel d'Assézat et dont la direction scientifique fut assurée par Virginie Czerniak et Charlotte Riou : « Toulouse au XIV<sup>e</sup> siècle, histoire, arts et archéologie » ; Pierre Garrigou Grandchamp a offert récemment un magnifique ouvrage consacré à « Angers ; formation de la ville, évolution de l'habitat » ; on ne saurait omettre l'hommage rendu à Yvette Carbonell-Lamothe (historienne de l'art que certains d'entre vous ont bien connue) ; il s'agit d'un beau volume de 250 pages, publié sous la direction de Géraldine Mallet avec la participation et le soutien financier d'Agnès Carbonell ; je rappellerai enfin que Maurice Scellès donna à la bibliothèque, en septembre dernier, le *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange ; cette édition de l'œuvre majeure du célèbre linguiste et philologue comporte les 6 tomes publiés par les Bénédictins de saint Maur en 1733-1736, que complètent les 4 tomes du Supplément paru en 1766 ; les dix volumes in-folio sont corsetés dans une reliure en veau brun moucheté. Que tous les donateurs soient ici remerciés pour leur générosité.

La convention qui avait été signée en 2014 entre l'Université et la Société Archéologique pour la valorisation des publications en série dans le catalogue du SUDOC, est en cours de renouvellement.

J'ai pris contact avec le Service de coopération régionale, à la BnF, pour savoir si les quelques fascicules de notre *Bulletin* qui avaient été oubliés lors de la précédente campagne de numérisation (environ 300 pages) et qui n'apparaissent donc pas dans Gallica, pouvaient faire l'objet d'un rattrapage par cet établissement ; j'ai reçu, à ce sujet, une réponse favorable.

Deux documents ont été prêtés à la Bibliothèque d'Étude et du Patrimoine pour l'exposition que celle-ci vient d'ouvrir au public : « Émile Cartailhac (1845-1921), la vie toulousaine d'un illustre préhistorien » : d'une part un portrait photographique de l'érudit, avec dédicace au poète ariégeois Raoul Lafagette, d'autre part une lettre de candidature adressée au Président de la Société Archéologique par Émile Cartailhac qui souhaitait devenir membre de ladite Société, le 17 février 1867, à l'âge de 22 ans.

Nous continuons d'enrichir le catalogue en ligne qui compte aujourd'hui 9 300 notices. Je pense qu'au terme des deux prochaines années le nouveau catalogue aura absorbé toutes les notices de l'ancien et offrira, en outre, aux chercheurs bon nombre de documents qui n'étaient pas répertoriés jusque-là. Plutôt que de présenter, sous forme de statistiques un peu désincarnées, le travail que nous effectuons depuis quatre ans avec Jacques Surmonne et Geneviève Bessis, j'ai préféré commenter, à l'aide d'un *power point*, une dizaine de pièces curieuses, insolites, voire uniques, issues de nos collections.

### **Choix de documents rares, remarquables ou simplement dignes d'intérêt**

Lors des travaux de restauration qu'il effectua en 1872-1873 dans la chapelle Notre-Dame des Anges de la cathédrale Saint-Étienne, l'architecte Edmond Chambert découvrit, en haut de la voûte, un signe tracé par un ouvrier du Moyen Âge ; il en fit le dessin et communiqua immédiatement sa découverte à la Société Archéologique, le 9 mars 1872.

Daniel Cazes, Yvette Carbonell et Michèle Pradalier en avaient fait mention lorsqu'ils publièrent, dans les *Mémoires*, t. XLIII de l'année 1980, un bilan des *Travaux et restaurations de la cathédrale Saint-Étienne aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* (p. 36 et note 177) ; j'ai eu la chance de retrouver, par hasard, le dessin original d'Edmond Chambert, négligemment glissé entre les feuilles d'un livre qui concernait la signification des marques d'artisans ou d'ouvriers sur les anciens monuments du Portugal (**2 Fi 173**).

Parmi les quelque 3 000 brochures qui figurent désormais dans le catalogue en ligne, celle-ci, publiée en 1879 dans le *Bulletin monumental*, a retenu mon attention, malgré son titre peu explicite : « Recherches sur deux tombeaux antiques en marbre blanc ». En fait, on y découvre que l'un des deux sarcophages était celui qui avait contenu la dépouille de saint Didier, évêque de Cahors vers le milieu du VII<sup>e</sup> siècle. Ce sarcophage connut un destin mouvementé, puisqu'il fut déplacé plusieurs fois à l'intérieur de la cathédrale, relégué dans un coin insalubre, près des latrines, puis profané en 1580 par les Protestants qui jetèrent et brûlèrent le corps de l'évêque. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le sarcophage se trouvait toujours dans la cathédrale, puis il devint, au XIX<sup>e</sup> siècle, la propriété d'un paysan qui l'utilisait comme abreuvoir pour ses animaux ; en 1865 la Ville de Cahors n'eut pas la volonté de l'acquérir, pas plus que le Musée de Toulouse ; ce fut alors un certain Basilewski, collectionneur parisien d'origine russe, qui en devint l'heureux propriétaire ; dix ans plus tard, le gouvernement russe rachetait sa collection, de sorte que le sarcophage de saint Didier, évêque de Cahors, constitue aujourd'hui, avec d'autres pièces de cet ensemble important, le noyau du département d'art antique du Musée de l'Ermitage, à Saint-Petersbourg (**4664-26**).

En ouvrant un des livres anciens de notre bibliothèque, j'ai découvert cette image pieuse du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle, découpée dans du papier ; on lui a donné la forme d'une empreinte de pas, tirée du soulier de la Vierge que conserverait, nous dit-on, un monastère de religieuses de Saragosse, peut-être le couvent de Santa Clara. Il s'agirait donc, ni plus ni moins, de la mesure exacte du pied de la Vierge ! Dix ans d'indulgences étaient accordés à ceux qui baiseraient trois fois cette relique et réciteraient trois fois l'*Ave Maria*. Il faut souligner l'intérêt de ce curieux document car l'imagerie pieuse semble attirer aujourd'hui l'attention des chercheurs, comme en témoigne un colloque organisé par la Bibliothèque du Saulchoir en 2019 ; du côté de l'Espagne, en Aragon plus précisément, j'ai pu voir des études récentes sur les objets de dévotion liés au culte marial ; des images dessinées comme celles-ci ou même gravées ont été largement diffusées dans le Piémont italien, à Rome et aussi à Valence, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle. J'en ai localisé deux ou trois en France, dont l'une se trouve aux Archives départementales des Deux-Sèvres. Il y aurait sans doute une recherche à mener sur ce sujet qui relève de l'histoire des pratiques religieuses et de l'histoire des mentalités (**MSS 300**).

La présente affichette, destinée à être placardée sur les murs de Toulouse, annonçait l'arrivée dans cette ville d'Henri de Polony, marchand d'orviétan, qui s'engageait à fabriquer un antidote censé soigner, comme la thériaque, beaucoup de maladies. Ce charlatan devait s'installer sur la place du Salin pour vendre son élixir de vie. Il proposait aussi à tous ceux qui en auraient besoin d'autres baumes destinés à soulager les patients atteints de maladies pestilentiennes, et se vantait d'arracher les dents mieux que personne. Bien que l'on ne connaisse pas le nom de l'imprimeur ni la date d'impression, on peut attribuer ce feuillet à Jean Auridan (1699-1764), qui exerçait dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, si l'on en juge par le matériel typographique utilisé (**RES. 10061**).

C'est le 20 juillet 1842 que Platon de Tchihatcheff, un officier d'origine russe, fit pour la première fois l'ascension du Néthou, c'est-à-dire du pic d'Aneto, car les deux formes de ce nom ont été utilisées concurremment jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. La Société Ramond publia en 1924 ce petit ouvrage, tiré à 300 exemplaires, qui nous rappelle, au-delà du caractère anecdotique de cet exploit, la relative importance de notre fonds pyrénéen (environ 250 ouvrages ou articles répertoriés à ce jour) et l'intérêt que les Pyrénées suscitaient auprès des membres de la Société Archéologique tels que Pierre de Gorsse, auteur de nombreuses publications sur ce sujet (**4532-6**).

Ce recueil comporte 246 articles publiés dans *L'Express du Midi* par Jules de Lahondès qui fut, vous le savez, Président de notre Société de 1889 jusqu'à sa mort en 1914. Lahondès publia chaque dimanche, pendant 7 ans, à partir de novembre 1907, une chronique sur le vieux Toulouse, où il évoquait tour à tour une rue, une place, un quartier, un monument, une œuvre d'art, un événement, un personnage célèbre (soit au total plus de 300 chroniques). Émile Cartailhac, plein d'admiration, pouvait parler à juste titre, « d'un ensemble de causeries très simplement écrites, remarquables par la sûreté des informations, la conscience et la valeur des observations personnelles, des souvenirs inédits, d'autant plus estimables qu'il y est fréquemment question d'édifices aujourd'hui détruits ». Il m'a donc semblé utile d'en faire le dépouillement et d'en dresser un inventaire qui permettra aux chercheurs de retrouver rapidement le titre susceptible de les intéresser. Jules Chalande, quelques années plus tard, de 1921 à 1924, publia lui aussi, mais dans un autre périodique, *Le Journal de Toulouse*, une série d'articles sur le Toulouse d'autrefois. Nous possédons ainsi 130 coupures de presse qui ont été recensées de la même façon que les articles de Lahondès (**4610 R**).

Rodolphe Champreux d'Altenbourg (1839-1914) fut un membre fidèle de la Société Archéologique à laquelle il légua, par testament, la somme de 5 000 Francs. Un prix qui porte son nom sera d'ailleurs attribué, cette année. Bien que son portrait figure déjà sur notre site, accompagné de son éloge funèbre prononcé par Jules de Lahondès, je ne résiste pas au plaisir de vous le présenter une nouvelle fois, en y joignant une carte postale qu'il adressa à ses collègues depuis Venise, le 18 novembre 1911. On le reconnaît aisément, assis devant la basilique Saint-Marc, grâce à ses moustaches à la Victor-Emmanuel II ; il écrivait avec humour : « Avant d'être entièrement dévoré par les bêtes féroces de Venise, j'adresse à mes chers collègues un dernier souvenir ; après il ne serait plus temps » ! Il devait mourir deux ans et demi plus tard **3 Fi 1(173)**.

Cette lettre adressée par Émile Cartailhac au Président du Conseil général de la Haute-Garonne [Jean Cruppi] concerne « la destruction des anciennes lignes de nos quais » et son impact sur le Pont de pierre (**MSS 267**). Elle nous renvoie à de longues et vives discussions qui ont eu lieu vers 1916-1922 pour protéger le faubourg Saint-Cyprien contre les inondations. Les rapports successifs rédigés par l'ingénieur en chef, Pendariès, font état des avant-projets, parfois surprenants, qui ont été alors conçus par les experts (**7049 R bis**). L'un d'entre eux prévoyait de créer un canal de dérivation traversant le quartier Saint-Cyprien, en deçà de la Patte d'Oie, de transformer la chaussée du Bazacle, de supprimer le Pont-Neuf, accusé de tous les maux en raison de ses grosses piles, et de le remplacer par un pont métallique plus léger ; on devait aussi raboter les berges de la rive gauche pour élargir le lit de la Garonne, ce qui aurait eu pour conséquence la destruction de l'Hôtel-Dieu. La Société Archéologique, présidée par Émile Cartailhac, protesta vigoureusement contre ces élucubrations et aucun de ces projets ne vit le jour. Mais on en reparlait toujours en 1930. Toute cette documentation est conservée aujourd'hui dans notre bibliothèque (**MSS 267**).

Maurice Prin, auquel la Société Archéologique rendra bientôt hommage dans un prochain numéro des *Mémoires*, occupe une place privilégiée dans notre bibliothèque par ses articles et ses ouvrages, mais aussi par ses dessins, ses aquarelles ou ses gouaches, comme cet ange musicien que lui inspira une fresque de la chapelle Saint-Antonin du couvent des Jacobins. Il utilisait généralement de grossières feuilles de papier Kraft, collées ensemble, et ses œuvres occupaient souvent les deux faces du support. Nous avons ici au recto un ange musicien jouant de la cornemuse, et au verso l'une des deux rosaces gothiques des Jacobins. L'œuvre, de grande dimension, mesure une fois dépliée près d'un mètre soixante-dix de côté (**2 Fi 171**).

On procède au vote : à l'unanimité, le rapport moral du Président et le rapport d'activité de la Bibliothèque sont adoptés, et quitus est donné au Trésorier pour son bilan financier.

Le Président rappelle que la Société a été riche mais aussi ruinée par l'État, après la guerre de 1914 et après 1945, car tous les capitaux des sociétés reconnues d'utilité publique étaient placés en bons d'État. Nous sommes donc ravis d'être actuellement dans une phase positive, mais on ne sait pas ce que peut nous réserver l'avenir.

Trois postes du Bureau sont soumis au vote :

- le Président (qui ne se représente pas), et Virginie Czerniak propose sa candidature ;
- le Bibliothécaire (qui se représente pour son dernier mandat) ;
- le Secrétaire général (qui se représente).

Virginie Czerniak, Christian Péligny et Patrice Cabau sont élus à l'unanimité.

Louis Peyrusse félicite les trois membres du Bureau et passe la parole à Bernard Sournia pour une communication sur *Les Jacobins de Toulouse : questions sur la nef du cardinal Godin* :

La question porte sur la nef des Jacobins de Toulouse, celle édifiée par le cardinal Godin à partir de 1325 sur l'emplacement de l'église antérieure. Maurice Prin, dans son grand livre sur les Jacobins, propose (page 99) une explication sur le mode de construction de cette partie de l'édifice. La technique décrite apparaît fort compliquée et peu rationnelle. Sur quelles observations, sur quelles sources s'appuie la lecture de Maurice Prin ? D'autres procédures n'auraient-elles pas été plus simples et plus efficaces ?

Du doute comme moyen de recherche et d'analyse, remarque le Président. En effet, cet arc bandé entre les contreforts à la jonction du chœur et de la nef est intrigant. Louis Peyrusse se demande pourquoi Maurice Prin s'est lancé dans cette interprétation extrêmement compliquée et sophistiquée pour expliquer la coexistence momentanée de maçonneries. Daniel Cazes remercie notre confrère pour ces remarques très intéressantes et voudrait savoir si le texte de Maurice Prin évoqué dans la question est bien extrait du livre publié par celui-ci. Bernard Sournia répond affirmativement. Daniel Cazes rappelle que dans le premier article rédigé en 1955, l'auteur ne se lance pas dans ces explications. L'histoire de « la brèche », qui l'a également surpris, est donc apparue dans son livre paru en 2007, dont lui-même a été le relecteur. Il se demande si les choses

ne sont pas en fait plus compliquées. Dans son article de 1955, Maurice Prin avait bien vu le passage entre le chevet et la nef du cardinal Godin avec le ressaut du contrefort, mais ce dernier juxtapose en fait deux maçonneries distinctes. On voit bien, en effet, une suture entre ces deux maçonneries, qui monte jusqu'à la naissance de l'arc brisé, et Maurice Prin avait fait la relation entre cet épaississement visible à l'extérieur et ce qu'il avait trouvé en fondation à l'occasion de fouilles. Selon lui, il s'agissait de ce qu'il restait du mur de la première nef de 1230. Il en avait fait des relevés précis et des plans qu'il avait publiés dans son article de 1955. La même chose se remarque côté nord au-dessus de la sacristie, indiquant que tout le système de la pile composée intérieure qui reçoit les nervures des voûtes de la première travée orientale des nefs de Godin est postérieur. C'est la raison pour laquelle il faisait de ce mur un élément antérieur, encore en élévation, à la maçonnerie de la phase 2 contre laquelle sont venus se plaquer les éléments du pilastre correspondant à la phase 4 (nefs de Godin). Daniel Cazes se souvient avoir eu des discussions sur ce point, complexe, avec Maurice Prin, qui lui avait bien montré l'existence de deux étapes dans la structuration des pilastres situés entre les cinquième et sixième travées de l'église. Il est donc important de partir de ce premier article de 1955. Maurice Prin avait exposé son hypothèse à Élie Lambert en visite sur le chantier. Ce dernier avait trouvé ses arguments très intéressants, mais lui avait conseillé de les appuyer sur des preuves. Maurice Prin avait donc décidé de faire des fouilles. Il a trouvé les piles carrées de la première église et tout le périmètre extérieur des murs de la première double nef. En publiant ses résultats, il a pris le contre-pied de ce qu'avait écrit Élie Lambert, qui pensait que le chevet était une réalisation de la fin du Moyen Âge (1369-1385). Élie Lambert a cependant été le premier, reprend Louis Peyrusse, à noter que le bâtiment n'était pas homogène. Mais c'est Maurice Prin, répond Daniel Cazes, qui a trouvé le périmètre exact de l'ancienne église avec les piles et les contreforts. Cela, reprend Bernard Sournia, ne répond pas à mes doutes sur ces fameuses brèches.

Quitterie Cazes remercie notre confrère pour ses remarques très intéressantes et se demande si l'idée de ces brèches ne vient pas des fouilles que Maurice Prin a faites. En effet, en trouvant le mur arasé de la première église, cassé par les fondations des contreforts, il a pu penser que l'on avait effectué des brèches dans les maçonneries anciennes. Or, ne faut-il pas penser plutôt qu'après avoir arasé les murs au niveau du sol, on a creusé des fondations plus importantes pour les contreforts pour élever ensuite les murs de la nouvelle église. On peut alors se demander pourquoi les fondations n'ont pas été entièrement vidées pour récupérer les matériaux : cette opération aurait sans doute déstabilisé le sol qui devait asseoir la nouvelle église. Le scénario décrit par notre confrère serait, dans ce cadre, tout à fait crédible. En revanche, ce qui paraît plus compliqué à comprendre, c'est la feuillure extérieure qui induit la présence d'une cloison à l'intérieur. En effet, celle-ci n'explique pas le décalage visible à l'extérieur. Bernard Sournia promet de continuer à y réfléchir.

Louis Peyrusse fait remarquer que l'on est dans le même schéma que dans la cathédrale de Cologne. Valérie Dumoulin voudrait revoir la diapositive reproduisant le texte de Maurice Prin en ayant à l'esprit les explications données par notre confrère et Quitterie Cazes. Dans celui-ci, il est bien précisé qu'il s'agit de « brèches verticales », l'auteur pensait donc bien à des murs en élévation ce qui, de l'avis général, paraît difficile à envisager. N'oublions pas, reprend Daniel Cazes, que d'après les explications de Maurice Prin, on s'active aux phases 2 et 3 de l'édifice alors que la vieille nef est encore en élévation. Elle aurait été encore debout alors que l'on aurait achevé le chevet de 1292, et Godin est arrivé après. Bernard Sournia n'est pas convaincu par cette hypothèse de Maurice Prin. Pour lui, la logique voudrait que la communauté ait été transportée dans le chœur pour libérer complètement l'espace du vaisseau. C'est effectivement la question que se pose Valérie Dumoulin car en tenant compte de la présence du petit cloître devant le portail ouest, elle se demande comment circulaient les frères pendant les travaux ? Par où entraient-ils dans l'église, par où regagnaient-ils le cloître ? Olivier Testard propose un exemple comparable plus proche que Cologne, celui de la cathédrale de Toulouse, Bernard Sournia évoque également celui de la cathédrale de Narbonne et d'autres pour lesquels nous sommes documentés sur la création de ces cloisons pour permettre l'exercice liturgique indépendamment du chantier. L'avantage de la cathédrale de Cologne, reprend le Président, c'est que nous avons des sources contemporaines que nous n'avons pas pour le Moyen Âge.

## SÉANCE DU 1<sup>er</sup> FÉVRIER 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, MM. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire adjointe ; Mmes Andrieu, Cazes, Fournié, Nadal, MM. Cazes, Macé, Penent, Peyrusse, Sournia, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Caucanas, Dumoulin, Machabert, Rolland, M. Kerambloch, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Lamazou-Duplan, Queixalós, MM. Balty, Garland, Garrigou Grandchamp, Scellès.

Après avoir ouvert la séance, Virginie Czerniak, prononce son premier discours de Présidente :

Chères consœurs, chers confrères,

C'est avec émotion et fierté que je fais aujourd'hui tintinnabuler la célèbre clochette qui ouvre les séances de la Société Archéologique du Midi de la France. Une émotion qui me rappelle vivement celle ressentie ce jour de 2001 où j'ai reçu une lettre du Président Louis Peyrusse m'informant que la SAMF m'avait acceptée en tant que membre

correspondant. Je dois cette intégration à Maurice Scellès qui m'avait encouragée à proposer ma candidature, ce que je n'aurais jamais envisagé de mon propre chef. C'était pour moi, petite assistante de conservation du patrimoine et doctorante laborieuse, un grand honneur que d'être ainsi accueillie dans cette prestigieuse et honorable Société savante. J'ai alors assidûment suivi les séances de la SAMF et je ne saurai dire combien elles ont été importantes pour moi et mon travail de thèse. Chacun sait qu'un travail de doctorat peut ressembler à un sacerdoce personnel, il s'accompagne bien souvent d'un isolement intellectuel subi. Le mien était d'importance, et prise entre mon travail à Moissac et une lourde charge de cours à l'Université de Bordeaux, la richesse des présentations de la Société et des débats qui les accompagnaient ont été tout à fait déterminants. Des échanges et des soutiens amicaux récurrents qui furent une source de motivation de tout premier plan, et je sais tout ce que je leur dois.

Ayant beaucoup reçu, il est grand temps de donner davantage et, deux décennies plus tard, c'est réellement un très grand honneur de présider, à compter de ce jour, cette vénérable et respectable institution. Ô combien éminente et considérée, il convient d'en respecter les fondements et de veiller à la pérennité de son fonctionnement et au maintien de la grande qualité de ses *Mémoires*. Le titre même des publications de la SAMF – *Mémoires* – a force de symbole et détermine le leitmotiv qui nous réunit toutes et tous deux fois par mois, à savoir assurer la transmission des connaissances sur le patrimoine et en proposer des annales. Ces écrits sont à mon sens la plus grande richesse de notre Société, il nous revient d'en protéger l'excellence et je me mets à l'entière disposition de notre cher Secrétaire et de notre chère Directrice pour les seconder dans leur lourd et beau travail de publication. Peut-être ma modeste expérience de directrice des Presses universitaires du Midi se révélera-t-elle d'une quelconque utilité.

La pérennité de notre institution et la transmission des savoirs sont au cœur de notre mobilisation commune et je profiterai du vivier universitaire auquel j'ai accès pour inciter nos jeunes et brillants chercheurs à nous rejoindre, car ils sont à mon sens la Société Archéologique de demain, à l'instar de notre chère Émilie Nadal que nous allons écouter, avec le plus vif intérêt, nous relater les dernières trouvailles sur Pierre de la Jugie, un personnage que nous connaissons bien l'une et l'autre. Je vous remercie de l'honneur qui m'est fait de présider la Société Archéologique du Midi de la France, et j'espère que je remplirai de façon satisfaisante ce rôle que vous m'avez confié.

Après ce discours, accueilli par de chaleureux applaudissements, Virginie Czerniak fait le point sur les travaux présentés au concours cette année, avec deux autres mémoires qui nous sont parvenus depuis la dernière séance :

- Maxime Gazeau, *Le premier siège de Toulouse (1211). Le début de l'affrontement entre le Lion et la Croix*, mémoire de Master sous la direction de Laurent Macé, Université de Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2021 ;

- Johanna Lanfumey, *L'église de Saint-Étienne de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault), retour sur les grandes heures architecturales d'une église médiévale méconnue*, mémoire de Master sous la direction de Géraldine Mallet, Université Paul-Valéry de Montpellier, 2021.

La Présidente donne la parole à Émilie Nadal pour une communication consacrée à ***Deux nouveaux manuscrits de Pierre de la Jugie, et d'autres manuscrits du sud de la France conservés en Italie*** :

Notre connaissance des livres commandés par Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne au XIV<sup>e</sup> siècle, s'enrichit de nouveaux exemplaires avec ces deux volumes d'une même œuvre conservés dans une petite bibliothèque italienne. Les livres ont été consultés lors d'un voyage d'études en Italie, au cours duquel nous avons pu voir plusieurs manuscrits du Midi de la France des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, qui seront également présentés.

Article publié : « Deux nouveaux livres enluminés commandés par Pierre de la Jugie, archevêque de Narbonne au XIV<sup>e</sup> siècle (Rieti, Biblioteca comunale Paroniana, I-2-82, I-2-83), *Rivista di storia della Miniatura*, 2023, n. 27, p. 41-50.

Virginie Czerniak remercie notre consœur pour cette extraordinaire présentation, qui est une contribution importante à ce que l'on sait déjà sur la peinture sur manuscrits au XIV<sup>e</sup> siècle. Le travail collaboratif qui s'est instauré par ailleurs avec les chercheurs italiens est remarquable et nous attendons tous l'exposition qui en sera l'aboutissement. La Présidente rappelle que cette exposition « Toulouse au XIV<sup>e</sup> siècle » ne devait à l'origine se tenir qu'à Paris, d'où l'organisation d'un colloque. Ce dernier a cependant donné l'idée d'une exposition organisée aussi à Toulouse au Musée des Augustins. Finalement, aux dernières nouvelles, et sans que l'on sache pourquoi, elle ne se tiendra qu'au Musée de Cluny à Paris. Tout le monde regrette cette décision car il était prévu à Toulouse de mettre plus particulièrement en valeur les sculptures du maître de Rieux qui ne peuvent être transportées. Revenant sur la collaboration franco-italienne, la Présidente annonce que Francesca Manzari vient à Toulouse en tant que professeur invité à l'Université et propose de l'inviter à partager une de nos séances, voire de lui demander une communication courte.



INITIALE C(ADERE) AVEC L'ÉCU DE PIERRE DE LA JUGIE dans un exemplaire du Repertorium morale de Pierre Bersuire (Rieti, Biblioteca Comunale Paroniana, I-2-82, f. 179).

*Cl. É. Nadal.*

Louis Peyrusse demande si l'on sait qui a commandé le pontifical florentin dont il a été question. Émilie Nadal répond qu'il s'agit d'un prélat italien dont Francesca Manzari révélera prochainement l'identité. Elle ajoute que la production de Jean de Toulouse inondait tous les prélats européens de manuscrits de grand luxe. Il s'agissait en fait d'un énorme atelier collaborant avec des artistes de Paris ou d'Espagne. Une quarantaine d'ouvrages lui sont attribués. Francesca Manzari, poursuit-elle, étant spécialiste de ce personnage, elle espère qu'elle nous en parlera quand elle viendra à Toulouse. La Présidente invite les membres à aller visiter cette exposition, qui donnera à voir des éléments inédits dans le domaine de la peinture sur manuscrits, témoignant du rayonnement de Toulouse au XIV<sup>e</sup> siècle, carrefour important dans le sud de la France et en direction de l'Espagne. Émilie Nadal rappelle que Jean de Toulouse a peint dans les Annales de Toulouse la miniature des capitouls de 1412, qui est la plus belle page de l'ouvrage, ainsi qu'un missel à l'usage de la Daurade (Paris, BnF, NAL 2387).

Travaillant sur les sources écrites du monastère, Michelle Fournié a été étonnée par la bible de la Daurade montrée en conclusion et demande donc s'il y avait une bibliothèque dans le prieuré, ce qu'elle n'a jamais vu dans les textes qu'elle a consultés. Même si les archives ont brûlé dans l'incendie de 1463 et que le monastère a traversé diverses crises durant le XVI<sup>e</sup> siècle, cette bible est-elle complètement isolée ? Émilie Nadal pense que des éléments de réponse pourraient se trouver dans le travail de Jacqueline Caille. Quitterie Cazes précise cependant que ce domaine n'a pas été exploré dans cette étude. Virginie Czerniak rappelle qu'il s'agit d'une petite bible, portative, individuelle, elle n'est donc pas forcément liée à une bibliothèque. Seul le commanditaire, Pierre de Dalbs, est lié à la Daurade (c'est le prieur ; il devient ensuite abbé de Lézat en 1240). Laurent Macé demande à la conférencière si elle a pu feuilleter cette bible. Émilie Nadal répond qu'elle a en effet feuilleté cet énorme ouvrage à la recherche d'indices, mais elle n'a rien trouvé. Elle pense suggérer à ses connaissances italiennes de faire numériser le livre.

Daniel Cazes veut féliciter notre consœur pour cet exposé passionnant et la révélation de cette bible et de son décor particulier. Il voudrait revenir sur le personnage de Pierre de la Jugie. Son tombeau magnifique, que Michèle Pradalier avait étudié en détail, avait été en partie démantelé à la suite de la Révolution. On avait enlevé le gisant, le personnage qui était dans l'enfeu, et on a surtout démonté les plaques situées du côté du chœur de la cathédrale qui faisaient pendant à celles qui sont encore en place côté déambulatoire et qui représentent, sous des niches, les évêques suffragants de notre archevêque. Lorsque le culte a été à nouveau possible dans la cathédrale de Narbonne, la fabrique s'est mise en tête de réaménager le chœur pour la liturgie. Elle avait jugé à ce moment-là que les plaques placées côté chœur étaient gênantes, elles ont donc été démontées. Ces plaques seraient parties dans le commerce des antiquités si Alexandre Dumège ne les avait pas sauvées en les achetant, ainsi que d'autres éléments de tombeaux de la cathédrale, dont le fameux daïs du tombeau de Philippe le Hardi, qui ont donc été transportés à Toulouse au Musée des Augustins. Cependant, lors de la célébration du septième centenaire de la cathédrale de Narbonne, en 1972, le Musée des Augustins a été sollicité pour le prêt de ces éléments. Un colloque et une exposition furent organisés et, une fois la manifestation achevée, la Mairie de Narbonne refusa de rendre les œuvres au Musée des Augustins au prétexte qu'elles avaient été volées par la Ville de Toulouse, ce qui est, évidemment, totalement faux. S'en suivit tout un conflit. L'adjoint au Maire était à l'époque Paul Ourliac, juriste, qui a essayé de démêler l'affaire juridiquement et diplomatiquement avec la Mairie de Narbonne, mais la presse s'en est mêlée. Quelques années plus tard, alors qu'il était chargé du département des sculptures au Musée des Augustins, Daniel Cazes a essayé de reprendre l'affaire à la demande de Denis Milhau. Il a donc pris contact avec le maire-adjoint de Narbonne et lui a proposé de procéder à un dépôt légal des pièces du Musée de Toulouse, car la Mairie de Narbonne ne pouvait pas en contester la propriété. Il avait aussi alerté sur le fait que ces pièces n'étaient pas scellées, donc pas protégées contre le vol. Malheureusement, l'affaire était encore en cours lorsqu'il a été nommé au Musée Saint-Raymond en 1985, et il n'a pas pu la suivre jusqu'au bout.

Émilie Nadal nous apprend que depuis l'ouverture du Musée *Narbo Via*, ces pièces sont désormais au Musée de Narbonne. Jusque-là, elles étaient déposées en vrac, derrière le tombeau et posées sur un banc, une des pièces était d'ailleurs cassée en deux. Elles sont cependant bien exposées et mises en valeur à l'heure actuelle et la pièce cassée restaurée. Daniel Cazes se demande cependant si le problème juridique a été résolu, la propriété de Toulouse restant inaliénable.

Sylvie Caucanas fait partie du Comité scientifique, tout comme la conservatrice du Musée des Augustins de Toulouse, qui encadre la future muséographie du Musée de Narbonne (les œuvres antiques ayant été déménagées), elle se propose d'aborder ce problème lors de la prochaine réunion. Le nouveau Musée, poursuit-elle, mettra plus particulièrement en valeur les œuvres du Moyen Âge. Louis Peyrusse fait remarquer que ces pièces auraient eu plus de sens si on les avait remises en place sur le tombeau de Pierre de la Jugie. Sylvie Caucanas ignore où ces pièces seront finalement installées, mais elle sait que les conservatrices de Toulouse et de Narbonne sont en relation.

Au titre des questions diverses, Guy Ahlsell de Toulza projette des images de l'église de Cadalen dont il a été question lors de la dernière séance. Bâtie au XII<sup>e</sup> siècle et dédiée à Notre-Dame de l'Assomption, l'église est désaffectée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au profit d'une nouvelle église plus grande. Elle sert un moment de mairie et d'école. En 1951 le clocher s'effondre sur la nef, détruisant la voûte et le cul de four de l'abside, mais épargnant le beau portail roman au Sud. En 2013, un projet de réutilisation échoue. Depuis, les arbustes poussent dans la nef et le lierre couvre les murs de l'abside, endommageant peu à peu les maçonneries.



ABSIDE DE L'ÉGLISE DE CADALEN vue de l'intérieur. Cl. D. Apvrille.

Louis Peyrusse confirme que la lettre écrite au nom de la Société a été envoyée avec la référence au travail de Mélanie Chaillou aux différents destinataires cités. Le tout a été envoyé mercredi dernier. Nous attendons des réponses.

## SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, MM. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire adjointe ; Mmes Andrieu, Cazes, MM. Cazes, Peyrusse, Sournia, Surmonne, Suzzoni, Testard, membres titulaires ; Mmes Dumoulin, Ledru, Machabert, Rolland, M. Mattalia, membres correspondants.

Excusés : Mmes Bessis, Caucanas, Fournié ; MM. Dubois, Garrigou Grandchamp, Kerambloch, Scellès, Tollon.

La Présidente ouvre la séance et annonce à l'assemblée qu'une réponse au courrier envoyé à la Mairie de Cadalen nous est parvenue. Après nous en avoir donné lecture, elle s'étonne de la réaction de la municipalité. On nous assure cependant que les Services techniques se chargeront du nettoyage de l'église, on se réjouit donc que la Mairie ait pris acte du problème.

Madame,

J'ai bien reçu votre courrier du 22 janvier dernier dans lequel vous me dites avoir été alertée de l'état de l'église romane de Cadalen, inscrite au titre des monuments historiques. Ce qu'il est inutile de me rappeler, je sais, tout comme les fouilles menées par Hadès, puisque ma première adjointe d'aujourd'hui était maire à l'époque, elle connaît donc parfaitement le dossier.

Tout d'abord, je tiens à vous faire de mon étonnement du ton de votre courrier.

Sachez que je suis, et mon conseil municipal également, soucieux non seulement de l'entretien de cette église mais de tout le patrimoine communal dans son ensemble. Ce qui représente pour mes services techniques une charge importante.

Par ailleurs, je vous précise que la programmation de la « *solution simple* » que vous me « *demandez de réaliser* » (à quel titre ?) était prévue et est en cours.

Néanmoins si « *l'entretien soigneux* » ne répond pas à vos attentes et si votre association peut mettre à disposition des bénévoles pour venir aider à cet entretien et prodiguer de précieux conseils, je suis à votre disposition pour évoquer avec vous les modalités d'intervention.

Je vous prie d'agréer, Madame, mes salutations.

Patrice Cabau note que notre interlocuteur n'a pas compris qui nous étions, il est question « d'association », or nous n'en avons pas le profil. Malgré les protestations émises, on se doit de constater que la végétation a atteint aujourd'hui les fenêtres et la partie supérieure des ruines. L'affaire est donc à suivre.

Toujours au titre des courriers reçus, le propriétaire du **château de Scopont** nous demande d'appuyer sa candidature à l'édition 2022 de la Mission Patrimoine de Stéphane Bern. L'édifice nous est présenté par notre Trésorier et notre ancien Président.

Virginie Czerniak annonce qu'elle a fait une lettre au Président et à la Secrétaire générale de la Fondation du Patrimoine pour soutenir cette demande, qu'elle met au vote.

Daniel Cazes se rappelle que le propriétaire était venu le voir au Musée des Augustins avec cette intention de faire remettre le pavillon dans son état et Denis Milhau était convaincu du bien-fondé de cette demande. Jean-Louis Laffont, responsable de l'atelier de restauration de la Ville de Toulouse, était venu sur place, avait pris toutes les mesures nécessaires et avait fait un projet de restauration. Malheureusement, celui-ci n'a pas abouti, ce qui est regrettable car les travaux n'auraient rien coûté au propriétaire à l'époque, alors que le devis des travaux qui sera dressé aujourd'hui sera certainement énorme. Par ailleurs, ajoute-t-il, concernant les sculptures en remploi dans l'édifice, il ne comprend pas pourquoi elles sont dites provenir de Saint-Sernin ; pour lui, ce n'est pas le cas pour toutes les œuvres. Il s'avère nécessaire de réexaminer les pièces une par une. En effet, nous ne savons pas comment Castellane a récupéré ces pièces : est-ce que Saint-Sernin est vraiment la source unique ? En faisant le récolement des collections avant la rénovation du Musée des Augustins, Daniel Cazes s'était posé des questions sur la sirène-oiseau et le sagittaire car il s'était rendu compte qu'ils étaient sculptés sur des marbres résultant de sciages ; ceux-ci appartenaient donc à un élément plus important. Pour lui, la seule hypothèse possible est qu'ils proviennent d'un fronton de sarcophage antique. Mais on a continué à croire ces sculptures médiévales parce que dans les descriptions anciennes du portail occidental de Saint-Sernin, il est question de tels sujets. Daniel Cazes avait continué à défendre ce constat pour que ces sculptures intègrent le Musée Saint-Raymond, où elles devraient être et non dans la salle de sculptures romanes du Musée des Augustins. Selon Paul Mesplé, reprend Louis Peyrusse, la sirène-oiseau et le sagittaire étaient à la base de la colonnette d'angle de la façade centrale. Il y avait des gâbles et pinacles en terre cuite autour de la porte centrale et une sculpture, aujourd'hui disparue, représentant un homme sur un cheval de parade. Louis Peyrusse n'a jamais pu voir cette sculpture, mais les photographies prises par Mesplé, qui constituent le seul témoignage, montrent bien cette composition néogothique : il y avait donc des ornements en terre cuite qui complétaient tous les éléments en marbre des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. La plupart des pièces provenaient d'ailleurs des Jacobins. Pour des raisons techniques, précise Daniel Cazes, elles ne peuvent être que d'un fronton de sarcophage. Louis Peyrusse rappelle que si tout le monde pense que ces sculptures proviennent de Saint-Sernin, c'est parce que Castellane dit avoir acheté des reliefs dans les dépendances de la basilique.

Concernant le montant des travaux à faire, Guy Ahlsell de Toulza rappelle que le propriétaire est tenace ; il est par ailleurs proche du Maire de Toulouse, qui a également écrit à la fondation du Patrimoine. Enfin, l'atelier de restauration se chargera certainement de faire les moulages des pièces déposées. Il a fait refaire l'escalier par les compagnons, la toiture est à peu près en état, mais l'intérieur est délabré. Il faut donc refaire les enduits et remonter le pavillon. C'est un travail dans

lequel la Ville de Toulouse va s'engager pour ce qui concerne la partie décorative. C'est une belle opportunité, selon Louis Peyrusse, pour que le pavillon soit enfin restauré, car en 1995, lors du classement, Marie-Anne Sire avait dit qu'il serait refait et nous attendons toujours. Olivier Testard, qui s'occupe de ce dossier, confirme l'engagement de la Mairie puisqu'elle a donné son accord par écrit.

Notre Présidente demande donc aux membres s'ils estiment que le soutien de la Société à la candidature de ce propriétaire vaut la peine, étant bien entendu que notre appui n'est pas une garantie de succès. Les membres se prononcent favorablement à ce soutien par un vote unanime.

La parole est donnée à notre confrère **Yoan Mattalia** pour une communication sur *Le couvent des sœurs hospitalières de Beaulieu (Lot)* :



FAÇADE DE LA SALLE DE CAPITULAIRE de la maison féminine hospitalière de Beaulieu. Cl. Y Mattalia.

Le couvent de Beaulieu fondé en 1259 au nord du diocèse de Cahors constitue l'un des deux seuls établissements féminins de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem érigés dans le royaume de France. Il est issu de la transformation d'un hôpital créé en 1235 ou 1236 par Gisbert de Thémynes et son épouse Aigline de Castelnau en une maison de religieuses de l'ordre de l'Hôpital. Les sœurs de Beaulieu, qui ne sont pas soumises à une stricte clôture, y mènent une vie contemplative, assurent le bon fonctionnement d'un hôpital et jouent un rôle essentiel dans la préservation de la mémoire du lignage fondateur de leur couvent.

À partir d'une analyse des sources écrites de la fin du Moyen Âge et du début de l'Époque moderne associée à une première observation des vestiges bâtis du couvent conservés en élévation, je questionnerai l'organisation architecturale et topographique d'une *domus* quelque peu atypique de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem qui attend encore une véritable étude archéologique.

Virginie Czerniak remercie notre confrère pour cette communication abondamment documentée par les textes. Cette étude s'avère très importante pour les repères stylistiques qu'elle donne dans cette partie du Quercy. Si la salle capitulaire est dite neuve en 1298, nous avons des indications très intéressantes sur la modénature et la sculpture de cette époque.

La Présidente demande si des fouilles sont envisagées sur le site. Yoan Mattalia répond qu'il avait été en relation avec les membres de l'Association à qui appartiennent la salle capitulaire et les deux pièces qui lui sont associées, qui auraient

en effet désiré entreprendre des fouilles programmées ainsi qu'une étude archéologique du bâti conservé. Finalement, les propriétaires des parcelles alentour craignant que ce qui pourrait être mis au jour n'ait des conséquences sur leurs activités, ce projet n'a pu se réaliser.

Virginie Czerniak demande par ailleurs si l'orateur a une idée de ce à quoi pouvait ressembler le sépulcre familial évoqué par les textes. On sait seulement, répond Yoan Mattalia, qu'il était dans l'église, près du chœur, et qu'il accueillait les corps de nombreux membres de la famille de Thémènes. On sait par ailleurs, rappelle la Présidente, que les Hospitaliers ont fait travailler des ateliers de peinture à Soulmès, et il a été question de décors peints dans les galeries du cloître, mais a-t-on plus de précisions ? Notre confrère indique qu'il s'agit d'une simple mention dans la *Vita* de sainte Fleur, sans plus. La Présidente se dit enfin surprise par le gisant de Galiote de Genouillac, du XVII<sup>e</sup> siècle, qu'elle trouve particulièrement archaïque. Il est conservé dans une salle du château d'Assier, reprend notre confrère, où il est peu mis en valeur. Louis Peyrusse demande quel est le statut des monuments de l'abbaye de Beaulieu. Les vestiges bâtis sont classés au titre des Monuments Historiques répond Yoan Mattalia, mais il est impossible de les étudier plus précisément à l'heure actuelle car le monument menace ruine ; il faut donc renforcer l'essentiel de la structure avant de pouvoir envisager toute étude archéologique.

Virginie Czerniak demande s'il reste des traces de la nouvelle chapelle ou église de 1617 ? Pour notre confrère, il s'agit d'un *topos* littéraire lié à la *Vie* de la prieure Galiote de Genouillac. La mention de la reconstruction de l'église et de sa consécration le 24 juin 1617 permet à l'auteur de ce texte d'évoquer le don de prophétie de la prieure et la révélation, le jour de cette consécration, de sa future mort, le 24 juin 1618. L'église était en bon état lors de la visite des frères de Malte en 1613 et ne nécessitait aucune réparation. Il est donc peu probable qu'elle ait été reconstruite. À quoi servait la clôture du XVII<sup>e</sup> siècle demande encore la Présidente ? Elle servait à enfermer matériellement les sœurs, à les retirer du monde, répond notre confrère. Cette réforme s'inscrit dans un vaste mouvement d'enfermement et de contrôle des moniales durant l'Époque moderne. Or, celle-ci passe très mal au sein de la communauté de Beaulieu et crée un schisme entre les sœurs qui souhaitent être réformées et celles qui ne le souhaitent pas. Certaines moniales réfractaires sont même enfermées de force un certain temps par la prieure réformatrice.

Ce qui est fascinant, reprend Louis Peyrusse, c'est le quadrillage territorial dans lequel s'inscrit l'abbaye de Beaulieu, sur le Causse de Gramat, qui n'est pas une région particulièrement riche, mais où il y a visiblement des équipements de proximité (hôpitaux, couvents) avec une densité assez importante. La proximité de Rocamadour, premier pèlerinage marial de la chrétienté, peut expliquer cette densité, fait remarquer Virginie Czerniak. La fondation du premier hôpital est sans doute liée à ce pèlerinage, ajoute Yoan Mattalia. Cependant, poursuit Louis Peyrusse, l'essentiel des donations provient des seigneuries de Thémènes. Ce sont en effet les seigneurs de Thémènes qui dotent à la fois l'hôpital et le couvent, répond l'orateur, mais ce dernier reste extraordinaire car nous n'avons que deux maisons féminines de l'ordre de l'Hôpital dans le royaume de France, ce qui reste atypique. Que reste-t-il aux Fieux, dans l'autre établissement féminin ? demande Louis Peyrusse. Le couvent des Fieux est une propriété privée, répond Yoan Mattalia, où il reste quelques vestiges, dont l'église, conservés en élévation, mais ils sont encore plus délabrés que ceux de Beaulieu.

Guy Ahlsell de Toulza demande si l'abbaye a été vendue comme bien national. Certainement, répond notre confrère, cependant, la documentation du fonds de Malte relative aux ordres religieux sur Beaulieu s'interrompt assez tôt puisque la réforme ne prend pas, et les sœurs qui souhaitaient réformer le couvent quittent l'établissement, à la suite de quoi il n'y a plus de documentation, raison pour laquelle il a arrêté là ses recherches. Guy Ahlsell de Toulza pense qu'au XVIII<sup>e</sup> les bâtiments devaient être encore debout : le cloître a-t-il été démonté, les matériaux ont-ils été vendus ? Yoan Mattalia sait que le portail de l'une des salles donnant sur le cloître a été déposé, récupéré et réutilisé lors des restaurations du sanctuaire marial de Rocamadour. Cela veut-il dire qu'il n'y avait rien d'autre à récupérer se demande notre Trésorier ? Il reste tout de même la porte décorée de la salle capitulaire, répond notre confrère. Lors des saisies révolutionnaires, il y a des descriptions très précises pour les mises en vente, ajoute notre Trésorier, les confronts sont donnés ainsi que les dimensions. Yoan Mattalia promet de rechercher ces sources.

Daniel Cazes voudrait revenir sur les comparaisons effectuées avec le monastère Sainte-Marie de Sigena/Sixena. Ces comparaisons ne peuvent être que d'ordre très général ou fonctionnel car, d'un point de vue artistique, il y a beaucoup de différences. On est d'abord aux alentours de 1200 à Sigena, voire avant. Yoan Mattalia répond qu'il a évoqué cet exemple car les autres maisons féminines de l'hôpital – on n'en connaît que 14 –, ne possèdent pas cette organisation avec un cloître entouré des bâtiments conventuels, et ce sont donc les deux seuls exemples connus dans ce petit groupe à l'heure actuelle. Daniel Cazes fait remarquer que Sigena était un monastère royal (avec un panthéon où se trouve le tombeau de Pierre II d'Aragon, mort à Muret) et qu'à ce titre la qualité artistique de la construction et du décor est nettement supérieure.

Au titre des questions diverses, Daniel Cazes nous informe que des fouilles (qui lui ont été signalées par Yoan Mattalia) sont en cours sur le **site de l'Arsenal à Toulouse**, où il s'est rendu récemment. L'aire de fouille est très importante puisqu'elle occupe tout ce qui était autrefois le parking de la cité administrative. Elle est visible en surplomb en passant derrière les amphithéâtres de la Faculté de Droit.

Pour l'instant, cette fouille, qui est dirigée par M. Xavier Lhermite, en est à la strate supérieure qui fait apparaître toute l'organisation des bâtiments de l'Arsenal du début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec ses évolutions. On voit à l'heure actuelle les rails qui étaient destinés à transporter les armes et munitions. Il a eu une interview de l'archéologue. Ce qui sera trouvé sera forcément très intéressant puisqu'il s'agit d'un quartier de Toulouse, desservi par la porte Lascrosses, qui nous est presque inconnu pour la période du Moyen Âge. Grâce aux *Mémoires* de notre Société, nous avons toutefois des dessins de la porte avant sa destruction et du rempart dans lequel elle s'ouvrait. Il y avait non loin deux églises : Saint-Julien et Sainte-Radegonde, dont nous ne savons rien non plus. C'est donc une fouille qu'il faut suivre de très près et peut-être pourrions-nous demander à l'archéologue de nous faire visiter le site, quand le chantier sera plus avancé. Quitterie Cazes note cependant que, d'après les informations affichées devant le site, les fouilles ne dureront que jusqu'au 4 mars ; on peut donc penser que seuls quelques sondages seront effectués. Selon les informations recueillies par Yoan Mattalia, le chantier durerait jusqu'à la fin du mois de mai, et notre confrère se propose de se renseigner. Quitterie Cazes prendra contact avec Xavier Lhermite, qu'elle connaît.

### SÉANCE DU 8 MARS 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, MM. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone Secrétaire adjointe ; Mmes Bessis, Cazes, Fournié, MM. Cazes, Garland, Garrigou Grandchamp, Lassure, Peyrusse, Sournia, Stouffs, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Ledru, Machabert, Rolland, MM. Kerambloch, Mattalia, Rigault, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Caucanas, Jaoul, Pradalier, MM. Balty, Tollon.

Après avoir ouvert la séance, la Présidente annonce qu'elle a contacté Xavier Lhermite, responsable des fouilles du parking du boulevard Armand-Duportal, qui l'a informée que les fouilles dureraient jusqu'au mois de mai. Elle lui a fait part de notre souhait de visiter le chantier. Celui-ci a répondu favorablement ; il est cependant en attente de nouvelles d'une organisation en liaison avec l'Université de Toulouse 1 Capitole – aménageur des travaux –, à laquelle il a demandé d'organiser des journées portes ouvertes. Celles-ci se dérouleront vraisemblablement un samedi.

Elle fait ensuite circuler : un bon d'annonce de publication d'un ouvrage de Jean-Michel Lassure, *Potiers et poteries du groupe de Cox (Haute-Garonne)*, volume I, *Deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle-début du XVII<sup>e</sup> siècle*, 408 pages ; un ouvrage offert à la bibliothèque par notre Trésorier, *Rabastens, son histoire, son patrimoine*, écrit par Daniel Brouzes, édité dans *Les veillées rabastinoises* ; un livre offert par Pierre Garrigou Grandchamp, Gilles Bresson, *Monastères de Grandmont*. Elle remercie nos confrères pour ces dons généreux.

Elle nous informe ensuite que la commission des prix s'est réunie le 24 février pour distinguer les ouvrages reçus pour le concours :

1. Maxime Gazaud, *Le premier siège de Toulouse (1211). Le début de l'affrontement entre le Lion et la Croix*, mémoire de Master 2 sous la direction de Laurent Macé, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2021 ;
2. Jules Masson Mourey, *Images du corps en Méditerranée occidentale : les stèles anthropomorphes néolithiques du Sud-Est de la France (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> millénaire)*, thèse de doctorat sous la direction de Maxence Bailly, Université d'Aix-Marseille, 2021 ;
3. Valentine Bacconnier, *L'église Saint-Andéol de Bourg-Saint-Andéol en Ardèche (07)*, mémoire de Master 1 sous la direction de Géraldine Mallet, Université de Montpellier 3, 2021 ;
4. Quentin Sintès, *La submersion des vignes et la trajectoire de la monoculture viticole pendant la crise du phylloxéra dans les Pyrénées-Orientales (1871-1885)*, mémoire de Master sous la direction de Giacomo Parrinello, Institut d'études politiques de Paris, 2021 ;
5. Coline Polo, *Les résidences aristocratiques dans le Comtat Venaissin, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècles*, thèse de doctorat sous la direction de Guido Castelnuovo, Université d'Avignon, 2021.
6. Marion Ortiz, *Les plafonds peints du château de Pomas (Aude)*, mémoire de Master 2 sous la direction de Virginie Czerniak, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès, 2021.

Les deux premiers recevront un prix et les quatre autres une médaille.

Le classement et l'attribution des prix et des médailles sont acceptés à l'unanimité. Virginie Czerniak fait remarquer qu'une médaille peut avoir son poids dans le CV d'un étudiant et c'est dans l'immédiat un encouragement à poursuivre.

Avant de donner la parole aux conférenciers du jour, la Présidente demande à Emmanuel Garland de lire son hommage à Gérard Rivère, décédé le 15 janvier :

### Hommage à Gérard Rivère (1947-2022)

Évoquer la vie de Gérard Rivère est tâche ingrate. Car comment résumer l'action, la détermination, la soif de justice et le sens du bien public (au risque de bousculer parfois les institutions, lui qui était huissier de justice), et plus encore peut-être le Commingeois amoureux de son pays et de son patrimoine ? Toujours pour le bien commun. Jamais pour en tirer gloire ou profit personnel.

Évoquer la vie de Gérard Rivère, c'est évoquer

- le serrurier saint-gaudinois, fils d'un artisan du fer,
- le coacquéreur d'un restaurant toulousain rapidement transformé en café-théâtre,
- le co-fondateur des Amis de la collégiale de Saint-Gaudens en 1979,
- le co-fondateur des Amis de Bonnefont en 1983,
- le co-fondateur de la revue éphémère *Relief*,
- l'inventeur du cloître de la collégiale de Saint-Gaudens,
- l'artisan de la recreation de son carillon, riche de 36 cloches,
- le Président de la Société des Études du Comminges de 1993 à 1998,
- l'artisan du remontage *in situ* de la façade de la salle capitulaire de Bonnefont, etc.

J'en passe pour ne pas finir par vous lasser. Car la liste de ses actions est bien plus longue que celle de ses écrits, réduite à un ouvrage et moins d'une vingtaine d'articles, mais ô combien essentiels : la plaquette sur la collégiale de Saint-Gaudens éditée par la collection Zodiaque (et qui restitue la place de celle-ci dans le concert des réalisations majeures de l'époque romane) ; et sa série d'articles sur le cloître de la collégiale, acte fondateur qui fit sortir celui-ci de l'oubli, et lui fit traverser l'Atlantique à la recherche des vestiges dispersés.

Maître Rivère était avant tout un homme de conviction, d'action et de réseau. Le plus souvent dans l'ombre, mais n'hésitant pas à s'exposer lorsque nécessaire, à solliciter les uns ou les autres, toujours pour la bonne cause : celle de la défense du patrimoine commingeois, saint-gaudinois en particulier. Expert à ouvrir une porte fermée à clef, au propre comme au figuré, à débroussailler archives ou terrains envahis, tel le théâtre antique de Saint-Bertrand-de-Comminges, à lessiver nuitamment les chapiteaux de la collégiale de Saint-Gaudens pour en faire disparaître l'épais badigeon qui les défigurait, il se mettait en retrait quand il fallait rédiger un article, préférant laisser à d'autres, qu'il estimait plus légitimes (à tort, car un diplôme n'a jamais garanti la compétence ni le talent) le soin de faire connaître ses trouvailles. C'est ainsi qu'il vint me chercher pour co-rédiger avec Nelly Pousthomis l'article sur la collégiale de Saint-Gaudens dans les *Actes du Congrès de la SFA* de 1998 en Pays toulousain.

Gérard Rivère, Maître Gérard Rivère, savait mobiliser ses amis, son réseau, pour faire avancer ses causes. Vous me permettez de garder mes souvenirs personnels pour moi, mais je terminerai en rappelant que si je suis devant vous ce soir, à évoquer sa mémoire, c'est à lui que je le dois. Gérard estimait en effet qu'il était indispensable que le Comminges soit représenté au sein de la Société Archéologique du Midi de la France, mais il ne s'en estimait pas suffisamment légitime. Il me poussa à demander à vous rejoindre.

Pour tout cela, pour son humour quelquefois surprenant, et pour bien d'autres choses, merci Gérard !

Virginie Czerniak remercie notre confrère et lui propose, ainsi qu'à Jean-Marc Stouffs de prendre la parole pour la communication du jour : *L'église d'Éget et son décor peint* :

Le décor de l'abside de l'église d'Éget (Hautes-Pyrénées, commune d'Aragnouet), dont nous avons présenté la découverte en janvier 2018, a fait l'objet depuis lors d'une grande campagne de restauration que Jean-Marc Stouffs vient de mener à bien. Il a ainsi mis au jour plusieurs décors peints partiellement superposés, dont le plus ancien, de style roman, se révèle de grande qualité, mais incomplet. Un casse-tête pour le restaurateur qui a dû faire des choix délicats. Un casse-tête également pour l'historien de l'art car si ces décors enrichissent singulièrement notre connaissance de la peinture murale dans les églises de la vallée d'Aure, ils soulèvent également encore beaucoup de questions.

La Présidente remercie les intervenants pour cette présentation très intéressante, qui pourrait constituer un excellent cas d'étude pour les étudiants. Il montre en effet la difficulté à travailler sur la peinture murale lorsque plusieurs couches picturales sont superposées. Elle s'étonne cependant que notre confrère ne se soit pas franchement prononcé sur la datation. Emmanuel Garland répond qu'il avait proposé, en 2018, de dater l'ensemble du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, en référence notamment au devant d'autel de Cardet, et d'autres devants d'autels encore, qui sont en général très tardifs. Il maintient, au vu d'éléments stylistiques, une période avancée pour la réalisation de ces peintures. Malheureusement, il y a peu d'éléments de comparaison dans les Pyrénées pour cette époque-là. Qu'en est-il au-delà des Pyrénées ? demande Virginie Czerniak.

Rien de très évocateur non plus, répond notre confrère. Pour la Présidente, certains éléments pourraient indiquer la fin du XII<sup>e</sup> siècle, comme les plis en queue d'aronde, le pied des archanges que l'on trouve traité de la sorte dès le début du XII<sup>e</sup> siècle (Rocamadour), mais aussi jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (feuilles d'enluminure clunisienne), mais on ne peut exclure en effet la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Les éléments retenus par notre confrère sont le décor de l'arbre, le lion (dont la représentation ne trouve aucun écho dans la région) et le rinceau de la frise supérieure. S'agissant du cul-de-four, reprend la Présidente, pourquoi ne pas imaginer que les pieds que l'on voit au-dessus de l'ange thuriféraire ne soient, non pas les pieds de l'Homme de saint Matthieu, mais plutôt ceux d'un autre ange ? Ainsi les symboles des autres évangélistes seraient sur les côtés. Notre confrère acquiesce : pour lui il est clair que tout le cul-de-four était entièrement peint. Cependant, il n'a rien trouvé de semblable et les vestiges du Christ en majesté indiquent qu'il n'en occupait qu'une petite partie. Ce n'est pas une mandorle mais une gloire circulaire, fait remarquer Virginie Czerniak. Jean-Marc Stouffs attire notre attention sur le fait que le saint Luc se trouve au même niveau que le taureau, mais à droite, là où se trouve la trace d'un sabot. L'Aigle et l'Homme ont pu donc se trouver de l'autre côté et des anges ont pu occuper la partie supérieure, reprend la Présidente. Par ailleurs, si l'on date la peinture du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, on doit noter de fortes réminiscences du style du XII<sup>e</sup> siècle. Pour notre confrère, il est difficile d'imaginer un tel décor avant l'extrême fin du XII<sup>e</sup> siècle. On s'accorde par ailleurs sur la pertinence des comparaisons avec l'église de Bourisp pour le motif des fleurs de lys et le traitement de l'archange saint Michel. Puis, s'adressant à Jean-Marc Stouffs, Virginie Czerniak demande si le fond blanc correspond à l'enduit de réserve. Ce fond est celui sur lequel la peinture a été faite, répond notre confrère : il s'agit d'un badigeon qui a été passé sur l'enduit frais et il n'y a pas eu de couleurs intermédiaires.

Bernard Sournia demande ce qu'il est advenu du retable. Emmanuel Garland répond que le retable du XVIII<sup>e</sup> siècle a été restauré et, comme l'église a été agrandie au XIX<sup>e</sup> siècle, on a pu le disposer non loin du chœur.

Louis Peyrusse félicite nos confrères pour l'étude et la restauration, et note que ces peintures ont été effectuées par de bons peintres : le saint Michel est remarquable. Ne peut-on pas imaginer d'enlever et de déposer les couches picturales postérieures pour mettre en valeur ce premier décor ? Pour Jean-Marc Stouffs, l'opération serait très incertaine et, par ailleurs, on ne sait pas ce que l'on va trouver dessous. En revoyant la photographie du Christ, notre confrère nous montre deux taches colorées avec une petite dépression par-dessus laquelle passe un enduit. En faisant des sondages plus loin, il a pu constater l'arrêt de cet enduit, ce qui trahissait très vraisemblablement une reprise de maçonnerie de la voûte. Du côté de la fleur de lys en revanche, l'enduit médiéval semble conservé. Le saint Michel a été peint au-dessus d'une ancienne ouverture, et on est donc sûr qu'il ne recouvre rien, de même pour les fleurs de lys à côté desquelles l'enduit médiéval s'interrompt. La dépose des enduits récents ne permettrait donc pas de découvrir des plages importantes de peinture médiévale ; de plus, une telle opération est déontologiquement déconseillée aujourd'hui. Enfin, ce serait un travail énorme et coûteux. Emmanuel Garland demande si des sondages ont été faits dans la partie supérieure, sous les enduits modernes. Au niveau de la mandorle, répond Jean-Marc Stouffs, on a pu isoler une couche qui n'est ni celle du Moyen Âge, ni celle du XVI<sup>e</sup> siècle, mais les recherches n'ont pas été poussées au-delà. Par ailleurs, de très nombreuses consolidations ont été nécessaires au niveau de la voûte, et le mieux pour les peintures qui la recouvrent est sans doute de ne plus y toucher.

Daniel Cazes remercie nos confrères pour leur présentation et cette belle découverte qui vient enrichir, après Ourjout, le corpus des peintures romanes des Pyrénées. Pour sa part, en effet, ces peintures sont « romanes », bien qu'il reste très difficile de déterminer la part de l'archaïsme. Il verrait une date plus haute que celle proposée, qui resterait dans le XII<sup>e</sup> siècle, pour des raisons iconographiques et plastiques. Il évoque le trône architecturé du Christ en majesté, motif ancien qui renvoie à la Jérusalem céleste, une certaine schématisation des visages qui ramène à la peinture romane classique catalane avec ces bichromies aux tonalités très franches. Il y a aussi des caractères byzantinisants dans la draperie et les voiles des femmes. Cela correspondrait selon lui au premier courant byzantinisant de la sculpture romane et non à celui des années 1200, qui est beaucoup plus complexe et raffiné dans les tons et les teintes ainsi que dans les détails des tissus des draperies. Il reconnaît cependant que la part de l'archaïsme reste à définir. Il lui semble qu'avec les devants d'autels plus tardifs, on est en présence d'un art plus raffiné et plus précis que dans ces peintures. Pour la datation, on pourrait penser par ailleurs à utiliser le mobilier – le lit de la Vierge est en effet très curieux –, ou le costume – le bonnet du saint Joseph a une forme très particulière. Des comparaisons pourraient aider à mieux situer l'œuvre dans le temps. Emmanuel Garland avoue que plus il cherche des éléments de comparaison, plus les choses se compliquent. Par exemple, on retrouve un lit assez proche au portail de Moissac. Par ailleurs, la tige ondulée décorée de palmettes qui court à la base du cul-de-four est un motif qui apparaît à la fin du XII<sup>e</sup> siècle et qui connaît un grand succès au XIII<sup>e</sup> siècle, notamment dans la sculpture du Val d'Aran. Celui-ci n'a jamais été utilisé dans le décor avant cette période, c'est ce qui le pousse à proposer une datation aussi tardive. Il faut savoir enfin qu'Éget est un village important au Moyen Âge – c'est le village maître jusqu'à la Révolution –, un élément à prendre en compte.

Pourquoi aller vers le XIII<sup>e</sup> siècle ? demande Louis Peyrusse. Il apparaît clairement que l'on a affaire à un véritable artiste qui ne se contente pas de copier des systèmes, quand on voit le mouvement des plis de l'habit de Joseph : il semble que l'on est dans le monde de la création romane et pas de l'imagerie post-romane.

Quitterie Cazes remercie également les conférenciers pour leur présentation et leurs photographies. Sur le problème de la datation, notre consœur est frappée par cette manière de traiter les carnations et d'effectuer les ombres sur les visages avec un procédé typiquement roman. Le fond blanc par ailleurs, comme cela a été souligné, est très rare à cette époque. On sent cependant que l'artiste est pétri de ces conventions romanes, il en a la culture et la pratique. Il peint d'une manière active, les motifs ne sont pas des modèles réitérés (la bouche, les triangles sur les joues...). Pour elle, on est dans le monde roman, au XII<sup>e</sup> siècle. Emmanuel Garland fait remarquer qu'il a toujours utilisé le mot « roman » pour qualifier ces peintures, mais qu'il n'arrive pas à les situer vraiment car il y a beaucoup de petites contradictions. Peut-on imaginer un peintre qui vient d'ailleurs ? On note cependant qu'il y a un enracinement très clair au niveau de représentation de l'Annonce aux bergers, qui est vraiment une scène pastorale « naturaliste » (le joueur de flutiau, les animaux, et d'autres détails), notamment si on la compare à celle représentée au Panthéon des rois de León.

Pierre Garrigou Grandchamp remarque que l'orateur a montré beaucoup de panneaux provenant de Catalogne et demande si des analyses de dendrochronologie ont été effectuées sur ceux-ci. Il rappelle que les prélèvements effectués sur les plus beaux meubles romans de Valère (Suisse) ont suscité une grande surprise puisqu'ils sont tous du début du XIII<sup>e</sup> siècle. Il pense qu'en l'absence d'une datation absolue, il reste difficile de proposer une datation plus précise qu'à 50 ans près pour cette époque. Emmanuel Garland sait que des recherches de datation par dendrochronologie sont en cours, mais il n'y a pas de courbe de référence précise pour les Pyrénées pour cette période-là ; les laboratoires sont actuellement à la recherche de vieux bois datés pour établir cette courbe. Celle-ci permettra, en outre, de dater la superbe charpente conservée à l'abbaye de Bonnefont.

Jérôme Kerambloch demande si le geste de l'âne tirant la couverture de l'Enfant Jésus trouve des comparaisons. Une fois de plus, répond Emmanuel Garland, ce geste est surtout fréquent au XIII<sup>e</sup> siècle : serait-on en présence un peintre en avance sur son temps ? Ce qui est possible puisque c'est un très bon peintre. La question reste ouverte.

Louis Peyrusse pense que la seule idée qu'il faut garder, c'est que l'on est dans la création romane et pas dans la duplication de schémas déjà établis. Cela n'empêche pas bien sûr qu'elle ait pu être produite au XIII<sup>e</sup> siècle.

La Présidente demande à Jean-Marc Stouffs si l'analyse technique de la peinture n'a pas donné des pistes. Notre confrère confirme que celle-ci a montré une très bonne technique, très bien maîtrisée. Quant au problème, souvent soulevé, de savoir s'il s'agit de fresque ou pas, il pense qu'à partir du moment où l'artiste a compté sur la carbonatation de la chaux pour fixer ses pigments en tout ou en partie, on peut alors parler de fresque. Ensuite, il est fort possible que des rajouts ait été faits à sec ; ils auront sans doute en partie disparu. On a pu noter par ailleurs que l'enduit était particulièrement chaotique au niveau de la fenêtre. En effet, il n'a pas été aussi bien lissé qu'ailleurs, mais ici il a été vu en éclairage rasant. En utilisant le même processus sur le reste du mur, on pourrait avoir des surprises, car l'enduit n'est pas parfaitement étalé, ce qui est une caractéristique courante. Celle-ci supporte malgré tout une exception à Ourjout, où l'enduit est parfaitement lissé. Ailleurs, on peut noter que l'enduit est chaotique, il suit les aspérités du mur, puis il est recouvert d'un badigeon. Dans la fenêtre, on observe les stries du large pinceau qui a servi au badigeonnage. Le travail qui a été fait ensuite est en partie calcifié, c'est une peinture très résistante, ce qui a permis un nettoyage au carbonate d'ammonium. Le peintre avait donc une très bonne technique et une grande rapidité d'exécution (il avait son schéma en tête), il œuvrait dans l'enduit frais jusqu'à la fin. Il faut par ailleurs contextualiser le travail : l'enduit pouvait rester frais plus longtemps, comme à Ourjout, grâce au climat. En revanche, les joints restent difficiles à distinguer sur ce type d'enduits, contrairement à Ourjout. Enfin, le travail du motif du rocher, fait remarquer notre confrère, est extraordinaire et unique, c'est un travail d'abstraction et de géométrisation tout à fait étonnant.

Émeric Rigault demande quelle est l'histoire de l'église, son statut et son vocable, et si ces informations ne pourraient pas aider à mieux replacer ces peintures dans leur contexte. En aucune façon, répond Emmanuel Garland, car si l'église est de nos jours sous le vocable moderne de Saint-Pierre-aux-Liens, on ne sait rien de son vocable du XII<sup>e</sup> siècle, et les vestiges médiévaux se résument à ce bout d'abside. Il n'y a malheureusement que très peu d'archives dans la vallée d'Aure. Les seuls éléments historiques notables sont l'importance du bourg au Moyen Âge et la proximité du pont d'Aragnouet et des Hospitaliers, sachant qu'Aragnouet dépendait d'Éget. Aussi loin que l'on puisse remonter, c'était une communauté de communes avec deux consuls.

Revenant sur les aspects techniques, Jean-Marc Stouffs tient à souligner que si la peinture a été faite sur enduit frais, des adjonctions ont pu être faites dans la couche picturale, ce que l'analyse ne permet quasiment pas de voir, surtout quand il s'agit d'œuvres aussi anciennes. Cependant, il peut y avoir des adjonctions d'œuf ou de caséine qui donnent une très bonne solidité à la couche picturale (cf. peintures sur badigeon à la caséine appliqué à même la pierre de la chapelle axiale de la cathédrale de Narbonne et de la cathédrale d'Angers).

La Présidente remercie nos confrères pour cette belle communication et passe la parole à Jérôme Kerambloch pour la présentation du pieu qui nous a été donné et le lieu où il a été trouvé :

*Étude du pieu à sabot ferré donné à la Société Archéologique par Mme Jover, récupéré il y a une trentaine d'année dans le lit de l'Ariège.*

L'objet est assez commun, vous le voyez ici. Il se présente sous la forme d'un vestige de pieu, dont rien ne permet de juger de la longueur initiale. Il est très abîmé par l'érosion et la plus large section qu'il présente encore mesure 16 cm. La longueur totale de l'objet est de 60,50 cm, pour un poids de 4,5 kg. L'extrémité est renforcée par un sabot métallique de 30,50 cm de long, constitué d'une pointe de 11 cm et de quatre ailettes de fixation de 19,50 cm, maintenues chacune par trois clous de section carrée, dont la plupart sont encore en place. Il s'agit bien entendu d'un objet très courant dans nos rivières, que l'on retrouve dans toutes sortes d'aménagements en milieu aquatique comme les fondations de bâtiments ou de ponts, mais surtout dans les nombreux pontons, débarcadères, chaussées et autres passes-lits qui jalonnaient autrefois les cours d'eau du territoire.

Les prospections menées depuis quelques années par les groupes Archéo-Garonne le long du fleuve, depuis les frontières du Val d'Aran jusqu'à la confluence du Tarn, ont révélé d'innombrables pieux semblables encore en place dans le lit du fleuve. Sur certains sites, on peut en dénombrer plus de cent. Ces objets ont été utilisés depuis au moins le Moyen Âge et encore au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, dans des formes et des techniques qui ont assez peu varié, mais avec semble-t-il toutefois des particularismes régionaux dans la forme des sabots, et il est donc très difficile de les dater. Pour celui que nous avons sous les yeux, disons tout de même que sa corrosion peu avancée n'incite pas à première vue à le croire très ancien.

Comparons-le à trois pieux semblables conservés au Musée du Vieux Toulouse. Les deux premiers ont été récupérés en 1984, par l'intermédiaire de Gérard Villeval et Jean-Pierre Suzzoni, lors de travaux de réparations sur la chaussée des anciens moulins du Château-Narbonnais. Ils mesurent respectivement 2 m et 2,20 m de long, pour une section de 20 cm. Leur dossier d'œuvre indique une datation au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui reste néanmoins hypothétique. On est frappé par le relativement bon état de conservation de ces objets et on remarque que leur pointe ferrée est presque identique à celle du pieu que nous avons ici. Je n'ai pas pu comparer les dimensions de ces pointes, car les objets, que vous voyez ici photographiés en 2007, sont depuis difficilement accessibles et il faut notamment déplacer plusieurs objets très lourds avant d'y accéder. Le troisième pieu a été donné au musée en 1960 par monsieur Lucien Babonneau, ingénieur de l'EDF, et provient lui de la chaussée du Bazacle. D'une taille conséquente, il mesure 1,54 m de longueur, pour une section de 26 cm et un poids de 24 kg. Ici aussi le dossier d'œuvre indique une datation au XVIII<sup>e</sup> siècle assortie d'un point d'interrogation, mais on remarque aisément que cet objet est beaucoup plus érodé que les précédents et que sa pointe est nettement plus corrodée, indices probables d'une immersion beaucoup plus longue de cet objet. Ici encore le sabot métallique est tout à fait comparable à celui du pieu qui nous occupe, y compris dans ses dimensions puisqu'il mesure, pour le pieu du Bazacle, 27 cm de long, dont 11 cm pour la seule pointe. La comparaison des deux pointes montre clairement une fois de plus que celle du pieu dont on nous propose le don est finalement assez peu corrodée. On peut enfin aussi faire la comparaison avec ces deux sabots ferrés, aujourd'hui conservés au Musée de la Médecine à l'Hôtel-Dieu, et qui proviennent du site de l'hôpital de La Grave, sans que l'on puisse en dire plus. Ils ont été collectés en 2017, sur un tas de gravats dans les sous-sols de la chapelle Saint-Joseph, alors qu'il y avait des travaux de restauration sur le site. Si leur emplacement d'origine exact n'est pas connu, ce qui est intéressant ici c'est de constater leur forme très proche de celle de notre pieu et leur très forte corrosion. Ceci nous amène à la question cruciale du lieu et des circonstances de la découverte de cet objet il y a une trentaine d'années.

C'étaient les informations que j'attendais encore la semaine dernière et je remercie la donatrice d'avoir eu la patience de rassembler ses souvenirs sur ce sujet. L'objet a donc été collecté à la confluence précise de l'Ariège et de la Lèze. Il était alors encore en place, sa pointe fichée dans le sol, et il y avait autour d'autres pieux semblables. L'époux de la donatrice, ingénieur en travaux publics et intéressé par l'objet, a descendu celui-ci, plutôt facilement, pour le conserver.

La confluence de l'Ariège et de la Lèze se fait en rive gauche de la première, entre les communes de Labarthe-sur-Lèze et de Clermont-le-Fort, près du lieu-dit « le Massacre », à environ deux cents mètres en aval du pont qui traverse, au moins depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Ariège en direction de Clermont-le-Fort. On remarque aisément que l'Ariège est beaucoup plus large que son tributaire et si la Lèze a autrefois pu être navigable sur certains tronçons de son parcours, elle ne l'était pas sur l'ensemble de celui-ci. Je me suis rendu sur place voilà deux semaines et voici comment les lieux se présentent aujourd'hui. Vous avez l'Ariège dans le fond, la Lèze arrivant de la droite et ici la pointe formée par la confluence. On remarque immédiatement cet ancien aménagement fluvial

constitué de trois petits îlots maçonnés et séparés de la berge, de manière à former comme un petit canal. Chacun de ces îlots présente une petite structure en briques et blocage de galets et mortier, dont les parties exposées au courant de la rivière ont bien souvent été emportées. Pour l'instant, je ne sais pas encore comment interpréter ces structures qui ne semblent pas correspondre à un ancien moulin. Aménagement pour un bac ? Pour la pêche ? D'après la donatrice, notre pieu n'était pas seul lorsqu'il fut ramassé. Il y en avait d'autres autour qui formaient comme les piles d'un petit ponton permettant de traverser la Lèze à son embouchure et de maintenir la continuité d'un chemin de halage sur la rive gauche de l'Ariège. Comme on le voit sur les photographies, lorsque je me suis rendu sur place il y avait trop d'eau et celle-ci était trop trouble pour pouvoir constater, malgré l'exploration que j'ai faite, la présence de pieux ou d'autres structures dans le fond de la rivière. Quoi qu'il en soit de cette structure et de son utilisation, celle-ci n'est cependant pas très ancienne, car le plan du cadastre napoléonien de 1808 ne montre absolument aucun aménagement à cet endroit et cela rejoint les considérations émises au début à propos de la corrosion assez faible de l'objet incitant à proposer une datation de celui-ci dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle. On remarque d'ailleurs que la forme de la pointe faite par la confluence des cours d'eau a été modifiée, très certainement justement lors de l'aménagement de ces trois îlots. La partie constituée par la terre ferme proprement dite (c'est-à-dire sans les îlots) est aujourd'hui plus pointue que ce que l'on voit sur ce plan. Il serait certainement facile de savoir quel type d'aménagement occupait autrefois ces lieux en consultant les cadastres plus récents, mais ceux-ci ne sont pas disponibles en ligne (ou je n'ai pas su les trouver) et j'avoue n'avoir guère le temps actuellement de me rendre aux Archives départementales pour cela.

Néanmoins, je pense que le don de ce modeste pieu à sabot ferré reste intéressant pour la Société Archéologique en ce qu'il garde la mémoire des aménagements nombreux qui existaient autrefois sur l'Ariège ou sur la Garonne. L'avantage de cet objet est que le lieu de sa découverte est précisément situé. Quant à sa datation et à son utilisation, si celles-ci restent pour l'instant incertaines, des recherches en archives devraient permettre de répondre assez facilement à ces questions.

Virginie Czerniak remercie notre confrère pour ces nombreux éclaircissements sur cet objet et donne la parole à Guy Ahlsell de Toulza pour évoquer le dossier de l'église de Saint-Amans de Rabastens. Aux dernières nouvelles, l'acquéreur tient toujours à l'achat et à la modification de l'édifice pour y habiter. Celui-ci a participé, il y a huit jours, à une réunion où étaient également présents deux agents de l'Inrap, un architecte, la propriétaire, un entrepreneur maçon, dans le cadre de la mise en place de l'échafaudage qui permettra de renforcer les deux angles ouest de l'édifice (notre confrère Olivier Testard avait donné une première expertise). À l'issue de ces travaux de mise en sécurité, le diagnostic archéologique de l'édifice pourra être effectué. Nous avons donc les informations issues des travaux de diagnostic du cimetière dont les vestiges sur mille ans sont remarquablement conservés (dernière sépulture en octobre 1793). La deuxième phase comprenant l'étude du bâtiment et de ses peintures se fera une fois les travaux de consolidation achevés. Nous proposons donc que la Société fasse une seconde demande de classement M.H. du bâtiment à la DRAC. La première demande avait été faite en 2012 lors d'un premier projet d'aménagement ; celui-ci ayant été abandonné, le dossier a été clos. On demande donc la réouverture du dossier pour une protection de l'édifice et de son cimetière.

Monsieur le Conservateur régional des Monuments historiques

Voici dix ans, plusieurs membres de la Société archéologique du Midi avaient étudié l'ancienne église Saint-Amans, non loin de Rabastens. Une communication avait été présentée en séance et retenu toute notre attention. Un dossier de protection avait été ouvert à la Conservation régionale des Monuments historiques et devait être instruit. Le projet d'aménagement ayant été suspendu, le dossier fut clos.

Une nouvelle étude a été présentée lors d'une de nos dernières séances et confirme que ce passionnant édifice, cité en 972 dans une donation à l'abbaye Saint-Michel de Gaillac, a été édifié à l'époque carolingienne sur un cimetière mérovingien, comme l'avait bien vu Élie Rossignol, dès 1865, dans ses *Monographies communales*. L'église rejoint en 1068 les possessions de l'abbaye de Moissac, puis devient une cure dépendant de Notre-Dame du Bourg. Restaurée par les Jésuites après les guerres de Religion, elle reçoit en 1625 une relique de saint Amans offerte par les consuls de Rodez. Sa vente après la Révolution, en 1800, l'a paradoxalement sauvée dans un usage dégradant : l'église est devenue grange. Saint-Amans est très proche des églises préromanes du sud-Aveyron qui dépendaient des vicomtes de Millau et d'Albi si l'on suit l'étude de Geneviève Durand publiée en 1989. Elle constitue en revanche un *unicum* dans le Tarn.

Un nouveau projet d'aménagement étant d'actualité, le SRA a demandé à l'INRAP une étude archéologique du site et de l'édifice. Les sondages effectués en septembre 2021 ont été particulièrement éloquentes et révélé un ensemble exceptionnel. Autour de l'église s'étend un vaste cimetière de plusieurs milliers de sépultures, avec de

nombreux sarcophages de pierre, allant du Haut Moyen Âge à 1793, date du dernier enterrement. Dans l'église carolingienne ont été découvertes sur tous les murs des peintures des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle dans le chœur avec des médaillons géométriques surmontés d'une frise de personnages (saints ou apôtres sur un fond étoilé) et du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle dans la nef avec un *Baptême du Christ* près des anciens fonts baptismaux et des scènes encore en grande partie couvertes d'un badigeon de chaux.

De plus un sondage effectué en 2012 à l'entrée du chœur avait montré la présence de neuf sarcophages orientés, dont deux passant sous les murs latéraux du chœur.

Rabastens est depuis décembre 2021 un Site Patrimonial Remarquable. Dans le dossier qui l'accompagne, élaboré par M. P. Gironnet, Architecte des Bâtiments de France du Tarn, la fiche concernant l'église de Saint-Amans précise : *Pour ses valeurs archéologique, historique et architecturale, cet édifice mériterait une protection au titre des monuments historiques.*

C'est pour ces raisons que la Société archéologique du Midi de la France vous demande la réouverture du dossier et de l'instruire pour une prochaine CRPS afin d'assurer une protection Monument historique à l'église de Saint-Amans de Rabastens et à son cimetière.

Nous espérons pouvoir compter sur votre soutien pour la sauvegarde de cet ensemble exceptionnel.

Je vous prie de croire, Monsieur de Conservateur régional, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Guy Ahlsell de Toulza précise que l'Association des amis et riverains de Saint-Amans fera la même demande.

## SÉANCE DU 22 MARS 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, MM. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire adjointe ; Mme Cazes, MM. Cazes, Lassure, Peyrusse, Sournia, Testard, membres titulaires ; Mme Machabert, M. Kerambloch, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Bessis, Dumoulin, Queixalós, Rolland, MM. Balty, Surmonne, Tollon.

Invitée : Mme Carlyne Henocq (doctorante).

Après avoir ouvert la séance, la Présidente signale que la date de la séance publique ayant été repoussée au 29 mai, nous aurons le temps de préparer les invitations et les affiches. Le programme reste inchangé : la présentation des prix du concours et une conférence présentée par notre Présidente et Émilie Nadal sur *la peinture toulousaine au XIV<sup>e</sup> siècle*.

Enfin, la dernière information concerne une demande de prêt de la **stèle de Montels** et la **statue-menhir de Frescaty** par le site archéologique Lattara, Musée Henri-Prades de Montpellier Méditerranée Métropole, pour une exposition intitulée ***Statues-menhirs, miroirs de pierre du néolithique***, qui se tiendra du 7 octobre 2022 au 6 mars 2023. Cette exposition présentera des statues-menhirs découvertes en Occitanie et datant de la fin de l'époque néolithique (3300-2200 av. J.-C.). Le Bureau est favorable à ce prêt si les préconisations d'usage sont respectées. Daniel Cazes attire l'attention sur le fait que la statue-menhir de Frescaty est très lourde et que la limite pour l'ascenseur est de 630 kg, il faudra donc que le transporteur soit bien averti du poids de cette dernière.

Virginie Czerniak fait don à la bibliothèque d'un ouvrage :

Bernard Berthod et Gaël Favier, *Conques un trésor millénaire*, CLD éd., Paris, 2019.

La Présidente cède la parole à notre confrère Olivier Testard pour la seconde partie de sa communication intitulée ***Du portail sud de Saint-Pierre d'Aulnay à la façade de la cathédrale de Cahors*** (la première partie ayant été présentée 15 décembre 2020) :

Nous poursuivons ainsi l'étude de l'apport des arts libéraux et de la mise en scène pour enrichir notre connaissance des programmes iconographiques et de la conception des églises. Alors que le portail expose la dimension horizontale des effets de la dédicace, le registre supérieur de la façade vient approfondir ce thème en lui donnant une dimension verticale. La Jérusalem céleste y prend la forme de la coupe d'une église où la rose veut signifier la présence de Dieu.

La dédicace, par le lien noué avec les cieux, garantit l'efficacité des rites qui se déroulent dans l'église pour atteindre l'objectif du salut collectif que l'Église s'est assigné, en assurant la présence de Dieu descendu du ciel dans l'eucharistie.

Des églises évoquent cette superposition en insérant le zodiaque qui vaut voûte étoilée entre le rez-de-chaussée terrestre et l'étage de Dieu. Le tout est complété par l'église des morts en sous-sol. De plus en plus présente, la Vierge viendra prendre place dans l'église terrestre qu'elle représente, comme lieu du point de départ du rachat qui trouve son point d'arrivée dans l'église céleste. La façade ouest de la cathédrale de Cahors s'analyse à partir de ce contexte iconographique.

Virginie Czerniak remercie l'orateur pour cette présentation personnelle et foisonnante. Revenant sur ce qui a été dit à propos des peintures d'Ourjout et de son zodiaque assimilé au ciel des étoiles fixes, elle reste pour sa part convaincue que celui-ci était plutôt à considérer comme un symbole du temps christique. Cela, reconnaît-elle, peut cependant fonctionner dans les deux sens. N'ayant pas pu présenter tous les exemples, Olivier Testard répond qu'il faut s'appuyer sur le modèle du Panthéon des rois, où les mois de l'année et le zodiaque sont dissociés. Dans certains cas en effet, les occupations des mois jouxtent le zodiaque, le premier en-dessous de l'autre représentant ce qui se passe sur terre et le second ce qui se passe dans le ciel. Concernant les décors situés au-dessus du portail de Cahors, reprend la Présidente, si l'un des personnages peint sur un mince badigeon était encore visible il y a une quinzaine d'années (car protégé par la voussure intérieure du portail), il ne l'est presque plus à l'heure actuelle. Celui-ci tenait quelque chose dans la main et il lui a semblé voir les cordes d'un instrument de musique. Cela poserait alors un problème d'interprétation iconographique puisque l'on a douze niches sur le tympan du portail (dix plus les deux personnages peints sur les côtés). On serait donc tenté d'y voir le collège apostolique, mais si l'un d'eux tient un instrument de musique, cette interprétation ne fonctionne pas. Virginie Czerniak a également retenu la remarque sur l'absence de tympan sculpté pour le portail d'Aulnay, mais il semble qu'il n'y ait pas de façon générale sur ces églises de Saintonge ; il s'agit donc d'un choix structurel et esthétique, la notion d'abstraction n'est alors peut-être pas à convoquer dans ce cas. L'abstraction est un mot moderne, répond Olivier Testard, mais on trouve dans les textes des débats intellectuels sur ces questions ; c'est un grand thème de réflexion.

Quitterie Cazes voudrait revenir sur le portail d'Aulnay qui a été présenté et plus particulièrement l'oculus du niveau supérieur. Son remplage est certainement moderne et il est curieux de le voir percé dans la partie basse de l'arc. Est-il bien roman, n'est-ce pas une intervention postérieure ? Par ailleurs, dans le portail, sous la seconde voussure, il ne s'agit pas d'atlantes comme pour la première, car les petits personnages représentés ont un genou à terre et présentent une main devant, l'autre sur le genou et ne portent rien. C'est pourtant la position d'Atlas portant la sphère céleste, répond Olivier Testard. Les premiers sont des atlantes et les seconds des Atlas.

Daniel Cazes remercie le conférencier pour cette longue communication en deux parties. Il déclare avoir été très intéressé par le passage de l'anthropomorphe à l'abstraction géométrique, ce que beaucoup d'auteurs ne voient pas en étudiant un édifice. Nous devons garder à l'esprit toutes les spéculations d'ordre théologique et philosophique qu'il pouvait y avoir, sans que nous soyons toujours armés pour les comprendre et les identifier. Ce qui a été dit sur la notion du trois en un, en relation avec la Trinité, est effectivement très fréquent dans les églises et, ayant travaillé sur le monde cistercien, il a pu noter que celui-ci a particulièrement privilégié ce genre de spéculation, particulièrement dans les chevets toujours composés d'une rosace qui est l'un et trois fenêtres en-dessous qui sont la Trinité. La rosace a également une valeur cosmique. Notre confrère pense en particulier à l'église cistercienne de Santes Creus, dont la conception est remarquable puisque le thème iconographique de cette architecture est visible tant de l'intérieur que de l'extérieur. Remonter dans les textes, tâcher de comprendre la spéculation exacte et quelle a été celle du commanditaire, sont nécessaires, même s'il peut y avoir différents cas selon les édifices considérés et si les transpositions ne sont pas toujours possibles. Cependant, la démonstration faite sur la cathédrale de Cahors est tout à fait convaincante.

Quitterie Cazes a trouvé très intéressante cette idée, présentée par notre confrère, du zodiaque qui sépare les mondes, et très clairs les schémas qu'il a faits.

## SÉANCE DU 5 AVRIL 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire adjointe ; Mmes Andrieu, Bessis, Fournié, Watin-Grandchamp, MM. Cazes, Lassure, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Machabert, Rolland, MM. Kerambloch, Mattalia, membres correspondants.

Excusés : Mmes Caucanas, Cazes, Lamazou-Duplan, MM. Ahlsell de Toulza, Garland, Garrigou Grandchamp, Sournia, Tollon.

Invité : M. Scott Sanders (professeur de littérature française au Dartmouth College).

En ouvrant la séance, la Présidente fait un accueil chaleureux à notre invité Scott Sanders, de passage à Toulouse, spécialiste du théâtre et de l'opéra français du XVIII<sup>e</sup> siècle, enseignant au Dartmouth College, dans la ville de Hanover, dans l'État du New Hampshire.

Au titre des courriers reçus, elle nous annonce ensuite un retour de la Fondation du Patrimoine à notre lettre concernant le **domaine de Scopont**. La réponse nous a été envoyée par Célia Vérot, Directrice générale de la Fondation.

Madame la Présidente,

je vous remercie d'avoir alerté les partenaires de la Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern et soutenue par la Fondation du Patrimoine, sur les besoins de restaurations du domaine de Scopont à Maurens-Scopont, en particulier son pavillon néo-gothique commandité par le marquis de Castellane en 1811. Je suis sensible à la riche histoire de ce domaine construit au XVI<sup>e</sup> siècle et à la démarche de son propriétaire Monsieur d'Ingrando, qui ouvre régulièrement au public le parc arboré. Les liens qui unissent ce site avec les Musées des Augustins et des Jacobins à Toulouse ainsi qu'avec la Société archéologique du Midi de la France, dont vous êtes la Présidente, démontrent les nombreuses richesses historiques et artistiques de cet ensemble architectural qui doivent être préservées et mises en valeur. Mes équipes se sont rapprochées de M. Bernard d'Ingrando, le propriétaire, ainsi que de l'Association « Renaissance » du château de Scopont, afin d'examiner plus avant cette candidature à la Mission Patrimoine. Soyez assurée qu'elle sera étudiée avec attention au regard du péril avancé du château, du pavillon romantique et de l'orangerie. J'ai également informé de cette démarche M. Bernard Cassagnet, délégué régional Occitanie-Pyrénées de la fondation du Patrimoine pour qu'il accompagne au mieux ce projet. Restant à votre disposition pour toute information supplémentaire...

Virginie Czerniak se réjouit de voir que la Société a participé à l'amorce du processus. Nous verrons si le dossier sera retenu.

Un autre courrier émanant du Musée Clément-Ader nous a été envoyé. Ce musée organise une exposition temporaire intitulée *Pierre Fons, poète murétain* (mai-septembre 2022), et souhaiterait pour ce motif bénéficier du prêt du portrait de François Tresserre par Myriam Rocher, tableau qui se trouve actuellement dans notre salle de lecture. Louis Peyrusse fait remarquer que cette peinture ne nous appartient pas, et que c'est l'Académie des Jeux floraux qui en est propriétaire. Notre Trésorier l'a récupérée et fait restaurer, aux frais de l'Union. Il suffit selon lui de contacter M. Pech pour en effectuer le prêt dans les règles.

La Présidente laisse ensuite la parole à Louis Peyrusse pour nous présenter une nouvelle acquisition de la Société. Celui-ci a été en effet alerté par Jérôme de Colonges, de Primardeco, de la mise en vente d'une série de dessins toulousains :

- un grand dessin aquarellé représentant la salle de lecture de la bibliothèque municipale de Jean Montariol. L'établissement possédant une œuvre équivalente, ce dessin est reparti dans le circuit commercial.
- un dessin de l'élévation latérale de la cathédrale d'Auch (Montariol ayant été architecte en chef des Monuments Historiques du Gers). Il a été acquis par les A.D. du Gers.
- deux dessins de Bénézet (datés de 1878) préparatoires à la décoration de la chapelle Sainte-Germaine à la cathédrale de Toulouse (en mauvais état).
  - sainte Germaine en train d'enseigner l'Évangile aux petits enfants (scène déjà peinte pour une église de Loubens-Lauragais).
  - L'Apothéose de sainte Germaine avec une belle série d'anges.

Louis Peyrusse rappelle que Bénézet a été membre de notre Société jusqu'à sa mort en 1897. Pour ces dessins, il avait contacté les responsables du Musée Paul-Dupuy, qui lui ont déclaré ne pas être intéressés, alors qu'ils ont en leur possession deux dessins du cycle correspondant. Il a donc sollicité notre Trésorier pour l'achat de ces œuvres.

La Présidente se réjouit de cette acquisition et propose de faire restaurer les dessins et de les exposer éventuellement dans notre salle des séances. Daniel Cazes tient à féliciter Louis Peyrusse et notre Trésorier pour cet achat : il est tout à fait, pense-t-il, dans l'esprit de notre Société, et particulièrement avec le souvenir de Bénézet qui a été un membre très actif et un théoricien de l'art, profil assez rare parmi les membres. Évidemment ses écrits sur l'art toulousain peuvent faire sourire aujourd'hui, mais ils sont très intéressants lorsqu'on les replace dans leur contexte.

Virginie Czerniak prend ensuite la parole pour une communication consacrée à *Johanes Oliveri, un peintre toulousain en Navarre au XIV<sup>e</sup> siècle* :

En 1330 ou 1335, un certain Juan Oliver, ou Jean Olivier, réalise les compositions peintes du réfectoire de la cathédrale de Pampelune. D'autres décors monumentaux peuvent lui être attribués en terre navarraise – les peintures des églises de San Julian de Ororbia et de San Adrian de Olloki ainsi que celles de l'église El Crucifijo de Puente la Reina – mais que connaît-on de ses origines et de sa formation ? Nous ferons le point sur les caractéristiques

stylistiques de son travail, les données archivistiques à notre disposition et nous chercherons à définir son rôle au sein de ce que l'historiographie navarraise appelle l'École de Pampelune.

Cette communication ne sera pas publiée dans les *Mémoires*, parce qu'elle est issue des travaux sur l'exposition *Toulouse au XII<sup>e</sup> siècle* (qui sera inaugurée le 22 octobre 2022 au Musée national du Moyen Âge de Cluny à Paris). Cf. Catalogue de l'exposition, *Toulouse 1300-1400, l'éclat d'un gothique méridional*, Musée de Cluny-Musée des Augustins, éd. RMN, Paris, 2022, p. 290-295.

Revenant sur les caractéristiques du style du peintre toulousain, Louis Peyrusse s'étonne de la façon dont sont traitées les moustaches : inexistantes sous le nez, elles naissent sur les courbes de la lèvre supérieure. Dominique Watin-Grandchamp note que le menton est aussi peint d'une façon très particulière. Nicole Andrieu relève encore l'expression inquiète rendue admirablement sur le visage de Nicodème. Virginie Czerniak évoque enfin la force de l'expressivité qui émane de la Sainte Face, qu'elle promet de nous commenter à l'inauguration de l'exposition.

Au départ, rappelle-t-elle, il était envisagé de faire venir le grand panneau déposé provenant du réfectoire canonial de la cathédrale de Pampelune, mais le Musée de Navarre, bien que très réceptif au projet, a dû refuser car le panneau est encastré dans le mur d'une de ses salles. Les responsables du musée ont donc proposé de prêter la peinture de la Sainte Face qui est aujourd'hui dans les réserves. Celle-ci, conçue pour manifester la présence du Christ, est extraordinaire ; elle présente des petits défauts, de légères asymétries qui évoquent un véritable portrait, naturellement canonique et exprimant une présence singulière.

Daniel Cazes note qu'en montrant un certain nombre de décors peints, l'état de conservation a été largement commenté, et il est frappé de voir la différence entre les œuvres très usées où l'on n'a guère que le dessin à étudier, pour essayer d'apprécier la représentation, et celles de San Julian de Orobia où l'on a des œuvres « en chair », avec les détails et les ombres de la carnation. On se demande alors, puisque l'on est dans le milieu avignonnais, quelle est la part de l'influence italienne. Car il ne s'agit pas d'une peinture de style purement gothique comme on en trouve dans le nord de la France, on sent qu'il y a autre chose. Il en est de même à Toulouse, à la chapelle Saint-Antonin et à l'église des Augustins, répond la Présidente. Par ailleurs, Daniel Cazes est très convaincu par les rapprochements faits avec les statues de la chapelle de Rieux qui posent la même question : il ne s'agit pas d'œuvres purement gothiques, il y a quelque chose dans la qualité de l'expression qui nous amène vers l'Italie centrale, la Toscane. Virginie Czerniak ressent également cette influence, notamment sur les peintures de l'église des Augustins, mais ne saurait dire par quel truchement elle s'est effectuée. Le style parisien transparaît également par les arcatures trilobées et d'autres détails. Elle suppose cependant que la peinture sur manuscrits a pu être le moyen de diffuser ce courant italianisant, y compris à Paris, où sont introduits, avec Jean Pucelle, Jean Lenoir et d'autres enlumineurs de la capitale, les innovations picturales venant d'Italie. Les peintres italiens sont arrivés après à Avignon, ils ne sont donc pas à l'origine de ce courant. À Toulouse, le rapport au livre dans les peintures est évident, ce qui permet de mettre le rôle des manuscrits en avant. Daniel Cazes évoque encore les écrits de Robert Mesuret qui attribuait plus d'œuvres à ce Jean Olivier. Il ne sait plus très bien lesquelles. Virginie Czerniak dit qu'il lui attribuait notamment celles de Notre-Dame du Taur et répond que ces œuvres montrent une autre façon de peindre, plus luxueuse avec des éléments à la feuille d'or, mais il est clair que ce n'est pas le même artiste. On lui avait également attribué les peintures d'Artajona, ajoute Daniel Cazes, et là on peut établir un lien institutionnel (Saint-Sernin) avec Toulouse. Il y a effectivement un lien, répond la Présidente, mais ce n'est pas non plus le même artiste. Il y a le maître d'Artajona et celui d'Olite, qui sont deux artistes distincts mais qui puisent indubitablement au même substrat. Un colloque initié par notre confrère Fernand Peloux sur les reliques de saint Jacques va être organisé en octobre 2023 et, à cette occasion, il sera question des peintures d'Artajona déposées au Musée de Navarre. Michelle Fournié conseille à Virginie Czerniak de consulter la thèse récente de Nicolas Sarzeaud qui traite des Saints-Suaires. Il s'agit d'un travail d'historien étudiant l'image et sa reproductibilité, en particulier lorsqu'elle est miraculeuse. Ses réflexions peuvent donner des pistes intéressantes pour étudier la Sainte Face. On pourra en outre y trouver une bibliographie récente sur le sujet. Il semble par ailleurs que certaines sont encore conservées en Italie, en particulier les deux Saintes Faces miraculeuses de Rome, auxquelles on a pu faire référence. Enfin, poursuit-elle, il est peut-être intéressant de noter qu'à l'époque du Grand Schisme, il y a eu une sorte de concurrence entre la papauté avignonnaise et celle de Rome, les uns s'appuyant plutôt sur les Saints-Suaires et les autres sur les Saintes Faces. La localisation initiale de celle qui est conservée au Musée de Navarre est très intéressante, reprend la Présidente, puisqu'elle était en hauteur dans une chaire. On peut donc imaginer le chanoine faisant lecture à ses confrères, qui mangent sous le grand panneau figurant le sacrifice christique, ce qui confère à ces repas communautaires une dimension eucharistique. En accédant à cette chaire, elle a pu voir le reste du décor de vair qui recouvrait les parties basses, et qui n'avait pas été déposé.

Patrice Cabau demande quelles sont les informations données par la bordure héraldique du grand panneau. Virginie Czerniak répond qu'on y voit les armes de Foix, d'Évreux et de Navarre et des armes épiscopales qui confortent la datation, à savoir juste après les liens établis entre les Capétiens et les Navarrais inaugurés par le mariage de Jeanne de Navarre et

de Philippe le Bel. Le commanditaire de la peinture est Pierre d'Estella, archidiacre de Saint-Pierre d'Osuna, et c'est le chapitre qui finance vraisemblablement la peinture. Ce qui est intéressant, ajoute-t-elle, c'est que les autres églises décorées de peintures présentées dans la communication sont systématiquement liées au milieu canonial, et ce sont donc les chanoines de la cathédrale qui sont les maîtres d'ouvrage des différentes commandes à Jean Olivier, ce qui est cohérent puisqu'il est présenté comme le peintre de Pampelune. Il existe cependant depuis un siècle, reprend Patrice Cabau, des relations étroites entre le chapitre cathédral de Pampelune et le chapitre cathédral de Toulouse. L'archidiacre de Pampelune étant archidiacre ou prévôt à Toulouse. Ainsi, en 1204, un des archidiacres de Pampelune était-il prévôt de Toulouse.

La parole est alors à notre confrère Jean-Michel Lassure pour une communication sur *Un lot de céramique du XVII<sup>e</sup> siècle, à Pommevic (Tarn-et-Garonne)*, publiée dans ce volume (t. LXXXII, 2022) de nos *Mémoires* :

Ce lot de céramiques provient du remplissage d'un silo découvert en 1988 au cours de travaux de transformations réalisés dans la mairie de Pommevic. Deux double tournois de Louis XIII frappés respectivement en 1639 et 1643 orientent vers une datation de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. À côté de quelques pièces à glaçure plombifère d'usage culinaire (marmite, coquemars), il est pour l'essentiel constitué par de la vaisselle de table (écuelles à oreilles, assiettes, jattes) dont le décor peint sur engobe blanc est surmonté par une glaçure plombifère. Les oxydes de cuivre et de manganèse ont le plus souvent été utilisés pour sa réalisation mais il a été parfois fait appel à l'oxyde de cobalt. Les motifs utilisés indiquent qu'il s'agit de productions d'ateliers situés dans la région de Lavit-de-Lomagne.

La Présidente remercie l'orateur pour cette intéressante présentation et demande si, en dehors de l'oxyde de cobalt qui a été utilisé pour la couleur bleue, on connaît les composants des couleurs jaune et verte, puisqu'il semble que la palette chromatique tourne autour de ces trois couleurs. Il s'agit de l'oxyde de cuivre, répond notre confrère, de l'oxyde de manganèse et de l'oxyde de cobalt, qui a vite été abandonné à Cox parce qu'il était coûteux à l'achat, alors qu'il reste utilisé en Lomagne au XVII<sup>e</sup> siècle. À l'origine, les poteries de Cox devaient leur succès à l'utilisation de l'oxyde de cobalt, et sur certaines pièces, le bleu dominait. Par la suite, cette couleur a été abandonnée car on voulait étendre le marché avec des productions à meilleur coût. Sur les pièces présentées, remarque la Présidente, le bleu est utilisé de façon parcimonieuse. En effet, répond notre confrère, cela est dû à son coût, et, concernant les productions de Cox, on ne sait pas d'où provient le cobalt. Virginie Czerniak demande encore si le lot de Pommevic provient des ateliers de Lomagne ou si des vestiges indiquent l'existence d'un autre lieu de production. Jean-Michel Lassure répond que les ateliers de la Lomagne de cette époque sont désormais bien connus, les céramiques trouvées à Pommevic constituent un lot acheté et utilisé dont on s'est débarrassé après cassures. On sait également désormais que ces céramiques produites en Lomagne ont été exportées vers le Canada ainsi que d'autres sites nord-américains. Jérôme Kerambloch demande si dans l'épave du *Machault* les céramiques sont uniquement des productions de Giroussens. Elles proviennent des ateliers de la Lomagne et de ceux de Giroussens, répond le conférencier, les décors indiquant cependant une époque tardive.

## SÉANCE DU 19 AVRIL 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, MM. Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Cabau, Secrétaire général, Mme Napoléone, Secrétaire adjointe ; Mmes Fournié, Jaoul, Watin-Grandchamp, MM. Cazes, Garland, Peyrusse, Scellès, Sournia, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Ledru, Machabert, Rolland, M. Dubois, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Caucanas, Cazes et Nadal, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Kerambloch et Tollon.

Avant la communication du jour, la Présidente demande aux membres de se constituer en assemblée générale pour élire un nouveau Directeur (notre ancienne Directrice ayant donné sa démission il y a un mois). Elle nous annonce que notre Secrétaire général, Patrice Cabau, a proposé sa candidature à ce poste. Nous procédons au vote.

Notre confrère est élu Directeur de notre Société.

Il faudra donc élire prochainement un nouveau Secrétaire général.

Michelle Fournié fait passer, pour information, la thèse de notre confrère Fernand Peloux, *Les premiers évêques du Languedoc*, récemment publiée aux éditions Droz (n° 115).

Par ailleurs, Maurice Scellès fait don à notre bibliothèque des trois premiers volumes de la collection *Monuments sculptés en France (IV<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles)*.

La parole est ensuite donnée à notre Trésorier qui nous informe qu'un Conseil d'administration de l'Union des Académies s'est tenu, faisant suite à une commission paritaire qui a déterminé les nouveaux horaires de l'Hôtel d'Assézat pour le temps où la Fondation Bemberg est fermée pour travaux (jusqu'à la fin de l'année 2022 ou le début de 2023). Se pose à l'heure actuelle le problème de la sécurité-responsabilité car Philippe Cros, directeur des collections, a démissionné (Mme Sandra Laurent assure aujourd'hui l'intérim). Le nouveau RUS (responsable unique de la sécurité) sera vraisemblablement un élu. En attendant, il n'y a plus de collections dans l'Hôtel et la Mairie fait des économies sur le poste de gardiennage qui assurait une présence sur place nuit et jour. Des horaires ont donc été établis pour la durée des travaux. L'Hôtel d'Assézat sera donc ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 21 h ; les samedis, dimanches et jours fériés, l'édifice ouvrira ses portes de 10 h à 21 h, cela jusqu'au 30 juin. Du 1<sup>er</sup> juillet au 30 août, l'Hôtel sera fermé tous les week-ends, ainsi que les jours fériés ; dans la semaine il sera ouvert de 7 h à 17 h. Si une manifestation des Académies déborde de ces horaires, la sécurité est à la charge de celles-ci. Il faudra donc payer des heures supplémentaires de gardiennage.

Louis Peyrusse se demande pourquoi il n'a pas été choisi les horaires de 8 h-18 h plutôt que 7 h-17 h ? Guy Ahlsell de Toulza déclare avoir fait cette remarque en réunion, et il a également rappelé que le testament de Théodore Ozanne obligeait la Ville à loger parfaitement les Académies dans l'Hôtel, évidemment quelle que soit l'heure. Il lui a été répondu que celles-ci n'avaient pas le choix.

Daniel Cazes rappelle qu'à Toulouse les horaires d'ouverture d'un certain nombre de musées et de monuments publics ne cessent de se réduire, quand ils ne sont pas totalement fermés (c'est le cas des Musées des Augustins et Paul-Dupuy depuis plusieurs années...). Les églises montrent souvent portes closes et l'Hôtel de Bernuy – parmi les plus remarquables de la Renaissance de notre ville –, n'est plus visible depuis plusieurs années (selon les dernières informations, lorsque sa restauration sera terminée, on n'en verra plus que la première cour depuis la rue et à travers une grille !). Virginie Czerniak évoque également une expérience malheureuse avec l'église Notre-Dame-du-Taur : à l'occasion d'une visite offerte à des étudiants américains, elle l'a trouvée fermée, alors que suivant les horaires affichés, indiqués sur le site et annoncés par l'office du tourisme, elle n'aurait pas dû l'être. Cela est d'autant plus regrettable que la ville accueille un nombre très important de touristes. Daniel Cazes impute ce changement à la disparition des concierges et veilleurs de nuit (et parfois des sacristains pour les églises), comme à l'économie de postes de gardiens, dont les sociétés de surveillance ont désormais pris la place. Ces sociétés de sécurité se font chèrement payer ; et ainsi les horaires d'ouverture des musées et monuments sont réduits, ou supprimés certains jours (le Musée des Abattoirs est fermé deux jours par semaine et n'ouvre les autres jours que de 12 h à 18 h ; certains musées et les Jacobins, qui étaient ouverts tous les jours, toute la journée, ont désormais un jour de fermeture hebdomadaire).

Virginie Czerniak donne ensuite la parole à Hortense Rolland pour une communication sur *Les chasses en bois peint en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, publiée dans ce volume (t. LXXXII, 2022) de nos *Mémoires* :

Si l'historiographie les a souvent passées sous silence, les chasses en bois peint sont assurément dignes d'intérêt à bien des égards. Neuf reliquaires de ce type, produits dans un large Midi de la France entre le XII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup>, sont actuellement conservés. D'un point de vue technique et matériel, ces chasses correspondent à une production spécifiquement méridionale, particulièrement homogène, révélant une concentration tant spatiale que chronologique que nous tenterons d'appréhender par un prisme technique, économique mais plus encore culturel. D'un point de vue artistique, la richesse des peintures en font de véritables objets d'étude pour l'historien de l'art. Nous en retracerons les évolutions stylistiques et iconographiques.

La Présidente remercie notre consœur pour cette communication bien documentée et structurée qui révèle un travail important. Cela est d'autant plus méritoire que le sujet était un domaine peu exploré. Elle la félicite par ailleurs pour son suivi des restaurations et son « œil » à l'affût des repeints.

Louis Peyrusse s'interroge sur la technique utilisée pour la chasse de sainte Ursule de Narbonne. Hortense Rolland signale que cette chasse n'a fait l'objet d'aucune étude ni analyse d'un point de vue technique. Seuls les contours des décors sont tracés en noir, sans grisaille, et il n'était sans doute pas prévu d'ajouter de la couleur, puisqu'aucune trace d'enduit n'est visible et que les contours sont à la fois précis et détaillés. Cette sobriété fait partie des éléments qui ont conduit à proposer une origine cistercienne. Louis Peyrusse demande encore des précisions à propos de la chasse de Saint-Lizier, du XII<sup>e</sup> siècle, pour laquelle il a été question d'une origine musulmane. Il y avait à Narbonne des chasses musulmanes et le remploi d'objets « exotiques » était chose courante. La conférencière approuve ce principe et ajoute que les premières études dont elle a fait l'objet conduisaient à la dater du deuxième quart du XIII<sup>e</sup> siècle, puisque c'est l'époque de la translation des reliques de saint Lizier dans cette chasse, date confirmée par ailleurs par l'inscription qui y a été ajoutée. Cependant, le style du décor semble plutôt montrer qu'elle est antérieure et qu'elle a été importée : le répertoire de l'ornementation est très caractéristique. Pour finir, Louis Peyrusse demande si le *flabellum* du martyr de saint Laurent, avec cet éventail pour attiser le feu, est fréquent

sous la forme représentée. Normalement, dans ces représentations, il doit y avoir en effet un personnage qui tient un soufflet pour aviver les braises, répond notre consœur, mais ici il y a aussi un ange qui vient éventer le saint, représentation rare, que l'on retrouve sur un chapiteau du cloître de Moissac.

Michelle Fournié propose à Hortense Rolland un exemple de châsse plus tardif que l'ensemble qu'elle a présenté. L'objet en question a disparu, mais il est mentionné par des textes : en effet, dans la comptabilité de la confrérie des Corps-Saints de Saint-Sernin, il y a mention d'une châsse en bois peint qui est réalisée en 1507 pour sainte Suzanne (dont les restes ont été trouvés en 1497 à la base d'un pilier à Saint-Sernin) puis décorée par Pèlerin Frison qui doit réaliser « VIII hystorias de personnatges ». Cet artiste a également travaillé pour les capitouls et a œuvré pour la confection d'un manuscrit, un livre d'heures aujourd'hui conservé à la Bibliothèque du Patrimoine. Il y a donc un lien entre l'invention de reliques, la confection d'une châsse en bois peint (alors que les autres châsses de Saint-Sernin sont en matériaux d'orfèvrerie) et le nom d'un peintre dont d'autres œuvres sont connues. Par ailleurs, Michelle Fournié se demande si ce n'était pas plutôt saint Vincent de Saragosse qui était représenté sur la châsse de Saint-Bertrand-de-Comminges, saint dont le culte est vivace dans les Pyrénées et qui, comme saint Laurent, est représenté sur le gril avec un ange qui apparaît pour accueillir son âme ? En fait, répond Hortense Rolland, les deux saints sont représentés sur les faces latérales de la châsse, et ce qui a permis de les distinguer, c'est le personnage qui jette du sel sur le corps de saint Vincent.

Louis Peyrusse voudrait revenir sur la châsse de bois sculpté auvergnate du XV<sup>e</sup> siècle. Le fait que l'abbesse soit la « gardienne de la maison » renvoie à autre chose que la typologie des châsses peintes. Elle est peinte certes, mais également sculptée en haut-relief, comme sur les châsses d'orfèvrerie. Notre consœur répond qu'elle a été intégrée au corpus car le relief sculpté est une applique et que le reste portait des décors peints ; elle reconnaît cependant qu'elle est particulière par rapport à l'ensemble des châsses retenues.

Daniel Cazes remercie la conférencière pour cette très belle communication sur ce sujet très peu connu. Concernant la châsse de Saint-Lizier, on peut se demander si on a conçu cet objet comme un reliquaire ou si l'on a réutilisé un coffret (comme les coffrets d'ivoire que l'on trouve à foison dans la péninsule ibérique, et dont on a également un exemplaire à Saint-Sernin). Qu'est-ce qui distingue donc une châsse-reliquaire d'un coffret qui pouvait avoir un autre usage (conserver des objets précieux par exemple) ? Concernant la même châsse, on voit sur le couvercle une petite protubérance ; celle-ci est-elle complète ou a-t-elle été cassée ? Car on peut avoir sur ces châsses une croix, la représentation d'un personnage... Notre consœur répond que la châsse vient d'être restaurée et qu'elle a un doute sur l'interprétation de cette protubérance ; elle se propose de revoir l'objet. Daniel Cazes constate par ailleurs le faible nombre d'objets qui constitue le corpus de l'étude dans une région vaste comme l'Occitanie et il lui semble que de grandes quantités sont conservées dans les musées d'Espagne. Est-ce que l'enquête qu'elle a pu faire a montré l'existence de châsses aujourd'hui disparues comme celle mentionnée par Michelle Fournié ? C'est effectivement un objet mobilier de petites dimensions qui se prête au vol, à la vente, et qui doit circuler chez les antiquaires et les collectionneurs privés. Dans ce cas, l'origine de création de l'objet peut être difficile à identifier. Notre consœur répond qu'elle n'a pas trouvé mention de châsses disparues pour le sud de la France, mais elle veut bien croire qu'il y en a eu, comme l'indique l'exemple de la châsse d'Ancizan, retrouvée après de nombreuses années.

Dominique Watin-Grandchamp fait remarquer que dans les procès-verbaux de visites ou dans les inventaires, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, on trouve de nombreuses mentions. Mais, à cette époque, ces objets n'ont plus d'intérêt, on n'y prête pas attention et on ne les entretient pas. Des morceaux de coffrets en bois ont été trouvés dans les sacristies ; plus rien n'y est lisible. Il est question également dans les textes de grandes châsses-reliquaires dont l'âme est en bois et qui sont recouvertes de plaques d'argent : à l'intérieur, on trouve souvent des coffrets en bois avec toit en bâtière, qui ne sont pas forcément peints.

Guy Ahlsell de Toulza pense également que bon nombre de ces coffrets que le temps a dégradés sont cachés ou recouverts. Il n'est donc pas étonné qu'il en reste si peu, compte tenu du désintérêt dont ils ont été l'objet. Il remercie notre consœur pour sa communication très intéressante.

## SÉANCE DU 10 MAI 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, M. Cabau, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligré, Bibliothécaire, Mme Napoléone Secrétaire adjointe ; Mmes Andrieu, Fournié, Merlet-Bagnérès, MM. Balty, Cazes, Peyrusse, Surmonne, Testard, membres titulaires ; Mmes Balty, Machabert, membres correspondants.

Excusés : Mmes Cazes et Rolland, MM. Boudartchouk, Garland et Sournia.

En attendant notre Présidente retardée par ses obligations universitaires, le Directeur ouvre la séance. Il demande à Louis Peyrusse de présenter la candidature de Coralie Machabert à une place de membre titulaire de notre Société. Il est procédé au vote, et Coralie Machabert est élue membre titulaire de notre Société.

Le Directeur fait passer aux membres les cartons d'invitation à notre séance publique qui se tiendra le 29 mai, pour les diffuser le plus largement possible.

Puis il donne la parole à notre confrère **Jean-Charles Balty** pour une communication consacrée à **Elimberis/Augusta Ausciorum (Auch) et la culture littéraire classique**, publiée dans ce volume (t. LXXXII, 2022) de nos *Mémoires*.

Quatre documents, dont trois connus de longue date, mais jamais regroupés jusqu'ici, permettent d'envisager la place et la diffusion de la culture littéraire classique dans le chef-lieu des *Auscii* à l'**époque impériale** : ce sont une inscription funéraire métrique (CIL, XIII, 488) – « une des épitaphes les plus littéraires de toute la Gaule » (C. Jullian, 1920) –, un buste du « pseudo-Sénèque », aujourd'hui conservé au Musée du Louvre, un hermès de Pindare, celui-ci apparemment inédit, au Musée d'Auch, et le court poème qu'Ausone consacre à la mémoire d'un de ses maîtres, le rhéteur *Staphylius, civis Auscius*. On n'exclura pas qu'un lien plus précis ait existé entre ces témoignages à première vue isolés.

Patrice Cabau remercie notre confrère pour cette « révélation » d'œuvres et cet enrichissement du corpus de sculptures antiques teintées d'hellénisme, dont la présence peut paraître étonnante de prime abord dans notre Gaule profonde. Cependant, grâce à la reconstitution d'un réseau de production et du contexte socio-culturel, notre confrère a fait apparaître clairement que notre Sud-Ouest a été romanisé en profondeur. Jean-Charles Balty confirme que ce processus s'est effectué très tôt avec la présence de grandes familles romaines d'Italie venues s'installer dans la région. Les *Antistii* d'Auch dont il a été question sont une famille d'origine plébéienne de Rome, connue depuis la fin de l'époque républicaine. Il y avait en effet un *Antistius*, légat de Jules César au moment de la Conquête des Gaules, qui participa à la tête d'une légion au siège d'Alésia. Un *C. Antistius* est également connu comme *triumvir monetalis* par des monnaies frappées à l'image de César... Il s'agit donc d'une grande famille. On ne peut pas garantir que ce soit celui qui était à Alésia qui s'est installé avec sa *gens* du côté d'Auch, mais ce n'est pas impossible. J'ai également pu constater, poursuit-il, que les toponymes « Antichan » sont très présents en Haute-Garonne et dans le Gers et que celui-ci viendrait du nom *Antistii* ; ce seraient donc leurs domaines. Quand *Staphylius* est dit d'une vieille famille de Novempopulanie, on pense évidemment à celle-ci ; cependant, malgré le faisceau d'indices, il manque de véritables preuves.

Louis Peyrusse demande ce que l'on connaît de ces panthéons de bustes d'écrivains et dans quel contexte ils s'inscrivent. Les plus anciens témoignages, répond notre confrère, datent de l'époque républicaine (II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant J.-C.). Toutes les grandes *villae* dotées de grosses exploitations, en Sabine, dans le Latium ou autour de Rome, ont fréquemment leur « petit gymnase » (cf. celui de Cicéron). Pour témoigner de leur culture, les propriétaires font faire des portraits (des répliques d'originaux grecs) de personnages importants. Dans la « Villa des papyrus » à Herculaneum, par exemple, le péristyle est garni de semblables bustes. On y trouve aussi bien des hommes d'État (grands généraux) que des hommes de lettres ; cette association est d'ailleurs très fréquente. De même, on a trouvé dès le XVI<sup>e</sup> siècle, dans la *villa* dite « de Cassius », à Tivoli, 18 hermès situés les uns à côté des autres, malheureusement tous décapités, mais qui conservent une inscription permettant de les identifier. Il s'agit donc clairement d'un étalage de culture, de la part des grandes familles, pratiqué depuis la fin de l'époque républicaine.

Virginie Czerniak demande s'il s'agit d'œuvres d'importation. Jean-Charles Balty répond que ce sont en effet les grandes officines officielles de Rome et des alentours qui ont réalisé ces œuvres, notamment le buste du pseudo-Sénèque qui est au Musée du Louvre. Par ailleurs, les pointes acérées des mèches de cheveux du portrait d'Auch semblent indiquer que l'original était en bronze ; il s'agit donc d'une copie, et d'une copie d'importation. Il en va de même pour le Sophocle de Poilhes. En revanche, le Pindare d'Aphrodisias a été réalisé sur place, où il existait une importante école de sculpteurs. Cela montre bien que les modèles voyagent. Les deux bustes d'Auch n'étaient pas d'origine gauloise ; il reste, par ailleurs, à analyser les marbres.

Daniel Cazes remercie notre confrère pour cette communication passionnante et convaincante. Il voudrait lui faire part de deux réflexions. En premier lieu, pour la liste des représentations des philosophes et des hommes de lettres de Gaule, il suppose qu'il n'a tenu compte que des portraits en ronde bosse, car il y a bien sûr le remarquable relief de Chiragan avec Pythagore, Socrate et un troisième personnage qui a peut-être quelque chose à voir avec ceux que nous avons vus. Jean-Charles Balty confirme qu'il n'a pas tenu compte de ce relief, car la transmission des modèles est sans doute quelque peu différente pour celui-ci. Ensuite, reprend Daniel Cazes, tout ce qui a été dit sur la production des bustes à la veille de l'arrivée des Wisigoths montre désormais que la magnifique tête féminine de Chiragan d'époque théodosienne, que nous ne parvenons toujours pas à identifier, n'est pas isolée. En effet, répond le conférencier, cette fin de l'Antiquité dans le Sud-Ouest est vraiment une période extraordinaire, qui a beaucoup intéressé Robert Étienne dans ses travaux autour d'Ausone. Mais rien n'a été fait en dehors de ce personnage. Néanmoins, une thèse allemande datant des années 1950, où figurent les noms de tous les personnages originaux du Sud-Ouest pour la fin de l'Antiquité, permet très vraisemblablement de retrouver le propriétaire de la *villa* de Castelculier à côté d'Agen, datée de l'extrême fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Jean-Charles Balty nous montre encore une statuette conservée au Musée d'Auch, réputée être un portrait d'Ausone depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> ou le début du XIX<sup>e</sup> siècle ; il doute fort de son authenticité. La tête trop grosse ne semble pas

correspondre au corps auquel on l'a collée. On dit que c'est un enfant ; or il a de longs cheveux, et aucune représentation d'enfant ne montre une telle coupe. Notre confrère prévoit donc de l'étudier de façon détaillée et de la signaler en annexe dans sa future publication.

Patrice Cabau remercie Jean-Charles Balty et donne la parole à Nicole Andrieu. Celle-ci nous annonce que les Amis des Archives proposent jeudi prochain une visite de l'église de la Daurade, avec René Souriac qui présentera l'histoire de l'édifice, et elle-même qui parlera du culte de Notre-Dame. Cette visite se tiendra à 14 h 30.

## SÉANCE DU 24 MAI 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, MM. Cabau, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligré, Bibliothécaire-archiviste, Mmes Napoléone, Secrétaire générale, Machabert, Secrétaire adjointe ; Mme Jaoul, MM. Balty, Cazes, Garland, Garrigou Grandchamp, Macé, Peyrusse, Sournia, Surmonne, Tollon, membres titulaires ; Mmes Balty, Friquart, Krispin, Ledru, M. Kerambloch, membres correspondants.

Excusés : Mmes Cazes, Fournié, MM. Scellès, Testard.

La Présidente ouvre la séance en proposant aux membres de se constituer en Assemblée générale extraordinaire pour procéder à l'élection de deux membres du Bureau : la Secrétaire adjointe et la Secrétaire générale. Les candidates sont Coralie Machabert pour le premier poste et Anne-Laure Napoléone pour le second. Elles sont toutes les deux élues. Virginie Czerniak note que notre Bureau est exemplaire pour sa parité.

Puis elle rappelle que la séance publique aura lieu dimanche prochain à 16 h dans la salle Clémence-Isaure, et espère que nous serons nombreux. Un certain nombre d'invitations envoyées par la poste nous étant revenues, il faudra donc, selon la Présidente, revoir et actualiser nos listes. Elle propose également, pour des raisons économiques et pratiques, de passer à des envois par courriers électroniques, sauf dans quelques cas particuliers.

Virginie Czerniak nous annonce ensuite que nous avons reçu une invitation pour visiter la nouvelle exposition qui se tient **au réfectoire des Jacobins : *Quoi de neuf au Moyen Âge ?*** et qui a été inaugurée la semaine dernière. Mme Bonnabel, conservatrice des Jacobins, nous y accueillera le 14 juin à 16 h. Nous serons accueillis de la même façon au mois d'octobre au Musée Saint-Raymond ; Pascal Capus assurera la visite de **l'exposition *Le mystère de Mithra. Plongée au cœur d'un culte romain***.

La parole est ensuite donnée à Daniel Cazes qui se propose de faire son compte rendu annuel sur les **propriétés de la Société à Chiragan**. Il rappelle que tous les membres sont en quelque sorte copropriétaires de ces terres où poussent de magnifiques chênes, noyers, châtaigniers, figuiers, cerisiers et qu'il nous est possible d'aller cueillir les fruits de ces arbres, qui se perdent chaque année.

Notre confrère s'est donc rendu sur tous nos terrains pour vérifier qu'aucune fouille clandestine n'avait été effectuée, comme nous avons eu à le déplorer il y a quelques années. Les terrains sont très encombrés de branches charriées par les crues de la Garonne survenues cet hiver, mais les berges devraient être dégagées par le Service des eaux et forêts et le fermier. La mise en place du sentier de randonnée « Garona », dont il a été question lors du dernier compte rendu, a pris du retard. En effet, les responsables du Département et de la Mairie lui ont fait part de leur inquiétude quant à l'installation de la passerelle prévue entre l'île et le site de Chiragan (sur le canal du Moulin). Ils craignent en effet que celle-ci ne soit emportée par une nouvelle inondation, compte tenu de la hauteur importante de la crue de cette année. Ils réfléchissent donc à une autre installation tout en espérant pouvoir faire fonctionner le sentier pour la saison touristique. Daniel Cazes rappelle par ailleurs que de l'autre côté du canal de l'usine hydro-électrique (qui a coupé le site de la *villa* en deux en 1958), le mur de clôture de la *villa* qui avait été repéré lors des sondages effectués en 1999-2000 suit le « Chemin des Romains », lequel n'est autre que la voie romaine. De l'autre côté de ce chemin, des structures avaient été découvertes, correspondant vraisemblablement à un relais de route. Jean Courtade, l'ancien maire de Martres, avait fait aménager ce site en faisant remonter un peu les murs de ce bâtiment au-dessus des fondations, pour qu'il soit lisible par le public, et avait fait établir un petit parc autour de celui-ci. Ici se trouve le point dominant depuis lequel on voit ce qu'est l'ensemble du site de la *villa* de Chiragan. Malheureusement, l'actuelle municipalité n'entretient plus ce lieu ces derniers temps et Daniel Cazes se propose d'en parler au maire. Par ailleurs, ayant dans l'idée d'agrandir ce parc, Jean Courtade avait commencé à récupérer ce que l'on appelait à Martres « la décharge », qui servait en effet de décharge publique, mais qui est également un site archéologique de première importance puisque c'était la nécropole de la *villa*. C'est là que furent trouvés des stèles et des morceaux d'inscriptions funéraires (dont certaines ont disparu) ainsi qu'un grand sarcophage paléochrétien décoré d'une sculpture (orante), aujourd'hui au Musée Saint-Raymond. La décharge a aujourd'hui disparu, mais cet endroit très beau et très poétique se prêterait certainement à un

aménagement plus intéressant, d'autant plus qu'il se trouve en bordure du Palas (la rivière qui se jette dans la Garonne) qui définit géographiquement le site de Chiragan.

Daniel Cazes conclut en nous annonçant qu'il n'a malheureusement pas eu encore le temps de prendre contact avec M. Eychenne, propriétaire de la parcelle de Bonan dont il a été question la dernière fois. Celle-ci n'est pas en péril puisqu'elle a été jumelée avec des parcelles appartenant à la commune qui servent actuellement de pacage et qui ne sont pas labourées. Daniel Cazes tient à lui rendre une visite de courtoisie et à lui rappeler que la Société Archéologique est toujours propriétaire de ce terrain (que nous avons oublié pendant quelques décennies).

La Présidente remercie Daniel Cazes pour son compte rendu et donne la parole à Patrice Cabau pour des **Observations sur « l'aqueduc de Guilheméry » à Toulouse :**

Dès l'époque romaine, des canalisations souterraines ont recueilli une partie des eaux issues des pentes qui s'élèvent à l'est de Toulouse. Historiens et archéologues du vingtième siècle ont appelé ces dispositifs « l'aqueduc de Guilheméry ».

Les observations présentées visent à préciser la situation, la fonction et les caractères des diverses conduites : moderne, médiévale et antique.



TOULOUSE, AQUEDUC DE GUILHEMERY. En rouge : tracé de la conduite d'amenée du XVI<sup>e</sup> siècle (reporté sur un cliché Google).

Virginie Czerniak remercie notre confrère pour cette enquête particulièrement passionnante et captivante. Daniel Cazes signale à Patrice Cabau que, depuis un mois et demi environ, il y a eu des travaux très importants liés à l'aménagement d'une station de métro de la troisième ligne, près du « monument aux morts ». Étant passé plusieurs fois sur les lieux, il n'y a pas vu d'investigations archéologiques. Dans les parages du regard dont il a été question, dans l'axe du chœur de Bertrand de L'Isle, et donc de la rue du même nom, une énorme tranchée a été faite, où notre confrère a pu voir un mur qui lui semblait romain à 4 ou 5 m de profondeur. Il était construit en petites briques liées au mortier ; il y a donc probablement à cet endroit-là une énorme construction antique, qui n'a rien à voir avec le rempart, puisqu'on est à l'intérieur. On signale qu'un diagnostic a été fait à cet endroit par les archéologues de Toulouse-Métropole. Daniel Cazes se réjouit de cette nouvelle mais s'étonne que les Toulousains n'aient aucune information sur les opérations archéologiques qui se font dans la ville. Il se demande comment les gens qui font des recherches, comme Patrice Cabau, peuvent avoir accès aux données qui sont nécessaires à leur travail d'investigation. Il rappelle que de grandes villes du Sud de la France comme Aix-en-Provence et Bordeaux ont un Atlas archéologique constamment mis à jour et accessible à tous les chercheurs. S'il y a eu des observations archéologiques rue Bertrand-de-L'Isle, qu'en fait-on ? demande-t-il. Laure Krispin indique que cet Atlas archéologique est en cours de confection à Toulouse. Daniel Cazes répond que cet Atlas existe dans les villes citées depuis 30 ou 40 ans et qu'en attendant que celui de Toulouse se fasse, les vestiges disparaissent. Notre Trésorier voudrait citer l'exemple de la ville du Mans qu'il vient de visiter, où les vestiges du rempart romain sont conservés sur 500 m et où un Musée sur l'Antiquité au Mans a été récemment ouvert près de la cathédrale. Tout dépend donc, selon lui, de la volonté de la municipalité. Daniel Cazes rappelle

que le palais des rois wisigoths de Toulouse a été totalement détruit, donc aujourd'hui tout chercheur français ou étranger désirant avoir des informations sur ce palais ne peut se fier qu'aux quelques relevés qui ont été faits en 1988. Il s'agit non seulement de la destruction de vestiges mais également de toutes possibilités de connaissances et de recherches dans le futur ; toutes les villes de France ne font pas cela.

## SÉANCE DU 7 JUIN 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, MM. Cabau, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire, Mmes Napoléone, Secrétaire générale, Machabert, Secrétaire adjointe ; Mmes Vallée-Roche, Watin-Grandchamp, MM. Boudartchouk, Cazes, Penent, Peyrusse, Sourmia, membres titulaires ; Mme Ledru, M. Kerambloch, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty, Bessis, Cazes, MM. Balty, Garrigou Grandchamp, Garland, Macé, Tollon.

Après avoir ouvert la séance, la Présidente diffuse, de la part de Michelle Fournié, le programme du 57<sup>e</sup> colloque de Fanjeaux, qui aura pour sujet « Gui Foucois, pape Clément IV, et le Midi » et qui se déroulera du 4 au 7 juillet.

La Présidente rappelle ensuite que Mme Bonnabel, conservatrice des Jacobins, nous accueillera pour une visite de l'exposition *Quoi de neuf au Moyen Âge ?* le mardi 14 juin à 16 h. Elle invite les membres à s'inscrire pour assister à cette visite.

Guy Ahlsell de Toulza informe la Compagnie de la revente du **château de Saint-Élix**. L'ancien château du marquis de Montespan, incendié deux fois en 1944 et entièrement restauré, fait l'objet d'une procédure de vente judiciaire. La mise à prix est à 750 000 €. Compte-tenu de la valeur de ce monument inscrit, Daniel Cazes s'interroge : ne serait-ce pas à la puissance publique de se porter acquéreur ? Guy Ahlsell de Toulza rappelle que le Département doit déjà gérer le château de Laréole, dont la restauration n'est toujours pas achevée. Louis Peyrusse ajoute qu'il faut parvenir à définir une fonction pour ces lieux.

La Présidente donne la parole à Jean-Luc Boudartchouk pour la communication du jour : ***Retour à Vouillé (printemps 507)*** :

La bataille de Vouillé, au nord-ouest de Poitiers, qui eut lieu printemps 507, est un parfait exemple de bataille décisive aux frontières. À l'issue de cette confrontation, l'armée des Goths d'Aquitaine, dont le roi venait de mourir au combat, fut disloquée, et les forces franques conquièrent en une année l'essentiel du royaume goth de Toulouse.

Comme souvent, à l'occasion d'obscurs et interminables débats, le déroulement comme la localisation de cet épisode historique essentiel ont été discutés. Pourtant, un retour aux sources textuelles couplé avec un réexamen des données archéologiques permet de reconstituer et de contextualiser avec précision les événements qui décidèrent du sort de la Gaule méridionale pour les siècles à venir.

La Présidente remercie Jean-Luc Boudartchouk pour sa présentation. Elle souligne l'intérêt de ce point historiographique précis, sur un sujet complexe. Il ne subsiste en effet aucune trace archéologique de cet événement, remarque-t-elle. Jean-Luc Boudartchouk rappelle qu'il n'en existe pas non plus pour la bataille des Champs catalauniques, alors qu'il s'agissait d'un engagement sans doute beaucoup plus important. Cela s'explique par le fait que tout a été ramassé après les batailles (documenté par des sources médiévales). Guy Ahlsell de Toulza demande ce que représentaient les effectifs engagés. Jean-Luc Boudartchouk estime ces effectifs à quelques milliers de guerriers. Guy Ahlsell de Toulza demande alors combien sont susceptibles d'être arrivés à Toulouse ? Jean-Luc Boudartchouk annonce le même nombre, les pertes étant habituellement quantifiées à 10-20 % et toujours compensées. Il poursuit sur l'importance de l'aspect politique. La zone qui va être absorbée par le royaume mérovingien naissant est, sans doute, supérieure démographiquement ; elle est supérieure économiquement et plus étendue, et la conquête doit donc se faire impérativement avec l'appui des populations. Guy Ahlsell de Toulza note qu'il y a ainsi un lent basculement vers les Francs de Clovis (dans les années 520-530, sur une fourchette large), et s'interroge alors sur la manière dont se déroule cette conquête, notamment les adaptations administratives dans les villes. Comme dans tous les conflits, des villes se rendent, indique notre confrère. D'autre part, il n'y a pas nécessairement de renouvellement administratif et, par exemple, entre le concile wisigoth de 506 et le concile « clovisien » de 511, la majorité des évêques est inchangée : l'essentiel des administrations est donc resté en place. Guy Ahlsell de Toulza revient sur cette continuité. Le processus est proche de celui observé lors de l'installation des Goths, complète Jean-Luc Boudartchouk, sans



VUE GÉNÉRALE DU SITE DE VOUILLÉ. *Cl. A.-L. Napoléone.*

problème de grande ampleur et sur la base d'accords en termes de continuité et de compensations. Guy Ahlsell de Toulza mentionne le rôle de Rome. À l'époque, Constantinople commence à s'inquiéter de cette « fédération » de royaumes goths en pleine croissance entre l'Italie, l'Espagne et la Gaule du Sud, explique notre confrère. Il est urgent pour Constantinople d'agir pour éviter une hégémonie gothique en Europe occidentale. À cet appui de l'Empire romain d'Orient s'ajoute l'armée romaine du nord de la Gaule qui s'était intégrée à l'armée franque. Le corps de bataille devait être assez exceptionnel pour l'époque. Les Wisigoths n'étaient eux, probablement, pas préparés à une telle confrontation. D'ailleurs, dans les lettres échangées avec Théodoric d'Italie, celui-ci, conscient de ce déséquilibre, essaie de temporiser. Cela explique-t-il la formule de Grégoire de Tours disant « les Goths s'enfuient comme à leur habitude », demande alors Virginie Czerniak. Il s'agit en fait d'une réputation inventée par l'auteur. Notre confrère indique que c'est aussi une ruse de guerre que de faire croire au retrait des troupes.

Patrice Cabau revient sur un événement relaté dans le texte de Grégoire de Tours (livre II, chapitre 35) : après le récit de l'entrevue sollicitée par Alaric auprès de Clovis s'intercale l'épisode de l'évêque de Rodez, *Quintianus*, écarté par les Wisigoths. Ce fait déclenche l'opération en direction des Ariens. En effet, il y a une partie du corps épiscopal qui apporte un véritable soutien politique aux Francs, répond Jean-Luc Boudartchouk.

La conquête franque a dû être plus longue, avec des histoires plus particulières, que ce qu'en écrit Grégoire de Tours. Il semble difficile de concevoir une conquête si rapide sans une certaine neutralité des populations et des élites. Dominique Watin-Grandchamp constate qu'il ne devait donc pas y avoir beaucoup de forces en présence et, s'interrogeant sur la place de Vouillé, demande s'il y a d'autres sites de combats, des foyers de résistance. Jean-Luc Boudartchouk répond qu'il y a bien des récits de sièges. Vouillé est important pour assurer le contrôle entre le littoral et Poitiers. Après la mort d'Alaric II au combat, les forces étaient insuffisantes pour bloquer l'avancée de Clovis.

Daniel Cazes félicite notre confrère pour sa présentation. Il précise que le texte de Grégoire de Tours ne se distingue guère des récits du genre : les vaincus sont fréquemment accusés par les chroniqueurs de conflits armés de tous les maux, à Vouillé comme dans les batailles de l'Antiquité et autres. Il faut donc faire la part de la propagande.

Il relève ensuite qu'aucun texte ne renseigne sur le sort du corps d'Alaric après la bataille : est-il resté sur place, a-t-il été inhumé à Poitiers, transporté à Toulouse ? S'il y a bien eu une nécropole royale à Toulouse, il était le dernier souverain qui aurait pu y avoir une place auprès de ses prédécesseurs. Des recherches archéologiques complémentaires éclaireraient cette question.

D. Cazes revient enfin sur le sceau d'Alaric conservé au Kunsthistorisches Museum de Vienne et sur sa comparaison avec un second sceau découvert récemment. Ce dernier, provenant d'une collection privée de Grande-Bretagne, a fait l'objet d'une étude par une gemmologue qui a conclu que les deux exemplaires avaient été fabriqués par le même artisan (les deux pierres proviennent du même gisement). Notre confrère n'est pas convaincu par cette conclusion. Au vu des photographies, il semble au contraire s'agir d'une copie maladroite du premier pour la réalisation du second. D'autre part, selon lui, cette confrontation ne résout pas les interrogations sur l'authenticité de la matrice de Vienne (rien dans son iconographie schématique

ne s'opposant à cette authenticité). Un doute doit donc subsister. Jean-Luc Boudartchouk maintient ses positions concernant le fort doute pesant sur l'authenticité du second sceau d'Alaric et insiste sur sa dépendance graphique et épigraphique au regard du sceau de Childéric, documenté lui, d'un point de vue archéologique.

Marie Vallée-Roche s'interroge sur la confusion à l'origine de la retranscription erronée de l'occurrence « Carcassonne » dans le texte de Procope (*Guerre des Goths*, I, 12). Jean-Luc Boudartchouk répond qu'avec cette variante le sens même du texte disparaît. En lisant « Poitiers », il retrouve une cohérence.

Guy Ahlsell de Toulza signale une remarquable exposition : « Pierres gravées : camées, intailles et bagues de la collection Guy Ladrière » à Paris chez Van Cleef & Arpels (École des Arts Joailliers, rue Danielle Casanova, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2022). Elle regroupe 250 camées et intailles de l'époque grecque à la Renaissance.

Jean-Luc Boudartchouk demande à ses confrères leur avis sur le **casque « d'Alaric »** figuré par Beaumesnil. Louis Peyrusse confirme une réalisation moderne, répondant à une tradition italienne des casques de parade. Le calice voisin s'inscrit dans cette même tendance, poursuit le Trésorier. Il en existe de ce type dans l'Antiquité, complète Daniel Cazes, un montage d'une coupe antique sur une monture plus récente n'est ainsi pas à exclure.

Question d'actualité proposée par Jean-Luc Boudartchouk : ***Un élément du sarcophage dit « de saint Didier » au Musée de Cahors (récemment réouvert) représentant un soldat romain du IV<sup>e</sup> siècle.***

La matière de ce morceau du sarcophage dit « de saint Didier », à nouveau exposé au Musée de Cahors, semble plus fine que du marbre de Saint-Béat. Les visages sont détruits, mais ce fragment propose une rare représentation réaliste de bouclier pour le IV<sup>e</sup> siècle. Il peut être mis en relation avec les planches de boucliers de la fin du IV<sup>e</sup> siècle qui figurent dans la *Notice des dignités*.



Ce fragment aurait été associé à une cuve conservée à Saint-Petersbourg. Toutefois, les descriptions plus anciennes ne mentionnent jamais cette cuve, aujourd'hui parfaitement intacte, contrairement au couvercle. Les deux objets semblent donc sans lien.

La Présidente s'interroge sur la facture de la sculpture. Daniel Cazes confirme qu'elle correspond à la production romaine de la première moitié du IV<sup>e</sup> siècle. Notre confrère n'est donc pas surpris que le marbre ne soit pas de Saint-Béat, puisqu'il s'agit pour lui d'une production romaine.

La Présidente demande si à Cahors, nœud de circulation important, des acheminements de sarcophages ou de marbre depuis Rome sont connus. Daniel Cazes répond que les ateliers de Rome sont alors dominants en Occident. Ils reçoivent des marbres provenant de toute la Méditerranée (essentiellement de Carrare) et ont une production « en série » diffusée en Méditerranée occidentale (le sud de la France, l'Espagne, l'Italie, curieusement pas en Afrique du Nord, pourtant très christianisée...). Il n'est donc pas surprenant d'en trouver à Cahors ; il en a d'ailleurs été découvert à Moissac. Au cours de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle, ces ateliers de Rome s'affaiblissent, mais la demande reste forte, notamment de la part de l'aristocratie occidentale. La production de Rome est insuffisante et des relais apparaissent, poursuit Daniel Cazes. Des ateliers naissent dans le Midi de la France, un à Marseille, un autre probablement à Toulouse. L'approvisionnement en marbre y est facile grâce à la Garonne. Dans le Sud-Ouest, les techniques se transforment et le travail se simplifie pour pouvoir produire plus et plus vite.

DÉTAIL DU SARCOPHAGE DIT « DE SAINT DIDIER »,  
Musée Henri-Martin (Cahors). Cl. A.-L. Napoléone.

## SÉANCE DU 21 JUIN 2022

Présents : Mme Czerniak, Présidente, MM. Cabau, Directeur, Ahlsell de Toulza, Trésorier, Péligny, Bibliothécaire-Archiviste, Mmes Napoléone, Secrétaire générale, Machabert, Secrétaire adjointe ; Mmes Cazes, Fournié, Watin-Grandchamp, MM. Cazes, Garrigou Grandchamp, membres titulaires ; Mmes Rolland, Viers, membres correspondants.

Excusés : Mmes Balty et Caucanas, MM. Balty, Kerambloch, Scellès, Sournia et Surmonne.

La Présidente salue la Compagnie et rappelle que cette dernière séance sera clôturée par le traditionnel goûter de fin d'année académique.

Elle laisse ensuite la parole à notre Trésorier qui, au titre des questions diverses, nous livre deux informations.

La première concerne **trois pierres trouvées dans l'Hôtel d'Assézat**, il y a quelques mois de cela, et dont la Fondation désire se débarrasser. L'une d'elle est un bloc en marbre romain provenant d'une corniche (0,90 m de longueur environ). Sa présence a été signalée à Pascal Capus et à Daniel Cazes. Ce dernier a évoqué la possibilité qu'il s'agisse d'un élément oublié des dépôts du Musée établis jadis dans les caves de l'immeuble. Le Musée Saint-Raymond a finalement récupéré ce bloc avec une lettre détaillant son histoire et le contexte de sa conservation, que notre Trésorier a rédigée au nom de la Présidente.

Ensuite, par un message téléphonique de la secrétaire de la Fondation Bemberg, Guy Ahlsell de Toulza a appris que la nouvelle Directrice du Musée allait prendre ses fonctions le 11 juillet. Notre Trésorier a contacté M. Pech, Président de l'Union des Académies de l'Hôtel et membre du Conseil d'administration de la Fondation, pour l'informer de la question de l'avenir des trois blocs. À ce titre, il a une position intermédiaire intéressante pour négocier la récupération des deux autres pierres trouvées dans les sous-sols de l'immeuble. La première est une table en marbre percée d'un certain nombre d'alvéoles qui, selon Louis Peyrusse et Bruno Tollon, étaient destinées à recevoir des vases contenant de l'huile ou des liquides un peu précieux dans une réserve (pour ne pas les poser sur le sol). Celle-ci, selon les souvenirs de Bruno Tollon, se trouvait au premier sous-sol de l'Hôtel d'Assézat contre le mur de la rue de l'Écharpe, là où M. Voinchet a construit l'escalier moderne reliant la loggia aux pièces situées en sous-sol. Cette table était destinée à rester dans les réserves ; elle a été démontée et remontée dans la cuisine, là où elle est aujourd'hui, par M. Voinchet. La seconde est une pierre étrangement trouée qui se trouve actuellement sous la loggia où elle a été déposée il y a longtemps, vu la noirceur de sa patine. La dernière hypothèse de Bruno Tollon serait qu'elle appartiendrait à une fontaine ; le trou est trop petit pour un oculus de dessus de porte mais effectivement un peu grand pour un tuyau. On voit cependant que l'orifice a été creusé à la base et que l'usure visible pourrait avoir été provoquée par l'écoulement de l'eau. On peut supposer que cette pierre provient de l'Hôtel. Dominique Watin-Grandchamp fait remarquer que celle-ci est en emploi, car il faut la basculer pour avoir une bonne lecture de la sculpture. Louis Peyrusse rappelle qu'en dehors de sa cour d'honneur, l'Hôtel d'Assézat avait une cour de service avec des écuries, deux jardins, des bâtiments annexes, un puits et très certainement un réservoir d'eau. On peut donc penser que cette pierre provient du décor du puits ou du réservoir. En tout état de cause, reprend notre Trésorier, cette pierre est à cet endroit depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et n'a aucune raison d'être jetée.

Il en a donc informé M. Pech, qui en parlera à la conservatrice quand il la rencontrera. Il a par ailleurs indiqué à la secrétaire de la Fondation que le Musée Saint-Raymond ne récupérera pas ces pierres, qui n'ont pas été trouvées en fouilles et qui appartiennent à l'Hôtel. Notre Trésorier rappelle que c'est Jean-François Laigneau qui est l'architecte en chef chargé par la Fondation des travaux à l'Hôtel d'Assézat. Il projette avec M. Pech de demander à la secrétaire la note écrite demandant l'enlèvement de ces pierres. Une fois en possession de cette note, ils la feront suivre à l'Inspection des M.H. Selon Dominique Watin-Grandchamp, la table est classée au même titre que l'immeuble, elle ne peut donc quitter le sous-sol d'où elle a été remontée. Par ailleurs, on a pu noter la façon dont est mené le chantier, en particulier les trous qui ont été percés dans le plafond de notre salle des séances. Il s'agit d'un Monument Historique classé, et il y a des personnes responsables qui doivent faire appliquer la législation pour ce type d'édifices. S'il y a dégradation et disparition d'éléments lapidaires qui doivent rester *in situ*, ce n'est pas, selon elle, au conservateur du Musée d'intervenir. Il faut en référer aux Monuments Historiques en rédigeant un courrier qui signale les faits. Notre Trésorier se demande alors sur quels éléments concrets s'appuyer. Louis Peyrusse rappelle le courriel envoyé à Pascal Capus lui demandant de récupérer des pierres qui doivent rester dans l'Hôtel. Il est alors proposé de transmettre une copie de ce courrier à l'Inspection, de façon à rappeler aux responsables de faire appliquer la loi.

Daniel Cazes précise par ailleurs que ce n'est pas la Fondation Bemberg qui est propriétaire du bâtiment, mais la Mairie. Notre confrère se rappelle, lorsqu'il a pris ses fonctions de conservateur au Musée Saint-Raymond en 1985, que Mme Labrousse lui avait confié les clés des réserves éparpillées dans la ville, dont une située dans les caves de l'Hôtel d'Assézat, accessible par l'escalier situé à gauche de l'entrée principale. Cette clé permettait d'accéder à l'ensemble des caves de l'édifice, qui contenaient beaucoup de meubles anciens, et il avait pu voir toute l'installation des offices, des éléments maçonnés en

Pierre et en briques, le tout remarquablement conservé. Malheureusement, une grande partie a été détruite lors des travaux d'aménagement de la Fondation Bemberg.

La Présidente se propose d'écrire à la CRMH, à l'Inspection et peut-être à l'ABF dans le cadre du secteur sauvegardé, en commençant par signaler les désagréments dont nous sommes victimes dans notre salle des séances depuis quelque temps.

La deuxième information est un courrier que notre Trésorier a reçu de la part du *Journal des Arts*, à propos de la *Tour de Via à Cahors*. Il nous lit l'article publié il y a trois jours sur le projet de réhabilitation de l'édifice. Louis Peyrusse note qu'il n'y a rien de neuf par rapport à ce que nous savions déjà. La Ville avait en effet proposé ce type de réhabilitation et avait même donné des indications précises sur les commerces qui devaient s'installer dans certains bâtiments. Quant à la restauration de la rue du Château-du-Roi, il faut voir ce que cela peut donner. Pierre Garrigou Grandchamp fait remarquer qu'une étude archéologique complète n'est toujours pas prévue. Nous connaissons certes la tour, mais nous savons aussi que les murs qui donnent sur la petite rue Devia étaient les façades de deux corps de bâtiment disparus ; c'était donc l'occasion d'observer les maçonneries pour en savoir un peu plus sur l'édifice. Anaïs Charrier, archéologue du bâti de la ville, ne pourra en faire une étude que si celle-ci est prescrite.

Dominique Watin-Grandchamp rappelle que Maurice Scellès avait commencé l'étude du bâtiment, puisqu'elle avait fait le dossier de classement en 2019, à l'exclusion des bâtiments ajoutés au XIX<sup>e</sup> siècle, sauf s'ils se révélaient recouvrir des vestiges médiévaux en élévation. Par ailleurs, on sait ce qu'il y a dans les sous-sols de la tour, mais, sous les terrasses qui servaient de cour de prison, il y a aussi un réseau de caves et de pièces qui ont pu servir au stockage. Un gardien lui avait montré comment y accéder, mais depuis le passage est condamné. Il y a donc bien matière à faire une étude. Depuis, rappelle Pierre Garrigou Grandchamp, Gilles Séraphin a complété l'étude de l'ensemble du Palais de Via par un dossier, sans avoir le droit de faire des fouilles (ce n'est pas sa spécialité), où il a posé toutes les bonnes questions auxquelles il reste à répondre.

La Présidente propose à nouveau d'envoyer un courrier à la Mairie de Cahors et à la DRAC de la part de notre Société qui, après la lecture de cet article, s'interroge sur l'éventuelle programmation d'une étude archéologique complète de ce monument. Selon Catherine Viers, si le projet n'est pas déposé, il n'y a pas de prescription possible, à moins que la Ville ne fasse une demande de diagnostic par anticipation. Quitterie Cazes propose d'indiquer que la Société souhaiterait être rassurée sur le fait que la prescription d'une analyse archéologique complète, faisant suite au diagnostic ou à l'étude préalable, a bien été faite ; cette prescription comprenant bien entendu l'étude de bâti et des sondages. Daniel Cazes propose de joindre Maurice Scellès, qui connaît bien le dossier, avant d'envoyer ce courrier.

Virginie Czerniak donne ensuite la parole à Catherine Viers pour sa communication : *La fouille du Castelvieu à Saint-Lézer. Dernières découvertes archéologiques*, publiée dans ce volume (t. LXXXII, 2022) de nos *Mémoires* :



VUE GÉNÉRALE DU SITE À SAINT-LÉZER. Cl. C. Viers.

La découverte et l'identification du site fortifié du Bas Empire de Saint-Lézer au XIX<sup>e</sup> siècle entretient une polémique concernant l'origine de l'évêché de Bigorre et celle du déplacement de la capitale des *Bigerri* de Tarbes à Saint-Lézer.

Durant l'été 2017, le projet de construction d'une maison individuelle au cœur de l'enceinte antique a été à l'origine d'une fouille concernant une surface de 1 000 m<sup>2</sup>.

Les périodes protohistoriques et antiques y sont très peu représentées. Une batterie de fours de la fin de la période mérovingienne témoigne d'une occupation active à cette époque. Durant le Moyen Âge, l'installation d'un vaste complexe architectural organisé autour d'une cour, pose en revanche la question de son attribution comme évêché de Bigorre jusqu'à son transfert à Tarbes. Après son abandon, le site est réinvesti et un village s'installe sur les ruines du complexe, avant son abandon définitif au XIV<sup>e</sup> siècle.

Après un résumé des arguments qui ont alimenté la polémique sur l'évêché de Bigorre, et des découvertes anciennes, les résultats de la fouille seront exposés par période, retraçant une part de l'histoire du Castel Bieilh de Saint-Lézer.

La Présidente remercie notre consœur pour cet exposé passionnant et extrêmement pédagogique. La présentation historique évoquant un lieu très particulier était vraiment alléchante. Malheureusement, le système de prescription archéologique est très frustrant, puisqu'il n'a pas été possible de fouiller au-delà de 30 à 90 cm de profondeur. Louis Peyrusse admire l'importance de la conclusion et les difficultés d'y arriver. Catherine Viers se dit prête à échanger sur ses conclusions. Une remarque est faite sur les photographies projetées de maisons qui ont l'air neuves autour du site, Louis Peyrusse demande si les parcelles ont été fouillées. Catherine Viers répond que non et si, comme elle le pense, le site se développe à l'ouest, la zone est malheureusement bâtie. Par exemple, la maison située sur la parcelle où ont été faites les tranchées de drainage recouvre 3 m de remblais : là se trouvaient certainement des informations archéologiques qui ont été mal évaluées (en 1986). Les propriétaires de la parcelle qui vient de faire l'objet d'une prescription n'ont pas été informés au moment de l'achat qu'ils se trouvaient sur le castelvielh et que le chantier risquait de mettre au jour des vestiges archéologiques. Ils étaient d'ailleurs désolés quand ils ont vu sortir les murs de terre. La Présidente pense qu'il revenait au Maire, qui a la carte archéologique à sa disposition, de les informer avant de délivrer le permis, ou de s'interroger sur l'opportunité d'une construction à cet endroit.

Pierre Garrigou Grandchamp demande si, étant donnés les enjeux scientifiques, la DRAC ne serait pas tentée par une fouille programmée sur le site ? Cela permettrait en effet, ajoute Virginie Czerniak, de répondre à de nombreuses questions sur le plan historique. La zone est désormais construite, précise Catherine Viers. Elle ajoute qu'elle a présenté les résultats de sa fouille aux *Journées Archéologiques* et que le potentiel du site est donc aujourd'hui connu de tous.

Quitterie Cazes pense que des prospections géophysiques dans les jardins pourraient aujourd'hui donner de nouvelles informations. Pierre Garrigou Grandchamp voudrait revenir sur les vestiges trouvés, sur ce qui a été interprété comme la cour de l'évêché. Est-il possible de distinguer les bâtiments et les pièces ? Catherine Viers dit n'avoir pu observer que les fondations des murs. Si ce qu'elle a trouvé correspond à une extension, il peut s'agir d'un petit cloître. Pour le reste, il lui paraît difficile d'identifier quoi que ce soit, sauf à dire qu'il s'agit d'un grand complexe avec des cours et des murs qui traversent l'ensemble et donc qu'on est en présence d'un grand projet architectural.

Daniel Cazes remercie notre consœur pour son travail et s'étonne qu'un site avec une histoire pareille n'ait pas laissé plus de documents graphiques. N'y-a-t-il vraiment rien dans la cartographie ancienne ? demande-t-il. Catherine Viers répond que les recherches en archives n'étaient pas comprises dans son budget. Ce serait sans doute une piste de recherches supplémentaire intéressante, reprend Daniel Cazes, car ce serait étonnant qu'un évêché comme celui-ci n'ait pas laissé, sinon des représentations, au moins des descriptions. Le problème, font remarquer Quitterie Cazes et Dominique Watin-Grandchamp, c'est que l'édifice a disparu au XIII<sup>e</sup> siècle, donc assez tôt. Il est toujours possible d'avoir quelques documents, reprend Daniel Cazes ; si l'édifice a disparu au XIII<sup>e</sup> siècle, il peut y avoir des ruines au XV<sup>e</sup>. D'après Catherine Viers, une fois le site abandonné, les regards se sont tournés vers Tarbes. Notre Présidente demande quelle est la date précise du déménagement de l'évêché. Cela dépend des interprétations, répond la conférencière : si l'on s'appuie sur les appellations des évêques de Tarbes ou de Bigorre, la première est inexistante jusqu'en 1080, puis les deux sont présentes dans les textes et enfin la seconde disparaît au XIII<sup>e</sup> siècle. À ce sujet, Catherine Viers propose de présenter un jour les résultats de la **prospection géophysique du chevet de la cathédrale de Tarbes** qui a révélé les vestiges d'un édifice antérieur ; des sondages permettent de dire que cette église n'est pas très ancienne. Il s'agira de tout mettre en relation pour faire une synthèse des textes et des apports de l'archéologie. Concernant les vestiges connus à Tarbes, la Mairie est consciente de leur valeur et a décidé de ne pas toucher au jardin qui les recouvre. Virginie Czerniak se réjouit de cette nouvelle.

Avant que tout le monde parte en vacances, Daniel Cazes voudrait remercier notre nouvelle Présidente pour son travail et son enthousiasme. Il nous annonce par ailleurs que la Ville de Toulouse a décidé récemment de détacher complètement la gestion de la Basilique de Saint-Sernin de celle du Musée Saint-Raymond, ce qu'il trouve navrant. Apparemment, un

administrateur a été nommé (qui est l'ancien administrateur du Panthéon) : il n'a rien de personnel contre l'homme, mais un administrateur des Monuments Historiques n'est pas un conservateur, tient-il à préciser. Notre Présidente lui propose de le laisser faire ses preuves. Le problème, reprend Daniel Cazes, c'est qu'il y avait jusque-là en commun un Service technique, un système de veille de nuit, des gardiens... Que va-t-on construire à la place ?

La Présidente prononce la clôture de l'année académique 2021-2022.



**Jean-Charles BALT**

*ELIMBERRIS / AUGUSTA AUSCIORUM et la culture classique*

- 17 -

**Catherine VIERS**

*La fouille du site de Castel Biehl (Hautes-Pyrénées)*

- 45 -

**Gilles SÉRAPHIN**

*L'abbatiale de Souillac dans l'architecture romane d'Aquitaine*

- 61 -

**Céline LEDRU**

*Les éléments structurants des chapiteaux du deuxième atelier de la Daurade à Toulouse, proposition d'analyse*

- 87 -

**Emmanuel GARLAND**

*Le décor peint de l'église d'Éget, en vallée d'Aure*

- 103 -

**Hortense ROLLAND FABRE**

*Les châsses en bois peint en France méridionale (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*

- 127 -

**Bernard SOURNIA**

*Le rond-point picard & champenois de la cathédrale Sainte-Marie de Bayonne*

- 149 -

**Michelle FOURNIÉ**

*Dévotions mariales à la Daurade au Moyen Âge et dans les temps modernes : autels, chapelles, confréries et statues*

- 169 -

**Jean-Michel LASSURE**

*Pommevic (Tarn-et-Garonne), un lot de céramiques du XVII<sup>e</sup> siècle*

- 199 -

**Bernard SOURNIA**

*Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 1*

- 225 -

**Bernard SOURNIA**

*Réflexions sur la nef du Cardinal Godin aux Jacobins de Toulouse 2*

- 229 -

*Bulletin de l'année académique 2021-2022*

- 233 -